



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NTPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 05681205 4



## E P I T R E.

III

forte de plaisir à connoître  
une Cour assez inconnüe,  
& dont la Souveraine qui  
a beaucoup de part dans  
mon Ouvrage, étoit de  
l'Auguste Sang de France.  
Si je puis meriter l'Appro-  
bation de V. A. S. je suis  
sûre de celle du Public.  
Personne n'ignore, MA-  
DAME, avec quelle  
justesse vous jugez de  
tous, & que vous avez  
une penetration naturelle  
& une delicatesse d'esprit  
qui contribue à former ce

# MEMOIRES

DE L'A.

## COUR D'ESPAGNE.

*Premiere Partie.*

*Jouvier*



Aulroy, Maître de

A PARIS;

Chez CLAUDE BARBIN, au  
Palais, sur le Second Perron  
de la Sainte Chapelle.

---

M. D C. X C.

*Avec Privilège du Roy.*

L. L. N.



THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY

**517445 A**

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS

R 1931 L





A SON ALTESSE  
SERENISSIME  
MADAME

LA PRINCESSE  
DE CONTY.

*MADAME,*

*La Protection que VÔ-  
TRE ALTESSE SERENIS-  
SIME a eue la bonté de don-*

à ij

5607  
22 Dec / 1730 (2 vols)

## E P I T R E.

ner à l'Histoire du Comte de Douglas, me fait esperer qu'Elle ne sera pas moins favorable aux Memoires que je prens la liberté de luy offrir. S'ils ont le défaut d'être écrits avec simplicité & sans ornement, ils ont au moins tous les avantages de la Verite; Et s'il n'est pas permis aux Personnes de vôtre Rang & de vôtre Caractere particulier de rien ignorer, j'ose me promettre que vous prendrez quelque

## E P I T R E.

III

forte de plaisir à connoître  
une Cour assez inconnüe,  
& dont la Souveraine qui  
a beaucoup de part dans  
mon Ouvrage, étoit de  
l'Auguste Sang de France.  
Si je puis meriter l'Appro-  
bation de V. A. S. je suis  
sûre de celle du Public.  
Personne n'ignore, MA-  
DAME, avec quelle  
justesse vous jugez de  
tous, & que vous avez  
une penetration naturelle  
& une delicatesse d'esprit  
qui contribue à former ce :

## EPI T R E.

goût merveilleux qui vous fait & connoître & aimer les plus belles choses. Telle doit être, & telle est en effet la Fille de LOUIS LE GRAND, telle doit estre une Princesse qui fait l'admiration de toute la France, de la France Triomphante sous le Regne le plus beau, le plus illustre, & le plus heureux; sous le Roy le plus Auguste, le plus Sage, & le meilleur que le Ciel & la Terre ayent jamais vûs. La mes-

## EPITRE.

*me Renommée qui fait re-  
tentir dans tout l'Vnivers  
les Actions Heroïques de  
nôtre Invincible Monar-  
que , a publié les loüan-  
ges de V. A. S. Pour moy,  
MADAME , j'ay eu  
le plaisir d'estre témoin  
que l'on rend autant de  
justice à vos admirables  
Qualitez & à vôtre rare  
Merite , dans les autres  
Cours que dans la nôtre.  
l'ay trouvé le Portrait de  
V. A. S. chez quelques-  
uns des plus puissans Roys*

de l'Europe , qui avoient  
besoin du témoignage de  
ceux qui ont eu l'honneur  
de vous voir, **MADA-**  
**ME**, pour croire que les  
charmes de vostre Person-  
ne , & ceux de vostre Es-  
prit, quoy que surprénans,  
ne sont point comparables  
à la grandeur de vostre  
Ame & de vostre Pieté,  
semblable en ce point au  
Magnanime **ROY** dont  
Vous tenez le Iour. Vous  
renoncez, comme luy à  
vostre propre Elevation,

## ÉPI TRE.

VII

pour vous accommoder  
aux Personnes qui vous  
approchent. Je scay par  
ma propre experience , ce  
que l'on est capable de  
penser & de sentir lors-  
que l'on a cét honneur.  
Heureuses , & mille fois  
heureuses celles qui l'ont  
souvent , & qui rendent  
à V. A. S. des devoirs  
assidus & agreables. A  
mon égard, MADAME,  
je ne puis rien dans ma  
Solitude , que Vous con-  
sacrer mes petits Ouvra-

## E P I T R E.

ges ; Ce sont de foibles témoignages de mon zele , qui ne sçauroient vous marquer toute la passion respectueuse avec laquelle je suis ,

MADAME,

DE VÔTRE ALTESSE SERENISSIME,

La tres-humble, tres-obeissante,  
& tres-obligée Servante,





# MEMOIRES

DE LA

COUR D'ESPAGNE.

---

PREMIERE PARTIE.



E n'est pas dans l'Histoire generale, que l'on apprend de certaines particularitez qui plaisent ordinairement plus que l'Histoire même. Quand on les sçait une fois, on s'en souvient toujours avec plaisir ; & cette raison m'a persuadé que je pouvois écrire avec quelque succes, plusieurs choses secretes qui se

I. Partie.

A

## MEM. DE LA COUR

font passées à Madrid depuis l'année 1679. jusqu'en 1681. mais il me semble que pour me rendre plus intelligible, & faire mieux connoître le genie de la Cour d'Espagne, je dois commencer ces Memoires dès le temps de Philippe I V.

Elizabeth de France sa femme étant morte, il épousa Marie Anne d'Autriche fille de l'Empereur Ferdinand III. & sœur de celuy qui regne à present. Elle estoit jeune, blanche & blonde; son humeur estoit assez enjouée, elle avoit de l'agrément & de l'esprit.

Elle partit de Vienne pour aller en Espagne en 1649. Elle aimoit fort l'Archiduc son frere; & comme ils pleuroient l'un & l'autre en se quittant, elle luy demanda ce qu'elle pourroit fai-

re à Madrid pour son service. Vous pouvez, luy dit-il, ma chere Sœur, y faire une Infante que vous me donnerez pour femme. Chose d'autant plus singuliere, qu'ayant alors un frere aîné qui est mort Roy des Romains, & qu'étant destiné à l'Etat Ecclesiastique, il y avoit peu d'apparence qu'il deût parvenir à l'Empire, & épouser, comme il est arrivé depuis, la fille aînée de la Reyne sa sœur.

Entre plusieurs personnes que l'Empereur donna à la Reine sa fille pour l'accompagner, il choisit le Pere Jean Evrard Nitard, Jesuite Allemand, pour être son Confesseur. Sa naissance étoit obscure; & son esprit servit presque seul à l'avancement de sa fortune; il l'avoit souple & complaisant; il étudioit le caractère

#### 4 MEM. DE LA COUR

de ceux dont il avoit besoin, & il ne s'éloignoit jamais de leurs sentimens. Il fit ses études dans le College des Jesuites de Vienne; il y prit l'Habit de leur Ordre, & ils l'envoyerent ensuite dans quelques-unes de leurs Maisons, qu'il gouverna fort bien. Lorsqu'il fut de retour à Vienne, il commença de s'y faire connoître, & beaucoup de Dames de la Cour le prirent pour leur Directeur; elles n'ômièrent rien pour luy rendre de bons offices auprès de l'Empereur; & elles luy en parlerent si avantageusement, qu'il voulut bien que la Reyne l'emmenât avec elle.

Cette Princesse demeura surprise de toutes les coûtumes Espagnolles, que ceux qui l'étoient venu querir de la part du Roy,

D'ESPAGNE.

luy faisoient observer dès les premiers jours de son Voyage ; On m'a dit qu'étant arrivée dans une Ville de l'obeïssance du Roy d'Espagne, où l'on travailloit fort bien en Jupes, en Camifolles, & en Bas de soye, on luy en offrit une grande quantité de différentes couleurs : mais son Mayordomo Mayor, qui gardoit exactement la gravité Espagnole, se fâcha de ce present ; il choisit tous les Paquets de Bas de soye, & les jettant au nez des Députez de la Ville ;

*Avez de saber, leur dit-il, que las Reynas de España no tienen piernas ; c'est à dire :*

*Apprenez que les Reynes d'Espagne n'ont point de Jambes, voulant dire qu'elles sont si élevées par leur rang, qu'elles n'ont point de pieds pour toucher la terre,*

## 6 MEM. DE LA COUR

✓ comme les autres femmes. Quoy  
qu'il en soit, la jeune Reyne qui  
ne sçavoit pas encore toute la  
delicatesse de la Langue Espa-  
gnolle, expliqua cecy à la lettre,  
& se prit à pleurer, disant,  
✓ „ Qu'elle vouloit absolument re-  
„ tourner à Vienne; & que si el-  
„ le eut sçeu avant son départ  
„ le dessein que l'on avoit de luy  
„ couper les Jambes, elle auroit  
„ mieux aimé mourir que de se  
„ mettre en chemin.

Il ne fut pas difficile de la ras-  
surer, & elle continua son  
Voyage.

Lorsqu'elle fut à Madrid, on  
raconta au Roy cette naïveté de  
la Reyne; & il la trouva si plai-  
sante, qu'il en sourit un peu.  
+ C'étoit la chose du monde la  
plus extraordinaire pour luy:  
par soit qu'il l'affectât, ou que

ce fut un effet de son temperament, on a remarque qu'il n'a pas ry trois fois en toute sa vie.

Le Roy aimoit fort le Pere Nitard, parce qu'il estoit le Confesseur de la Reyne, & qu'elle avoit une parfaite confiance en luy: mais quelque envie qu'elle eut de l'avancer, il le laissoit tranquillement dans son poste, sans luy donner d'autres Dignitez: & il seroit demeuré encore long-tems dans le même état, sans la mort du Roy.

Lorsque ce Prince se vit dangereusement malade, & qu'il ne pouvoit se reposer du soin de l'Etat sur le Cardinal Sandoval, pour lequel il avoit une entiere confiance, parce qu'il étoit aussi à l'extremité; & en effet, il mourut vingt heures apres luy, il fit

## 8 MEM. DE LA COUR

son Testament, par lequel il ordonna que la Reyne son Epouse seroit Regente du Royaume & Tutrice du petit Prince, qui n'étoit alors âgé que de quatre ans & demy. <sup>a</sup> Il nomma le Cardinal d'Arragon Archevêque de Toledé & Inquisiteur General; le Comte de Castrillo President de Castille; le Comte de Peñaranda, Dom Cristoval Crespi Chancelier d'Arragon, & le Marquis d'Aytona, afin que ces six Ministres assistassent la Reyne de leurs conseils, & le Roy mourut au mois de Septembre 1665. <sup>b</sup>

<sup>a</sup> Depuis Don Louys de Haro, le Roy d'Espagne n'eut plus de *Privado*, ou premier Ministre; le Duc de Medina de las Torres travailloit aux Affaires du Nord, & le Comte de Castrillo aux autres.

<sup>b</sup> Les six Ministres qui composoient la Junte, étoient ceux qui étoient ou seroient Archevêque de Toledé, President de Castille, Vice-Chancelier d'Arragon, & Inquisiteur General. Et outre cela un Grand d'Espagne, & un Conseiller d'Etat,



La Reyne ressentit vivement la perte qu'elle venoit de faire : mais elle y auroit encore été bien plus sensible, si elle s'étoit vûë dans l'obligation où se trouvent toutes les Reynes d'Espagne d'entrer dans un Convent, lorsqu'elles sont veuves, à moins que le Roy n'ordonne le contraire avant sa mort. Elle ne fut pas non plus insensible à la douceur du Gouvernement. Le premier usage qu'elle fit de son autorité, devint utile au Pere Nitard : Car Dom Pascal d'Arragon ayant été fait Archevêque de Toledé & Grand Inquisiteur à la place du Cardinal Sandoval, la Reyne l'envoya querir, & par des prieres pressantes elle l'engagea de renoncer à la dernière de ces deux.

Dignitez. \* Il n'y consentit pas sans peine, & il aimoit presque autant être Inquisiteur General qu'Archevêque de Tolède, bien que cét Archevêché soit de 366 mille écus de rente.

Mais il ne pût refuser à la Reine ce qu'elle souhaitoit ; & dès qu'elle se vit en pouvoir de disposer de cette Charge, elle la donna à son Confesseur.

Comme elle l'en revêtit de son propre mouvement, sans consulter que le desir qu'elle avoit de le voir au dessus des autres Ministres, elle se dispensa de leur en parler, & ils commencerent d'en murmurer entre-eux.

Ils lisoient le Testament du feu Roy ; ils trouvoient qu'elle

\* Le Cardinal d'Arragon étant Grand Inquisiteur, & ayant été nommé à l'Archevêché de Tolède, quitta le poste de Grand Inquisiteur, pour ne point occuper deux places dans la Junte,

ne devoit rien faire sans prendre leur conseil, & mal-gré ses dernieres volontez ils voyoient avec chagrin qu'elle venoit de disposer, sans leur participation, d'une Charge tres-importante & en faveur d'un Etranger, & qui étoit né & avoit été nourry jusqu'à l'âge de quatorze ans dans la Religion Lutérienne. \* Le desir qu'ils avoient de conserver leur autorité, & la jalousie qui est naturelle contre un Favory, les obligea de parler assez haut : mais la Reyne informée de leur chagrin, prit des mesures pour les appaiser. Les manieres honnêtes qu'elle eut avec eux, & les choses obligantes qu'elle leur dit en particulier, firent aisément cesser leurs

\* Bien qu'il soit vray qu'il eut été Lutérien, & qu'on le luy objectât, il le nieoit fortement, parce que cela l'auroit exclus de cette Charge.

murmures , & ils accorderent des Lettres de Naturalité au Confesseur , fans lesquelles il n'auroit pû posséder la Charge que la Reyne venoit de luy donner.

Bien que toutes les difficultez qui avoient paru d'abord dans l'élevation du Pere Nitard, eussent été levées sans beaucoup de peines, il ne laissoit pas d'avoir plusieurs ennemis secrets qui envioient sa fortune naissante. Ils ne voyoient qu'avec peine l'extrême confiance que la Reine luy témoignoit ; Elle ne decidoit rien que par son Avis, & il avoit tant de credit qu'il pouvoit resoudre les choses les plus importantes sans en parler à la Reyné.

Don Juan étoit un de ceux qui souffroit le plus impatiem-

meut la faveur du Pere Nitard : Il s'appercevoit qu'on l'éloignoit peu à peu ; enfin il ceda la place toute entiere au Pere Confesseur , que la Reyne avoit fait Conseiller d'Etat ; il se retira à Consuegra Residence ordinaire du Grand Prieur de Castille , de l'Ordre de Malte , & il dit hautement , Qu'après s'être ,, vû Chef du Conseil secret du ,, Roy son Pere , il ne pouvoit ,, supporter un Compagnon qui ,, luy étoit si inferieur. Mais la ,, Reyne qui n'étoit occupée que de l'avancement de son premier Ministre, ne s'inquietoit pas des sentimens que l'on avoit pour luy : de maniere que sans vouloir prendre aucune connoissance particuliere des chagrins de Don Juan , elle le laissa partir , & il demeura long-tems sans re-

venir à la Cour, jusqu'à ce que la Reine luy manda à Aranjues, où il s'étoit allé divertir, de se rendre à Madrid pour des Affaires importantes qu'elle vouloit luy communiquer.

Il étoit Fils naturel du Roy Philippe IV. & d'une Comédienne nommée Maria Calderona. On l'éleva secrètement à Ocaña proche de Madrid ; & de plusieurs Enfans naturels que le Roy avoit, il ne reconnut que luy ; soit qu'il aimât plus tendrement sa Mere, qu'il n'avoit aimé les autres Maîtresses ; ( & en effet, c'étoit la plus belle & la plus engageante personne du monde ) soit que le Comte Delivarez Premier Ministre luy procurât ce bon-heur : car on pretend qu'il avoit un fils nommé Don Julien de Gusman qu'il

vouloit reconnoître, & qu'il eut l'adresse de persuader au Roy de commencer par Don Juan, afin de suivre son exemple. ✓

Quoy qu'il en soit, Philippe aimeroit ce Prince, bien que l'on soupçonnât qu'il fut le fils du Duc de Medina de las Torres de la Maison de Gufman, qui avoit esté éperdument amoureux de la jeune Calderona, & qui étoit le plus beau & le plus parfait Cavalier de toute l'Espagne, & Don Juan luy ressembloit beaucoup. Mais si quelques-uns ont eu cette opinion, les autres l'ont perdue en voyant les bontez & l'amour Paternel que le Roy avoit pour luy, aussi bien que les qualitez de son ame qui le rendoient digne d'être le Fils d'un si grand Roy. Il étoit brave jusqu'à l'in-

trepidité, galand, agreable, & bien fait de sa personne; obligant, liberal, honnête homme; il avoit de l'esprit, avec un genie universel pour toutes les Sciences & pour tous les Arts. Comme il n'y a point de Cour en Europe, où les Fils naturels soient traitez avec des distinctions si avantageuses qu'en Espagne; celui-cy ne s'apperçût guère que le défaut de sa Naissance préjudiciât à son Elevation; & il est vray aussi que l'on voit dans ce Pais les Enfans legitimes élevez avec ceux qui ne le sont point, dans la Maison paternelle, sans aucune difference des uns d'avec les autres. Mais cela n'est pas tout à fait de même à l'égard des Fils naturels des Roys d'Espagne: par exemple, on ne leur donne point le nom



d'*Infant*; & Dom Juan, qui vouloit l'avoir, remua Ciel & Terre pour se le faire donner, sans y pouvoir réüffir.

Dés l'année 1643. le Roy luy avoit donné les Gouvernemens des Pais-Bas, \* de Bourgogne, & de Charolois ; & il en jouït touÿjours , excepté le tems que l'Archiduc Leopold y comanda.

Don Juan contribua beaucoup à soumettre le Royaume de Naples à l'obeïffance Espagnolle : il avoit pris Piombino & Portolongone, & dans toutes ses Campagnes il fit plusieurs grandes actions de valeur & de prudence.

Le Roy son Pere ayant conçu autant d'estime pour luy que de tendresse , luy faisoit part des

\* Il avoit en propre le Gouvernement des Pais-Bas

18 MEM. DE LA COUR

affaires les plus importantes de l'Etat, il le choisit même pour Chef d'une Assemblée des Premiers Ministres du Royaume.

Il fut à peine arrivé à Madrid que l'on tint Conseil, & il apprit que le Roy de France vouloit soutenir les interets de la Reine son Epouse, à laquelle le Brabant & quelques autres Etats du Pais-Bas croient échûs par droit de dévolution à cause de la mort de l'Infant Don Baltazar son frere; que le Roy Tres-Chrétien avoit fait un Manifeste qui prouvoit ses Droits; & que ne voulant pas s'arrêter à des contestations qui consomment le tems, il avoit tourné ses armes de ce côté-là; qu'il avoit marché avec une diligence incroyable, & que l'on avoit appris ses Conquêtes aussi-tôt que son

Départ. Apres avoir examiné l'état present des Affaires de la Monarchie, on convint qu'il étoit impossible de soutenir en même tems la Guerre contre les François & contre les Portugais; mais qu'il falloit profiter d'une conjoncture qui paroissoit favorable; que Dom Alphonse Roy de Portugal venoit d'être dépossédé du Gouvernement; que sa mauvaise conduite avoit éloigné ses Peuples de l'amour & de l'obeïssance qu'ils luy devoient; que l'Infant Dom Pedro son frere prenoit la Regence du Royaume; que tant de choses importantes ne pouvoient arriver ny finir sans quelques troubles, durant lesquels ils auroient besoin de leurs Troupes; & que si on le jugeoit à propos, on prendroit cette occasion pour faire

des propositions de Paix.

Après que chacun eut dit son sentiment, la Reyne en revint à celuy-là. On écrivit au Marquis de Liche qui étoit pour lors Prisonnier de Guerre à Lisbonne ; on luy donna toutes les instructions nécessaires ; il n'en négligea aucunes ; le Regent Dom Pedro l'écouta favorablement, & le Traité de Paix se conclut le 13. Janvier 1668.

On en reçut la nouvelle à Madrid avec beaucoup de satisfaction, parce que les affaires de Flandres empiraient tous les jours, & qu'il y falloit donner ordre, ou les abandonner absolument. On ordonna des levées de Soldats dans la Galice & ailleurs, & la Reyne jeta les yeux sur Don Juan pour l'envoyer commander les Troupes.

Outre que personne n'en étoit plus capable que luy, elle avoit remarqué dans le séjour qu'il avoit fait à Madrid, que son aversion pour le Pere Nitard étoit encore augmentée, & cette seule raison étoit suffisante pour l'obliger de l'éloigner. Elle ne pouvoit souffrir de certaines railleries piquantes qu'il faisoit tres-souvent au Pere Confesseur. Une fois entre-autres, sur ce que les Ministres demandoient à ce Prince qui l'on devoit envoyer contre le Roy de France: Je conclus, dit-il, qu'on en-  
 voye le Pere Nitard, c'est un  
 Saint auquel le Ciel ne refuse-  
 ra rien; le poste où nous le  
 voyons est déjà une preuve,  
 des miracles qu'il sçait faire.

Le Confesseur luy repliqua d'un air chagrin; Qu'il étoit

22 MEM. DE LA COUR

„ d'une Profession à devoir tout  
„ esperer de la Misericorde de  
„ Dieu ; mais qu'il n'étoit pas  
„ d'une Profession à être Gene-  
„ ral d'Armée. O mon Pere, re-  
„ partit Don Juan, nous vous  
„ voyons faire tous les jours des  
„ choses plus éloignées de votre  
„ Profession.

On resolut, comme je l'ay déjà dit, que ce Prince meneroit le secours en Flandres avec neuf cens mille écus, qu'on luy donneroit de l'argent que les Gallions venoient d'apporter.

On envoya les ordres nécessaires à Cadix, & huit Vaisseaux, avec l'Amiral, qui étoit chargé de cette somme, en partirent pendant que Don Juan s'acheminoit vers la Corogne où étoit le Rendez-vous.

La Flote de France croisoit sur

les côtes de Galice ; elle étoit composée de trente-six Vaisseaux & de six Brulots ; Don Juan trouvant ses forces bien inférieures, ne voulut pas s'exposer à un Combat qui n'auroit tourne qu'à sa perte.

Il aima mieux envoyer ses Soldats par petites troupes en Flandres, & ils y arriverent ainsi sans peril.

La puissance du Roy Tres-Chrétien n'allarma pas seulement les Espagnols, mais les Anglois & les Hollandois, qui se faisoient la Guerre, firent la Paix à Breda en 1667. & ayant cessé entre eux les actes d'hostilité, ils s'unirent au commencement de 1668. pour obliger le Roy d'Espagne à accepter l'une des deux alternatives proposées par le Roy de France,

24 MEM. DE LA COUR

qui persistoit dans ses offres.

A leur exemple l'Archevêque de Trèves, le Duc de Baviere, l'Electeur Palatin, & le Duc Ernest Auguste de Brunsvvick Evêque d'Osnabruck, voulurent agir de concert pour la sûreté commune; & ils firent une Ligue ensemble, par laquelle ils convinrent de travailler à régler les differens de la France & de l'Espagne, ou de se declarer contre celle des deux Couronnes qui refuseroit leur Mediation, & qui contreviendroit au Traité. Le Pape s'y entremitt aussi, & la Paix fut faite à Aix-la-Chapelle.

Mais ces choses ne s'avanceroient pas si vite qu'il ne s'en passât d'autres de conséquence à Madrid & ailleurs, qui agitoient étrangement ceux qui s'y trouvoient



voient interessiez. Don Juan, comme je l'ai dit, étoit à la Corogne sur le point de s'embarquer, lorsqu'il reçût avis de la mort de Joseph Malladas Gentilhomme Arragonois ; il l'aimoit, & il apprit avec la dernière surprise, qu'on l'avoit arrêté secrètement à Madrid à onze heures du soir ; & que sur un ordre écrit & signé de la main de la Reyne, on l'avoit étranglé deux heures apres. Les soins que l'on prit pour empêcher que cette execution ne fut sçeuë, ne servirent qu'à la découvrir plus promptement, & l'on ne douta point que la Reyne n'eut sacrifié ce Gentilhomme à la seureté de son Confesseur.

- Dom Juan sensible à la mort tragique d'une personne qu'il aimoit, & encore plus sensible à

l'outrage qu'il croyoit avoir re-  
 çû directement du Pere Ni-  
 tard, resolut de ne point passer  
 „ en Flandres. On ne voudroit  
 „ m'exposer à la puissance du  
 „ Roy Tres-Chrétien (disoit il  
 „ à Don Diego de Velasco qu'il ai-  
 „ moit beaucoup) que pour m'en  
 „ laisser accabler; on me dénie-  
 „ roit tous les secours dont j'au-  
 „ rois indispensablement besoin;  
 „ & quelque bonne conduite  
 „ que j'eusse, on ne songeroit  
 „ qu'à me rendre responsable  
 „ des mauvais succez de la  
 „ Guerre. Vous voyez que je  
 „ suis encore au Port, & que l'on  
 „ fait déjà mourir un homme  
 „ qui n'a point commis d'autre  
 „ crime que d'avoir eu de l'atta-  
 „ chement pour moy. Que se-  
 „ roit-ce si j'estois en Flandres;  
 „ tous mes amis se trouveroient

exposez à la haine & aux ca-  
prices du Favory. ”

Il chercha le pretexte le plus plausible qu'il put trouver pour ne point aller en Flandres ; il feignit pendant quelques jours d'être malade, il écrivit à la Reine qu'il luy tomboit une fluxion sur la poitrine ; que les Medecins luy en faisoient apprehender les suites s'il entreprenoit un si long voyage, & qu'il la supplioit de l'en dispenser. Un changement si peu attendu fit grand bruit à la Cour, & ne chagrina pas mediocrement Sa Majesté & le Pere Nitard. Ils en penetrerent assez la cause ; & s'ils eussent pensé que le Prince ne se fut point éloigné, ils n'auroient peut-être pas fait mourir Mal-ladas. La Reyne ordonna à Don Juan de ceder son Employ au

Connétable de Castille, lequel iroit remplir sa place en Flandres, & que pour luy il eut à se rendre incessamment à Consuegra, sans approcher de Madrid plus près de vingt lieuës; il obeït aussi-tôt. Mais son obeïssance n'étoit pas capable d'appaïser la Reyne, elle avoit l'esprit si irrité, qu'au mois d'Aouët 1668. elle apporta elle-même dans le Conseil un Decret contre ce Prince, par lequel elle representoit la des-obeïssance qu'il avoit eüe dans un temps si pressant, & les raisons qui auroient dû le  
 „ faire partir; quand bien la ma-  
 „ ladie qu'il alleguoit auroit été  
 „ veritable, que le menfonge du  
 „ Sujet au Souverain étoit tou-  
 „ jours digne de punition: mais  
 „ particulièrement dans une  
 rencontre si importante.

Don Juan fut averty de tout ce que le Decret contenoit contre luy ; & il en eut un déplaisir d'autant plus sensible , qu'il croyoit prendre beaucoup sur sa moderation de ne se pas plaindre hautement de la mort de Malladas.

Ce qui acheva d'alterer les esprits, ce fut un Capitaine nommé Don Pedro de Pinilla, qui ayant demandé à parler à la Reyne se jetta à ses pieds, l'entretint une heure en particulier, & sans que l'on scût ce qu'il luy avoit dit. On ne douta point par la suite, qu'il n'eut déclaré quelque chose d'important contre Don Bernardo Patigno frere du premier Secretaire de Don Juan, parce qu'on l'arrêta le lendemain avec deux de ses Domestiques. On tint les Informations si.

secrettes, que personne ne sçût ce qu'elles contenoient : le Marquis de Salinas Capitaine de la Garde Espagnolle, reçût ordre de la Reine de partir avec cinquante Officiers reformez, pour aller arrêter le Prince à Consuegra : mais bien qu'il fit la derniere diligence, il ne l'y trouva plus. Ce ne fut pas un malheur pour luy ; Don Juan avoit alors un grand nombre d'amis & de domestiques, qui auroient tous hazardé leur vie pour le garantir d'être pris. Il évita par sa prudence d'en exposer aucun : car ayant été averty de ce qui se passoit, il partit, & laissa seulement une Lettre pour la Reyne, dattée du 21. Octobre, par laquelle il luy parloit avec plus de liberté qu'il n'avoit encore fait. „ Il luy mandoit, qu'il vouloit

bien luy avoüer qu'il seroit ,,  
 passé en Flandres sans la mort ,,  
 surprenante & tragique de ,,  
 Malladas ; qu'il n'avoit pas ,,  
 lieu de douter , que le Pere ,,  
 Nitard n'en fut l'Auteur ; qu'- ,,  
 une telle injustice crioit ven- ,,  
 geance contre celuy qui l'a- ,,  
 voit commise ; qu'il s'étoit ,,  
 senty inspiré d'un pressant de- ,,  
 sir de contribuer à l'éloigne- ,,  
 ment d'un si méchant homme ; ,,  
 qu'il la supplioit d'y consentir ,,  
 pour le bien du Royaume en ,,  
 general , & pour la gloire de ,,  
 Sa Majesté ; qu'il souhaitoit ,,  
 de n'être pas contraint de re- ,,  
 courir à d'autres voyes qu'à ,,  
 celles de la priere pour le chas- ,,  
 ser d'un lieu , où sa presence ,,  
 étoit odieuse à tout le monde ; ,,  
 qu'il se trouvoit obligé d'aller ,,  
 chercher un azile contre les ,,

» violences de cét Etranger :  
 » que c'étoit une necessité bien  
 » cruelle pour un homme de son  
 » rang : qu'il esperoit que Sa  
 » Majesté auroit agreable d'y  
 » faire de serieuses reflexions, &  
 » d'y apporter les remedes ne-  
 » cessaires.

La lecture de cette Lettre ré-  
 veilla toute l'aversion que la  
 Reyne avoit naturellement  
 pour Don Juan ; elle se mit dans  
 la derniere colere contre luy, &  
 elle l'auroit fait éclater d'une  
 maniere terrible, si les Grands  
 & le Peuple avoient témoigné  
 moins d'amitié pour luy. C'étoit  
 pour elle & pour le Pere Nitard  
 un nouveau sujet de déplaisir  
 d'apprendre que tout le monde  
 se déchaînoit contre ce Minis-  
 tre ; qu'on l'accusoit ouverte-  
 ment de la mort de Malladas, &



de la prison de Patigno.

Cela engagea la Reyne à donner une Declaration ; par laquelle elle asseuroit que ces deux hommes n'étoient venus à Madrid que pour executer les mauvais desseins de Don Juan ; qu'elle en avoit été pleinement informée par leur propre confession , & qu'elle ne se seroit pas portée à faire mourir Malladas si elle n'avoit été asseurée de son crime.

Dans le même tems, le Pere Nittard fit imprimer & courir dans le monde une espece d'Apologie, dans laquelle il accusoit Don Jyan de l'avoir voulu faire assassiner plusieurs fois. Il parloit de ce dessein comme d'une chose euerée, & protestoit de son innocence à l'égard de la mort de Malladas , & de l'emprisonne-

✓ ment de Patigno. Il pretendoit, en donner une preuve incontestable, alleguant que lorsque l'on étrangla le premier, il disoit son Breviaire chez luy avec le Frere Bustos ; & que quand on arrêta le second, il arrangeoit des papiers dans son Cabinet. Du reste, il s'étendoit fort sur la noblesse de sa Naissance, & sur les services que ses Ancestres avoient rendus aux Empereurs : Cét article ne servit qu'à faire étudier davantage l'obscurité de sa Race. Il adressoit cét Ecrit à la Reyne, & elle n'oublia rien pour que l'on y ajoûtât une entierefoy.

Quelque tems apres, elle presenta au Conseil une seconde plainte contre le Prince, l'accusant d'avoir fait tirer en Flandres un horoscope, où l'on re-

connoissoit les hautes esperances, dont il repaissoit son ambition, qu'une telle curiosité avoit été de tout tems punie, comme un crime de leze-Majesté; qu'il ne falloit pas seulement examiner la faute, mais encore quel étoit celuy qui la commettoit; qu'il s'agissoit d'un homme d'esprit, qui ne pechoit point par ignorance; & d'un Sujet ingrat & rebelle, comblé de biens & des faveurs, de la Couronne; qu'il falloit absolument le châtier, de peur que la tolerance n'autorisât ses mauvais desseins, & ne servît à les faire réüssir.

Le Prince avoit trop d'amis, pour n'en pas trouver quelques-uns qui se fissent un plaisir de le défendre. On ne voyoit plus dans toutes les Compagnies que

---

36 MEM. DE LA COUR  
des écrits, dont l'aigreur ne ser-  
voit qu'à animer les parties in-  
teressées.

Ceux qui étoient pour Don  
„ Juan soutenoient, qu'il étoit  
„ incapable de former un Des-  
„ sein aussi lâche que celui de  
„ faire assassiner le Pere Nitard,  
„ que si cela luy fut entré dans  
„ l'esprit, l'exécution ne luy en  
„ auroit pas été difficile ; qu'il  
„ ne s'agissoit que d'un Reli-  
„ gieux Etranger sans amis &  
„ sans parens, soutenu d'une  
„ Reyne qui auroit abandonné  
„ sa vengeance dès qu'on l'au-  
„ roit bien informée de sa mau-  
„ vaise conduite ; que la meil-  
„ leure preuve que l'on pouvoit  
„ donner que le Prince ne l'avoit  
„ pas voulu faire, c'est qu'effec-  
„ tivement il ne l'avoit pas fait ;  
„ que loin d'agir en traître, il

demandoit ouvertement que, l'on chassât ce Ministre ; & que pour obtenir son éloignement, il s'exposoit à toute la colere de la Reyne : qu'au fonds, le Pere Nitard ne seroit pas trop à plaindre, de se retirer avec soixante mille écus de pension, dont il jouïssoit déjà, sans les autres biensfaits qui ne paroïssent point ; qu'un revenu si considerable étoit suffisant pour contenter l'ambition d'un simple Religieux : mais qu'il étoit luy-même si vindicatif, qu'il avoit voulu faire assassiner le Prince à Barcelone & à Consuegra ; que ce n'étoit point par un effet de ressentiment, que Don Juan pressoit la Reyne de le renvoyer en son País, étant assez genereux pour oublier une of-

38 MEM, DE LA COUR

„ fense particuliere; mais qu'il  
„ étoit trop bon Sujet pour souffrir  
„ un homme dont les violens  
„ conseils pouvoient causer une  
„ revolution generale dans le  
„ Royaume d'Espagne. Ils ajoutoi-  
toient à cela plusieurs autres  
choses que je passe sous silence.

La Cour & la Ville se partage-  
rent là-dessus, chacun s'inter-  
ressoit dans cette affaire direc-  
tement ou par rapport à ses amis;  
Les Dames du l'alais entrèrent  
même dans la querelle; & pour  
marquer le party qu'elles em-  
brassoient, les unes se disoient  
*Anfriennes*, & les autres *Nisar-*  
*dines*.

Voilà ce qui se passoit à Ma-  
drid pendant que' Dom Juan  
s'en éloignoit pour s'approcher  
de Barcelone. La Reyne igno-  
roit la route qu'il avoit prise,

& son inquietude redoubloit quand elle songeoit aux suites dangereuses que pourroit avoir une affaire qui commençoit avec tant de chaleur. Lorsqu'il fut arrivé, il écrivit à la Reyne une Lettre tres-respectueuse, mais qui ne démentoit point la resolution qu'il avoit prise de luy demander constamment l'éloignement de son Confesseur. Il luy en mandoit des raisons tres-fortes, qui ne servirent qu'à l'irriter davantage contre luy, & il ne luy tomboit pas dans l'esprit qu'elle dût se priver d'un homme en qui elle avoit tant de confiance, & pour qui elle avoit tant d'affection. Elle trouvoit, que Don Juan se méloit d'une, chose qui n'étoit point de sa, competance; que puis que le, Conseil que le feu Roy luy,

#### 40. MEM. DE LA COUR

» avoit donné ne trouvoit rien à  
» redire à la conduite de ce Pere,  
» elle ne devoit pas s'arrêter à  
» l'aversion que le Prince avoit  
» conçûe mal à propos contre  
» luy ; qu'il y alloit de sa gloire  
» de témoigner de la fermeté  
» dans cette rencontre ; que si  
» elle abandonnoit ses Servi-  
» teurs à la premiere fantaisie  
» que l'on auroit contre eux , il  
» seroit dangereux de s'attacher  
» à elle. Enfin l'envie qu'elle a-  
» voit de garder le Pere Nitard ,  
luy fournissoit des raisons si spe-  
cieuses, que personne n'osoit les  
combatre.

Ce Pere de son côté, ne sça-  
voit à quoy se déterminer ; il  
luy étoit bien doux de se voir  
aimé & protégé d'une si grande  
Reyne , & d'être auprès d'elle  
avec un pouvoir absolu. Mais



d'ailleurs il n'étoit pas sans inquietude , lorsqu'il pensoit à l'ennemy qu'il avoit en tête. Il craignoit l'assassinat ou le poison ; & quoy que le Conseil n'eût point encore parlé contre luy, il n'ignoroit pas néanmoins qu'il n'étoit pas aimé de tous les Ministres, & que si une fois il venoit à estre chassé, la plupart des Grands loueroient par tout le courage & la constance de Don Juan. Ces reflexions l'effroyoient si fort , qu'il alloit quelquefois se jeter aux pieds de la Reyne, avec les larmes aux yeux, pour la supplier de luy permettre de se retirer. Mais elle le rassuroit toujours , & luy défendoit de parler jamais d'une chose qui luy faisoit tant de peine.

Le Prince ne se contenta pas

d'écrire à la Reyne ; il écrivit aussi aux Ministres en des termes si forts , qu'ils faisoient assez connoître ce qu'il souhaitoit à l'égard du Pere Confesseur , & qu'il ne se départiroit jamais de ces sentimens : qu'il les prioit de le seconder auprès de Sa Majesté , & de luy représenter de quelle consequence il étoit pour l'Etat, de renvoyer cet Etranger.

Ces Lettres augmentèrent les chagrins du Pere Nitard ; ses amis craignirent que Don Juan ne se portât à des résolutions violentes , & ses ennemis eurent la satisfaction de penser que le Prince mettroit tout en usage pour le chasser d'Espagne. Mais ceux qui agissoient sans passion , jugeoient que la résistance de la Reyne & l'opiniâtreté de Don Juan attireroient de tres-grands

desordres, où tout seroit également confondu. La Reyne avoit le dernier déplaisir de tout ce que l'on disoit ; & comme elle ne se trouvoit pas d'ailleurs en seureté, elle fit venir de la Cavallerie au Pardo, qui est une Maison Royale à deux lieues de Madrid.

Il est bien certain que si elle eût eu moins d'apprehension, elle auroit déclaré Don Juan rebelle. Elle communiqua même ce dessein au Pere Confesseur, qui approuva fort cette sorte de procédure ; mais les autres à qui elle en parla, s'y opposerent de tout leur pouvoir. Ils luy re-,, presenterent que le Prince ne,, garderoit plus de mesures avec,, elle ; que le peu de ménage-,, ment que l'on auroit pour luy,, le pousseroit à bout ; qu'il n'at-,,

#### 44 MEM. DE LA COUR.

„tendoit peut-être qu'un pre-  
„texte pour se déclarer ; qu'il  
„étoit brave de sa personne ;  
„qu'il avoit des amis, outre la  
„partialité du peuple , qui le  
„cherissoit ; que de moindres  
„Sujets avoient donné lieu à de  
„grandes revolutions ; qu'il fal-  
„loit toujourns le mettre dans  
„son tort, & qu'il n'y avoit que  
„les voyes de douceur qui pûs-  
„sent le faire rentrer dans son  
„devoir , ou tout au moins le  
„convaincre que l'on n'avoit  
„rien negligé pour l'empêcher  
„d'en sortir. Bien que ces avis  
là fussent assez opposez au res-  
sentiment de la Reyne, & qu'  
elle eût bien voulu ne rien mé-  
nager avec un Prince dont elle  
se croyoit offensée, elle suivit  
les bons conseils qu'on luy don-  
noit. Elle luy écrivit une Lettre

tres-obligeante, par où elle luy mandoit de retourner à Con-suegra, & elle luy engageoit sa parole Royale pour la sécurité de sa personne.

Don Juan fit d'abord quelque difficulté d'obeir; soit qu'il apprehendât comme il l'écrivit à la Reyne de se mettre entre les mains du Pere Nitard dont il venoit de s'échaper, ou qu'il eût d'autres raisons que l'on n'a pas penetrées: mais le Duc d'Osone, qui étoit à Barcelone, luy parla avec tant de zele, & le sollicita si fortement d'obeir aux ordres de Sa Majesté, qu'il se rendit à ses remontrances, & il partit avec trois Compagnies de Cavallerie que le Duc luy donna pour son escorte.

La Reyne en ayant receu l'avis, songea à luy donner quel-

46 MEM. DE LA COUR

que déplaisir sur sa route. Elle  
sçavoit qu'il devoit passer par  
l'Arragon ; elle ecrivit aux  
Etats de ce Royaume, qu'elle  
vouloit que l'on ne fit aucun  
honneur à Don Juan, & que l'on  
cherchât même les occasions de  
le chagriner ; en quoy ellé fut  
mal obeïe. Les Etats luy man-  
derent qu'ils ne pouvoient se  
dispenser de rendre au Fils du  
feu Roy, & au frere de leur Mo-  
narque, les devoirs qui étoient  
dûs à son rang & à son merite.  
En effet, ils s'en acquiterent  
avec le dernier empressement ;  
& quand il approcha de Sarra-  
gosse, tous les Habitans allerent  
plus de deux lieuës au devant  
de luy ; la foule étoit si grande,  
qu'à peine pouvoit-il passer. Ils  
crioient tous d'une voix :

*Vive le Roy & le Seigneur Don*

*Ivan ; qu'il remporte toujours la Victoire sur ses ennemis , & malheur au Iefuite qui le perfecute.*

Chacun luy jettoit des fleurs telles que la faifon pouvoit les fournir, & des eaux de fenteur ; les Dames plus parées qu'aux jours les plus folennels , formoient dans leurs Caroffes une double haye fur fon paffage ; l'air ne retentiffoit que des benedictions & des louanges qu'on luy donnoit : en un mot , la joye étoit univerfelle dans cette grande Ville.

La Reyne & le Pere Confefleur qui en reçûrent une fidelle Relation , sentirent vivement, l'une le mépris que l'on avoit fait de fes Ordres, & l'autre la haine que le Peuple avoit témoigné en parlant de luy.

Le bruit de la reception faite

à Don Juan se répandit à Madrid ; & parmy plusieurs personnes qui en ressentirent de la joye, il y en eut beaucoup qui apprehenderent quelque desordre du retour de ce Prince.

Pour essayer de prévenir les maux dont on se croyoit menacé, les Regidors & les autres Magistrats de la Ville s'assemblerent le premier Février. Ils envoyèrent quatre personnes de leur Corps au Président de  
 „ Castille, pour luy représenter  
 „ les mal-heurs que pouvoit  
 „ causer la venuë de Don Juan  
 „ avec des Troupes, dans un  
 „ tems où la Cour étoit si foible,  
 „ & le Peuple si insolent & si dis-  
 „ posé à la revolte ; qu'encore  
 „ que le Prince fut remply de  
 „ bonne volonté, il ne pourroit  
 „ empêcher les suites fâcheuses  
 que



que l'on avoit lieu de craindre. „

Le President se rendit chez la Reyne , le Conseil s'assembla , & l'on fut d'avis de depêcher un Courier à Don Juan , avec ordre de Sa Majesté de renvoyer incessamment son escorte.

Il reçût l'Ordre , il hâta sa marche , se fit suivre deux jours par le Courier , & le troisième il luy donna un reçû de l'Ordre , & le renvoya sans réponse.

Mais pendant qu'il tarδοit à revenir , on s'allarmoit à la Cour du succès de son Voyage ; & l'inquietude augmenta dans le Palais , quand on vit qu'il n'étoit chargé d'aucune Lettre. Quelques Seigneurs allerent là-dessus trouver le President , pour le prier de dire à la Reyne qu'ils étoient disposez à tout entreprendre pour son service. On

MEM. DE LA COUR

Assemblée de la Cavallerie, & l'on se preparoit à Madrid comme pour soutenir un Siege, dont l'évenement paroissoit douteux, quoy qu'il ne s'agit que d'un Prince escorté de 300 Chevaux.

C'étoit en effet cette escorte qui causoit le plus d'inquietude; la Reyne ordonna au Marquis de Peñalva de ramasser les Officiers reformez avec tous ceux qui se presentoient, & d'aller declarer au Prince que Sa Majesté luy ordonnoit de renvoyer les trois Compagnies de Cavalleries qu'il avoit amenées.

Le Marquis de Peñalva étoit disposé à obeïr, mais il demanda un Ordre du Conseil Royal, & le Secretaire d'Etat refusa de l'expedier, alleguant que la Reyne ne pouvoit rien resou-

dre sans le Conseil du Gouvernement, auquel elle n'en avoit pas même parlé. La Reyne irritée, envoya dire au Secretaire *qu'il pensât serieusement à la difficulté qu'il faisoit naître mal à propos.* Le Cardinal d'Arragon, le Comte de Peñaranda, & le Vice-Chancelier, vinrent trouver Sa Majesté, ils luy représenterent que le Secretaire avoit eu raison, & ils firent une reprimande au President de Castille d'avoir donné lieu par ses conseils à un Ordre qui pouvoit avoir de si mauvaises suites.

On resolut donc qu'on ne prendroit point les armes ; & pour dissiper la crainte où l'on étoit à Madrid, on publia que Don Juan avoit renvoyé son escorte ; & que s'il ne l'avoit pas encore fait, il la renvoyeroit incessamment.

La Reyne ayant perdu l'esperance de se faire obeïr par la force, employa les voyes de douceur qui pouvoient engager Don Juan à renvoyer ses gens de Guerre ; elle luy écrivit par Don Diego de Velasco qui étoit à luy , & la Lettre étoit tres-obligeante.

Le Prince, qui étoit venu secretement à Madrid pour reconnoître l'état des choses, les dispositions de ses amis , & ce qu'il pouvoit entreprendre, répondit à la Lettre de la Reyne avec fermeté , qu'il ne devoit pas s'exposer à la vengeance du Pere Nitard, & qu'il demandoit positivement qu'il sortit du Royaume ; qu'après cela, il seroit celuy de tous ses Sujets le plus soûmis à ses Ordres.

C'étoit exiger une chose de la

Reyne qu'elle n'avoit aucune envie d'accorder ; le Nonce appelé Borromée, le Conseil d'Etat, & les Grands, travaillèrent inutilement à l'y refoudre : cependant le Prince paroissoit si ferme dans sa resolution, que tout le monde jugea que le Confesseur seroit même heureux de se pouvoir retirer en seureté. Il en demeura si persuadé luy-même, & il connut si bien le danger où il étoit, qu'il redoubla ses instances auprès de la Reyne, pour qu'elle luy permit de partir ; elle ne luy répondit que par des larmes & par des soupirs, de sorte qu'il aima mieux exposer sa vie que de luy déplaire en la quittant.

On apprit que le Prince venoit avec des Troupes à Torejon-dardos, qui n'est qu'à qua-

§ 4 MEM. DE LA COUR  
tre lieuës de Madrid. L'inqui-  
tude redoubla parmy ceux qui  
suivoient le party de la Reyne,  
& elle s'en affligeoit plus que  
personne. On l'entendit repeter  
plusieurs fois ces paroles ; *Mon  
Dieu ! mon Dieu ! ce bon Pere sera  
le premier sacrifié.*

Le Conseil du Gouvernement  
s'assembla ; on pria le Nonce de  
porter à Don Juan la Lettre que  
le Pape luy écrivoit, pour le con-  
jurer d'avoir pour la Reyne les  
sentimens de soumission qu'un  
Sujet doit à sa Souveraine.

Le Nonce alla le trouver, il  
revint au milieu de la nuit. Per-  
sonne presque ne s'étoit couché  
dans cette grande Ville ; on at-  
tendoit son retour avec impa-  
tience : car on sçavoit le sujet de  
son voyage, & le peuple alloit  
par troupes dans les ruës de-

mandant déjà qui vive. Les nouvelles que le Nonce raporta ne plurent point à la Reyne, il dit qu'il avoit prié instamment le Prince d'aller à Guadalajara, ou tout au moins d'accorder quelques jours de delay pour prendre des mesures afin de le contenter : mais qu'il luy avoit refusé l'un & l'autre ; & que si le Lundy suivant le Confesseur ne sortoit pas par la porte, il sortiroit par la fenêtre : que Don Juan entreroit dans Madrid pour faire cette execution : on a sçeu depuis, que la Negociation s'étoit passée d'une autre maniere, que le Prince avoit consenty de laisser le Pere Nitard auprès de la Reyne, pourvû qu'elle luy accordât de certains avantages qu'il souhaitoit ; mais que le Nonce qui n'aimoit pas

56 MEM. DE LA COUR

ce Pere luy avoit joué la piece toute complete, en ne declarant point les favorables dispositions de Don Juan.

Le Pere Nitard apprit ce qui se passoit ; il confessa la Reyne le lendemain matin, & se jeta ensuite à ses pieds, la suppliant de ne le pas exposer aux outrages que luy pourroit faire un Prince irrité ; qu'il y alloit de sa vie, & qu'il ne voyoit aucun moyen de la garantir, qu'en cedant à la necessité presente. La Reyne luy répondit avec une grande abondance de larmes, qu'elle ne pouvoit consentir à son éloignement ; qu'il ne s'inquietât pas, & qu'elle mettroit ordre à tout.

Il estoit bien persuadé qu'elle en avoit une entiere volonté, mais que son pouvoir n'y répon-



doit pas ; néanmoins il l'assura que quand bien le peuple devroit le déchirer en piéces , il ne sortiroit de Madrid que par son ordre.

Il se retira chez luy , avec toute la crainte dont un homme menacé du dernier peril peut être capable.

Les choses en vinrent à une telle extremité , que le Lundy 25. Février, la grande Court du Palais se trouva pleine d'une foule de gens de toute qualité , qui demandoient hautement , & avec une vehemence difficile à réprimer , que sans differer , davantage on fit partir le Confesseur ; que personne n'ignoroit ce que Don Juan avoit dit , au Nonce , que la Ville alloit , être exposée au pillage & à la desolation pour un Jesuite ,

„ Etranger , qui n'avoit aucun.  
 „ merite que celuy de plaire à la.  
 „ Reyne.

Le Duc de l'Infantado & le Marquis de Liche voyant tant de monde assemblé, coururent à l'Appartement de la Reyne, qui étoit encore au lit : elle n'avoit point fermé les yeux de toute la nuit, & elle ne dormoit pas alors sçachant une partie de ce qui se passoit. Une de ses femmes nommée Dona Eugenia, étoit à genoux auprès d'elle qui la consoloit.

*Helas ! luy disoit la Reyne, de quoy me sert toute ma Grandeur & ces Titres fastueux que l'on me donne, puis que l'on m'ôte la liberté de garder auprès de moy un homme de bien qui fait toute ma consolation ? Il n'y a point de simple Dame en Espagne qui n'ait un Chape-*

*lain ; on n'y trouve pas à redire. Je suis la seule persécutée dans ce Royaume , & la seule à qui l'on veut ôter son Confesseur ?*

Le Conseil s'assembla promptement , parce que le desordre augmentoit dans la Ville, & qu'il étoit à craindre qu'il n'augmentât encore davantage.

Il y eut des Ministres, qui par attachement pour la Reyne essayèrent de trouver quelque temperamment pour éluder le départ du Pere Nitard : mais les autres allerent à la cause du mal, & dirent que si on differoit de l'envoyer tout étoit perdu ; que Don Juan entreroit dans Madrid, & que tout seroit confondu, amis & ennemis ; qu'il n'étoit question que d'un Religieux que le peuple haïssoit jusqu'à la fureur, & que personne

ne parloit de luy que pour le charger de maledictions, quoy que dans le fond il ne les eût pas meritées, & qu'il fût homme de bien.

Comme Sa Majesté étoit encore au lit quand le Duc de l'Infantado & le Marquis de Liche demanderent à luy parler ; ils ne pûrent la voir , parce que ce n'est pas la coûtume en Espagne que les hommes entrent jamais dans la Chambre de la Reyne, lorsqu'elle est couchée. Ainsi ils allerent à la Cavachuela : c'est un lieu souterrain dans le Palais, où sont les Secretaires d'Etat, \* ils parlerent à Don Blasco de Loyola, & luy voulurent donner un Memoire pour Sa Majesté : mais la precipitation avec la-

\* Que l'on appelle en Espagnol Secretaire del Despacho Universal.

quelle ils étoient montez à l'Appartement de la Reyne, celle avec laquelle ils en descendi-  
rèrent ; & l'empressement qu'ils eurent de se rendre avec Don Blasco au Conseil du Gouvernement, obligea plusieurs personnes qui les rencontrèrent, de les suivre de maniere qu'en entrant dans la Chambre où les Ministres étoient assemblez pour y sçavoir ce qui s'y passoit, \* il se trouva une grande foule de gens qui y entrèrent avec eux, & se mirent à crier tous ensemble ; *Qu'on nous délivre du Iesuite, qu'on le fasse partir.*

Les Ministres demeurèrent surpris, & s'entregardoient tous interdits. Cette troupe renouvela ses instances, en ajoû-

\* Ces deux Seigneurs n'étoient point de la Junte du Gouvernement.

tant même quelques menaces contre ceux qui retiendroient le Pere Confesseur.

Sans differer davantage la resolution fut prise, & ils envoyèrent Don Blasco de Loyola trouver la Reyne avec un Decret, dont on le chargea. Il portoit que le Conseil avoit conclu que le Pere Nitard sortiroit de Madrid dans trois heures de tems. L'Ordre en étoit tout dressé; la Reyne ne fit point paroître d'émotion en le lisant, elle le signa avec beaucoup de fermeté, & sans jeter une larme; & comme elle vouloit que cet éloignement ne parût pas forcé, & qu'il y eût quelque chose d'honorable, elle fit dresser un autre Acte de son Congé, en ces termes:

*Le Pere Jean Eurard Nitard,*

de la Compagnie de Iesus, mon Confesseur, Ministre d'Etat & Inquisiteur General, m'a supplièe de luy permettre de se retirer de ces Royaumes; & bien que je sois aussi satisfaite qu'on le puisse jamais être, non seulement de sa vertu, & de ses autres bonnes qualitez; mais encore du zele & de l'application avec laquelle il a travaillé pour le service de cette Couronne; neanmoins ayant eu égard à ses instances prieres, & pour d'autres justes raisons, j'ay bien voulu luy accorder la permission qu'il demande pour aller où il luy plaira: Et comme je souhaite que cela se fasse en la maniere que sa dignité & ses merites le demandent, j'ay jugé à propos qu'il prit à son choix la qualité d'Ambassadeur extraordinaire en Allemagne ou à Rome, en retenant toutes ses Charges avec

4 MEM. DE LA COUR

*tous les avantages qui y sont attachés. Fait à Madrid le vingt cinq Février 1669.*

✓ Aussi-tôt-que Dom Blasco fut retiré, la Reine ne se faisant plus de violence pour se contraindre, & pour retenir ses larmes, en versa beaucoup, & se jeta sur s<sup>on</sup> lit avec toute la douleur possible, disant de tems en tems; *Helas ! hélas ! de quoy me sert d'être Reine & Regente !* D'un autre côté le Conseil chargea le Cardinal d'Arragon & le Comte de Peñaranda d'aller apprendre au Pere Nitard l'Ordre que sa Majesté avoit signé. Il n'eut pas lieu d'en être surpris par tout ce qui avoit précédé cette nouvelle, & par les instances que le Nonce luy avoit faites pour l'empêcher d'aller au Conseil comme il en avoit le dessein.



luy disant que le peuple étoit si irrité, qu'il apprehendoit qu'il se montroit on ne le mit en pieces.

Les Superieurs des Jesuites étoient venu le voir pour le préparer à ce coup, l'Amirante de Castille y vint aussi, & il luy dit avec cette liberté que donne une naissance distinguée, & beaucoup d'esprit, qu'il s'étoit attiré tous ces malheurs par plusieurs raisons qu'il luy particularisa. Le Pere qui n'étoit point encore accoûtumé à des reprimandes, se fâcha de celles-cy; & luy dit que de tels discours ne devoient pas se tenir à un Inquisiteur Général devant tout le monde.

Lorsque le Cardinal d'Arragon arriva, il le trouva fort affligé; cette nécessité de partir

sur le champ sans prendre même congé de la Reine sa bienfaitrice, le touchoit sensiblement: le Cardinal ne put retenir ses larmes en le voyant, soit par la consideration des choses de cette vie & du peu de fond que l'on y doit faire, ou par l'estime particuliere qu'il avoit pour luy. Il luy offrit mille pistoles pour son voyage, & le Comte de Peñaranda une lettre de change de trente mille ducats; il ne voulut pas les prendre, disant que comme il étoit venu pauvre Religieux, il scauroit bien s'en retourner pauvre Religieux.

Le Cardinalle consola autant qu'il put, & luy dit qu'il l'accompagneroit jusqu'à Fuenca-  
ral, ensuite il se retira pour le laisser en liberté de mettre ordre

à ses affaires, & sur le soir il vint le prendre dans son Carrosse bien accompagné; il luy demanda d'abord si ses hardes étoient prêtes : mais il répondit qu'il n'avoit point d'autres hardes que son habit & son breviaire, ainsi ils partirent escortez de tous les Officiers del'Inquisition: dès que le peuple vit le Pere Nitard, il se mit à crier contre luy & à luy jeter des pierres, le chargeant d'injures & de malédictions ; il avoit besoin d'être avec un homme de cette Dignité pour ne se pas trouver exposé à la fureur publique ; la douleur qu'il eut d'un traitement si rude, l'obligea de dire plusieurs fois les larmes aux yeux, que Dieu l'éprouvoit en le mettant dans la fournaise des tribulations, & qu'il seroit bien

heureux d'être trouvé de bon aloy.

En passant dans les ruës, il disoit à ceux qui l'accabloient d'injures: Adieu mes enfans, adieu je m'en vais.

Il ne voulut point accepter l'Ambassade de Rome, quoy que la Reine luy écrivit tres-obligamment à Fuencaral pour luy en reïterer l'offre. Elle luy envoya deux mille pistoles pour son voyage de Rome, quelques Pierreries & une augmentation de deux mille écus de pension; ses Gens trouvèrent quand il fut parti un cilice & des disciplines dans son Cabinet.

Lors qu'on ne craignit plus de déplaire au Pere Confesseur, en rendant ses devoirs à Don Juan, chacun le fut voir à Consuegra, & luy témoigna son

zele; il écrivit à la Reine pour la remercier d'avoir éloigné son ennemy, & celuy de l'Etat, & il l'a prioit d'agréeer qu'il vint à la Cour pour salüer le Roy & luy baiser les mains. Mais au lieu de luy permettre, elle luy ordonna de se retirer à douze lieües de Madrid, il en fut touché, & s'en plaignit comme d'un exil; cela ne l'empêcha pas de demander par ses Lettres, tant à la Reine qu'au Conseil, que l'on travaillât au soulagement du peuple, & quel'on remplit les Charges dont le Pere Nitard étoit revêtu, de quelques personnes capables de les bien exercer: Il representoit que ces Dignitez luy devoient être ôtées, puisqu'il étoit aussi important de l'empêcher de revenir dans le Royaume, qu'il

70 MEM. DE LA COUR  
avoit été nécessaire de l'en faire sortir.

Il demandoit aussi que l'on ôtât la charge de President de Castille à l'Evêque de Placencia, parce que c'étoit luy qui avoit dressé le Decret sur lequel Malladas fut étranglé, & que le Marquis d'Aytone son enemy capital n'eut plus la liberté d'opiner sur les affaires qui le concernoient.

La Reine mécontente de la maniere dont le Prince luy écrivoit, & encore plus mécontente de tout ce qui s'étoit passé, luy fit une réponse peu obligante, & luy ordonna de se défaire incessamment de son escorte comme il s'y étoit engagé.

Il s'en plaignit au Cardinal d'Arragon & au Nonce, marquant à la Reine aussi bien qu'à

ces Prelats, qu'il ne pouvoit renvoyer ceux qui l'accompagnoïent qu'il n'eût appris auparavant que le Pere Nitard étoit hors du Royaume, parce qu'il avoit encore tout à craindre de son côté.

Le Conseil s'assembla là-dessus, & l'on trouva à propos que le Cardinal fut à Guadalajara, pour engager le Prince à faire ce que la Reine vouloit ; il y consentit enfin, & l'escorte partit après que le Cardinal eut ménagé une espeece de Traité entre cette Princesse & Don Juan, par lequel elle luy confirmoit le Gouvernement des Pais bas, & luy donnoit parole que le Pere Confesseur se demettrait de ses Charges ; que le President de Castille & le Marquis d'Aytone n'entreroient

point en connoissance des choses où il avoit part; qu'il pourroit s'établir où il le jugeroit à propos; que l'on penseroit aux moyens de soulager le peuple; que personne ne seroit admis à pas un des Ordres Militaires de Castille, qu'il n'eut servy dix ans sur terre ou sur mer; que le Pape seroit Dépositaire de la parole de la Reine pour la secreté du Prince. Il y avoit encore plusieurs autres articles moins essentiels que ceux-cy, & qui alloient tous à la satisfaction de Don Juan, ou au soulagement du peuple.

Il cessa alors de faire ses remontrances ordinaires jusqu'au mois de May, qu'il apprit que la Reine mettoit sur pied un Regiment pour la garde du Roy, & qu'elle en avoit fait Colonel  
le



le Marquis d'Aytone.

Il en écrivit fortement à cette Princesse, luy représentant que cela étoit contre la Coutume des Rois d'Espagne, qui n'avoient jamais voulu d'autres gardes que les habitans de Madrid, & que ce Regiment affa-  
meroit la Ville, & seroit cause de beaucoup de malheurs, dont il luy faisoit une longue déduction.

Je ne puis m'empêcher de marquer qu'il se plaignoit aussi par cette Lettre, que la Reyne ne luy avoit pas fait reponse de sa main, & qu'elle se fut servie de celle du Cardinal d'Arragon sous le prétexte d'une migraine, disant en propres termes, *qu'un homme de son rang n'étoit pas à l'épreuve d'un tel mépris.*

Ce qui sert à faire connoître sur quel pied sont les Enfans naturels des Rois d'Espagne.

Tous les Tribunaux , tant Souverains que subalternes , le Corps de Ville , & le Peuple, firent de tres-longues & tres-inutiles remontrances à la Reyne, pour l'empêcher de mettre ce Regiment dans Madrid.

On l'en importunoit si souvent qu'elle signa un Ordre, par lequel elle défendoit qu'on luy en parlât davantage, & sans différer elle leva le Regiment.

Elle ordonna ensuite à Don Juan sous des peines fort rigoureuses, de s'éloigner de Guadajajara : Il obeit avec beaucoup de respect, quoy qu'il fut en état par les amis qui luy étoient venus d'Arragon & d'ailleurs, de ne faire que ce qu'il auroit vou-

lu ; le bruit couroit même qu'il devoit venir dans peu à Madrid, & plusieurs personnes en avoient une inquiétude mortelle.

Pour calmer les esprits, la Reyne luy écrivit qu'elle souhaitoit qu'il allât en Aragon en qualité de Vice-Roy, & de Vicaire General des Royaumes qui en dépendent.

Cet Ordre luy donna une sensible joye, & il la témoigna par les remerciemens qu'il en fit à la Reyne, à laquelle il écrivit une grande Lettre, pour la supplier de songer serieusement à l'éducation du Roy. Il luy en representoit les consequences, en homme qui avoit de l'esprit & de l'honneur ; Il écrivit aussi au Pape le 7. Juin, pour le conjurer d'obliger le Pere Nitard à se dé-

mettre de ses Charges.

Cependant, les ennemis de la Reyne firent courir un Decret supposé ; par lequel elle ordonnoit au Conseil que l'on fit incessamment desarmer le Peuple, & que l'on emportât les armes à l'Hôtel-de-Ville. Il fut aisé de persuader dans le monde que c'étoit son intention, & cette nouveauté altera si fort les esprits, que l'on étoit sur le point de se soulever.

Cette raison jointe au desordre effroyable que commettoit le Regiment des Schamvergues ( c'est ainsi qu'on le nommoit, parce qu'ils étoient habillez à la Françoisise, & que les Espagnols ont pris cette mode de M. de Schomberg : ) cette raison, dis-je, obligea le Conseil Royal de faire encore une remontrance

à la Reyne, pour l'engager d'envoyer les nouveaux Soldats sur les frontieres : mais elle ne répondit point à la priere des Ministres , parce qu'elle croyoit que ces gens de Guerre seroient à tenir toujours la Ville dans le respect.

Don Juan étoit à Sarragosse aimé de la Noblesse, & chery du Peuple : la Reyne ne pouvoit luy pardonner le déplaisir qu'il luy avoit donné de faire éloigner son Confesseur , qui faisoit à Rome un triste personnage ; de maniere que l'on disoit assez plaisamment , *Que la Reyne avoit une si grande aversion pour les Espagnols , qu'elle n'avoit consenty à la ruine du P. Nitard, que depuis qu'il s'étoit fait naturaliser Espagnol.*

Mais elle conservoit tant d'estime & d'affection pour luy, qu'

elle travailloit puissamment à luy procurer le Chapeau de Cardinal. Elle donna là-dessus des Ordres secrets au Marquis de S. Romain, son Ambassadeur ordinaire à Rome. On le scût à Madrid, & cette nouvelle y causa beaucoup d'allarme, chacun apprehendant que si le Pere Confesseur devenoit Cardinal, il ne revint sur ses pas ; & l'on se persuada que la Reyne ne maintenoit le Regiment des *Schembergs*, que pour favoriser ce dessein.

Le Conseil en ayant une véritable crainte, songea aux moyens de traverser le Pere Nivard dans sa pretention, & pour cet effet on dépêcha un Courrier au Marquis de S. Romain, pour proposer au Pape d'autres Sujets dignes de la Pourpre ; la

Reyne feignit d'y consentir, pendant que sous main elle luy renouvelloit ses Ordres : mais l'Ambassadeur qui n'étoit pas des amis des Jesuites, conduisit la chose de maniere, que Sa Sainteté donna l'exclusion au Pere Nitard, & l'obligea de se dépouiller de ses Charges.

Le General de son Ordre qu'il avoit negligé, & qui luy en vouloit beaucoup de mal, profitant de ce revers de fortune, l'envoya aussi-tôt dans une de leurs Maisons proche de Rome.

Il s'y retira avec un esprit de moderation tres-exemplaire, & de tout son train il ne garda auprès de luy que le frere Bustos son Compagnon. Voila bien des coups de foudre les uns sur les autres : celuy-cy parut si terrible à la Reyne, elle qui ne dou-

toit point du bon succez de sa Négociation, qu'elle en tomba malade d'une fièvre tierce qui luy dura long-tems.

Il est aisé de croire par tout ce que je viens de rapporter, que son ressentiment devint plus fort que jamais contre Don Juan. Elle avoit des dispositions naturelles à le rendre responsable de toutes les choses qui la chagrinoient ; & comme elle vit arriver en même tems à Madrid les Bulles de la Charge d'Inquisiteur General, elle ne douta point que ce ne fut l'ouvrage du Prince : de sorte que cette Place qu'elle trouvoit si dignement remplie par le Pere Nitard , le fut alors par Don Antonio Balladores President de Castille ; & le Pere Nitard de son côté étoit toujours proche de Rome sou-



mis à tous les mauvais traitemens , que le General de son Ordre vouloit luy faire essuyer.

La Reyne ne pouvant souffrir qu'un homme, qui avoit tant de part à sa confiance & à son amitié, & qui avoit gouverné si absolument toute la Monarchie d'Espagne, demeurât exposé au caprice & au ressentiment de son General, employa tout le credit qu'elle avoit à Rome pour mettre le Pere Nitard dans un autre état.

Clement IX. étant mort au mois de Decembre 1669. le Cardinal Altieri fut élu Pape, & il prit le nom de Clement X. La Reyne qui ne douta point que ce Pontife ne luy accordât le Chapeau pour son Confesseur, nomma ce Pere pour être Ambassadeur extraordinaire d'Es-

pagne auprès de Sa Sainteté, Employ qu'elle luy avoit offert quand il partit de Madrid, & qu'il n'avoit pas voulu accepter ; Elle luy procura son retour à Rome, elle travailla auprès de Sa Sainteté si heureusement, que le Pere Nitard fut créé Archevêque d'Edesse. Elle continua de solliciter sa promotion avec beaucoup de chaleur. Le Pape étant ainsi pressé le fit Cardinal Prêtre au mois d'Avril 1672. & il luy donna au mois d'Aoust suivant, le titre de S. Balthelemy d'Isola, & place dans quatre Congregations.

Cette nouvelle causa une sensible joye à la Reyne, & toutes les personnes qui étoient attachées à elle luy en firent leurs complimens. Le nouveau Cardinal écrivit à Don Juan une

Lettre fort civile, dans la pensée que cette honnêteté luy en attireroit une autre de la part de ce Prince, & que trouvant par-là le moyen de se reconcilier avec luy, il consentiroit à son retour en Espagne; mais il se trompa dans son projet, & Don Juan ne luy fit pas même de réponse; le Cardinal Nitard voyant l'éloignement que ce Prince continuoit d'avoir pour luy, ne songea plus à faire le voyage de Madrid, que dans le tems que l'on couronneroit le Roy.

Mais comme ce que j'ay écrit du Cardinal Nitard m'a conduit insensiblement jusques au tems de Don Fernand de Valenzuela, il me semble que je dois aussi parler de luy.

Il étoit de la Ville de Ronda au Royaume de Grenade :

on le croioit *Hidalgo* , c'est-à-dire Gentilhomme, & non point *Cavallero* : Car on fait cette difference en Espagne entre un Cavalier & un Gentilhomme, que le premier déçend d'une Famille ancienne, ou du moins est allié de quelque Maison illustre , qu'il ne paye ny taille, ny tribut , & que l'autre n'est exempt de rien , & peut avoir acquis sa qualité de Gentilhomme.

Valenzuela vint fort jeune à Madrid , où le Duc del' Infantado le prit pour son Page, allant Ambassadeur à Rome ; il étoit bienfait de sa personne, d'une Phisionomie agréable ; il avoit beaucoup d'esprit , il aimoit l'étude, il étoit naturellement Poëte, le caractere de ses vers étoit tendre & passionné ;

on en a vù plusieurs de sa façon , & entr'autres des Comedies qu'il fit représenter pour divertir la Reyne Mere, dans le tems où il commençoit d'entrer dans l'honneur de ses bonnes graces.

Le Duc del' Infantado étant de retour d'Italie , fit recevoir Don Fernand Chevalier de Santiago : c'est ordinairement par-là que les grands Seigneurs commencent à récompenser ceux de leurs domestiques qu'ils considerent le plus; mais il n'eût que ce titre pour plusieurs années de service qu'il avoit rendu à son Maître , parce que ce Duc mourut avant que de luy avoir fait aucun autre bien.

Il se trouva donc tout d'un coup sans Protécteur , & si pauvre, qu'il fut obligé de de-

86 MEM. DE LA COUR

venir *Passante en Corte*, ce qui veut dire homme vivant d'industrie. A la verité il avoit des talents heureux, qui le mettoient assez en état de réussir dās toutes les choses qu'il entreprenoit; de sorte qu'après avoir examiné la mediocrité de sa fortune, il jugea que le meilleur moyen de se pousser, étoit de faire connoissance avec quelques personnes qui fussent particulièrement attachées aux intérêts de la Reyne, & il en chercha les moyens avec tant d'application, qu'il eut accez auprès du Pere Nitard; il le choisit aussi-tôt pour son Patron, & il ne pouvoit mieux choisir; de maniere qu'il s'attacha à luy avec une soumission & un dévouement extraordinaire. Ce Pere ayant reconnu qu'il avoit

de l'esprit & de l'adresse , & qu'il étoit capable d'un secret, luy fit part des siens ; & dans la suite il luy confia ceux de la Reyne, & luy expliqua les chagrins qu'elle avoit contre Don Juan d'Autriche. Il sçût profiter des lumieres qu'on luy donnoit , & des dispositions favorables du Pere Confesseur ; il commença à se rendre si nécessaire auprès de luy , qu'il ne pouvoit presque plus s'en passer. Cela l'obligea de luy donner entrée au Palais, afin qu'il y vint luy rendre compte des affaires dont il le chargeoit.

Dés que Valenzuela fut introduit dans le Palais, il n'y perdit pas de tems, il en sçavoit déjà la Carte, & il n'ignoroit pas qu'entre toutes les femmes qui servoient la Reyne, il y avoit

✓ une Allemande nommée Dona Eugenia qui possédoit la confiance de Sa Maîtresse. Il chercha les moyens de la voir ; il s'arrêta souvent sous les fenêtres de sa chambre ; & comme il étoit bien fait, elle ne tarda pas à le remarquer.

Enfin ils se parlerent, il luy plût pour le moins autant qu'elle luy plaisoit, & elle luy permit de la *Galanteur*: c'est le terme usité, lors que l'on s'attache à servir une Dame du Palais ; & c'est une chose si commune, qu'encore qu'un homme soit marié, il ne laisse pas de rendre publiquement à sa Maîtresse les mêmes soins que l'on rend à celle dont on veut faire sa femme.

Dona Eugenia ne receût pas avec indifferance les témoigna-



ges que le jeune Valenzuela luy donnoit de sa passion ; & il l'a pressa tant de consentir à l'épouser , qu'elle en parla à la Reyne.

Elle l'avoit déjà remarqué , & il ne luy avoit point déplû : de sorte qu'elle fut bien aise de l'attacher à elle en consentant au mariage de sa Favorite ; elle accorda même à Dona Eugenia pour son nouvel Epoux , une charge d'Ecuyer ordinaire à l'Ecurie : dans ce tems-là les differends de la Reyne & de Don Juan augmentèrent ; & comme Don Fernand avoit eu l'adresse de s'y intriguer, il n'obmettoit rien pour rendre quelques services utiles à la Reyne : Elle reconnoissoit son zele avec plaisir , & elle luy en sçavoit tant de gré , qu'elle augmen-

90 MEM. DE LA COUR  
toit chaque jour les témoignages de sa confiance.

Le Pere Nitard mettoit tout sur son compte, & il contribuoit volontiers à l'avancement de Valenzuela, parce qu'il le regardoit comme sa Créature; ainsi sa fortune prenoit peu-à-peu des forces; mais elle se déclara absolument pour luy, lors que Don Juan revint d'Arragon en Castille, & qu'il fit chasser d'Espagne le Pere Confesseur.

Valenzuela demeura seul auprès de la Reyne sans aucun surveillant, car le Prince retourna à Saragoſſe en qualité de Vicaire General du Royaume d'Arragon.

L'esprit de la Reyne avoit été d'abord si accablé de l'éloignement du Pere Nitard, & ses ennemis en prenoient si bien leur

avantage , qu'elle fut quelque tems à se remettre d'un coup si rude : mais ayant considéré le besoin qu'elle avoit d'une personne à qui elle pût confier ses affaires les plus secretes, elle jetta les yeux sur Valenzuela, qui étoit demeuré de son côté, fort étourdy de l'avanture du Pere Nitard.

Un jour la Reyne dit à Dona Eugenia de luy amener son Mary secretement le soir, pour qu'elle pût luy parler sans témoins. Dona Eugenia ne manquoit, ni d'esprit, ni d'ambition; elle fut transportée de joye, de penser que Valenzuela alloit avoir des conversations si particulières avec la Reyne, & elle obeit tres-exactement aux Ordres qu'elle avoit reçûs.

La premiere fois qu'il entra

dans la Chambre de la Reyne, il étoit assez tard ; il s'étoit armé d'un Broquel, qui est un espece de Bouclier, & que l'on porte ordinairement en Espagne lorsque l'on va en quelque lieu où il peut y avoir du peril ; ses cheveux, qu'il avoit fort beaux, étoient attachez d'un grand nœud de ruban ; il n'avoit point de Golille, car on la quitte dès qu'il est nuit ; il n'avoit rien oublié de tout ce qui pouvoit le rendre agreable à la Reyne. Elle parut dans un deshabillé qui luy s'étoit mieux que l'habit de veuve qu'elle portoit tous les jours, & qui ressemble beaucoup à celui d'une Religieuse.

Valenzuela se jetta d'abord à ses pieds ; & après luy avoir rendu de tres-humbles actions de grace pour l'honneur qu'elle luy

faisoit dans ce moment, il l'assura que son sang, sa vie, en un mot tout ce qui étoit en son pouvoir luy étoit si parfaitement dévoué, qu'il osoit croire qu'aucun de ses Sujets n'étoit à elle de la maniere qu'il y étoit. La Reyne ajoûta foy à ses paroles, & depuis cette nuit il ne s'en passa guère qu'elle ne le fit venir sans bruit dans son Appartement.

Sa femme l'y conduisoit, & la Reyne luy ordonna d'y demeurer toujours, pour que la bien-séance ne fut choquée en rien. C'étoit là qu'il luy rendoit compte de tout ce qu'il apprenoit, & qu'il l'informoit des choses les plus secrettes qui se passoient à la Cour & à la Ville, des desseins de Don Juan, de ceux des Seigneurs qui étoient dans

les interests de ce Prince, & des mesures que l'on prenoit contre elle; de maniere qu'elle sçavoit tout, sans qu'il parût qu'elle parlât à personne: & l'on disoit communément à la Cour qu'il y avoit un *Duende* dans le Palais, c'est à dire un Esprit folet, qui avertissoit la Reyne de toutes les nouvelles & de toutes les affaires les plus secretes: mais au bout de quelque tems, on reconnut que Valenzuela étoit l'Esprit folet, & depuis on le nomma *el Duende de la Reina*.

L'affection qu'elle avoit pour luy augmenta à tel point, que tout le monde en fut informé, & les Courtisans s'attacherent à plaire au nouveau Favory.

On n'obtenoit plus de graces que par son canal; le credit des Ministres étoit si diminué,

qu'on ne les comptoit déjà plus pour rien, & ils commencerent d'en murmurer entre-eux.

*Qu'est-ce que cecy, disoient-ils, à peine a-t-on chassé le Pere Nitard, que voicy un nouveau Favory qui prend sa place, avec plus d'autorité que l'autre n'en avoit.*

Le bon-heur de Valenzuela faisoit mille envieux ; on parloit de la Reyne avec la dernière liberté, les Grands & le Peuple disoient tout d'une voix qu'un homme de rien, qu'un jeune ignorant gouvernoit l'Espagne, & qu'il y avoit de la honte & de la foiblesse à le souffrir.

La Reyne sçachant ce qui se passoit, resolut de faire promptement la fortune de Valenzuela, afin qu'il ressentit les effets de sa protection avant qu'on pût luy nuire : dans cette vûë, elle luy

donna la Charge de premier Ecuyer , fans avoir égard à la coûtume , qui vouloit qu'elle en parlât aux Ministres , comme c'est l'usage en Espagne , lorsqu'il s'agit de ces sortes de postes : mais elle auroit apprehendé qu'ils ne s'y fussent opposez ; de sorte que sans faire aucune consulte ( c'est le terme usité en Espagne ) elle voulut qu'on luy en expediât les Provisions.

Le Marquis de Castel-Rodri-go , qui étoit pour lors Grand Ecuyer , s'y opposa de tout son pouvoir , & refusa de le laisser entrer dans cette Charge, alleguant beaucoup de raisons desobligeantes pour Don Fernand, & entre-autres qu'il n'avoit aucun tître qui pût luy faire esperer un tel honneur. La Reyne leva promptement cette difficulté ;



culté ; elle le fit Marquis de Sanbortolome de los Pinares.

Quand on vit un changement si avantageux dans la fortune de Valenzuela, on ne douta plus qu'il ne fut *Valido*, c'est-à-dire le Favory ; le bruit s'en répandit dans toute l'Espagne, avec des circonstances tres-desagréables pour Sa Majesté sans qu'elle y voulut faire attention, soit qu'elle méprisât ceux qui étoient assez hardis pour parler d'elle, ou qu'elle eut des raisons particulières pour ne pas changer de conduite.

Au bout de quelque tems, le Marquis de Castel Rodrigo, Grand Ecuyer, vint à mourir, & la Reyne donna sa charge à Valenzuela. Si les Grands avoient déjà murmuré lors qu'il

98 MEM. DE LA COUR

entra dans un employ moins  
considerable, il est aisé de s'i-  
maginer l'excez de leur cha-  
grin, & celuy de leur déchaî-  
nement, quand ils le virent dans  
un poste qu'ils envioient tous,  
& dont ils se trouvoient sans cõ-  
paraison plus dignes que luy :  
Mais ils cesserent de faire du  
bruit sur cette Charge , parce  
qu'ils eurent un autre sujet de  
parler bien plus étonnant. Sa  
Majesté fit Valenzuela Grand  
d'Espagne de la premiere Clas-  
se, avec la Clef dorée double. A  
cette nouvelle tout le monde  
s'entre - regardoit , & demeu-  
roit müet , ne pouvant assez ex-  
primer la surprise où l'on étoit.  
Les Seigneurs qui se rencon-  
troient ne disoient autre chose  
sinon : *Valenzuela es grande O*  
*tempora, O mores?* Enfin la Rey-

ne le déclara Favory ; de sorte qu'il donnoit tous les Ordres avec elle comme Premier Ministre, ou pour mieux dire comme Maître absolu. Personne ne se récria sur le nouvel honneur qui venoit de luy arriver ; car on ne doutoit pas que de tels commencemens ne fussent poussez jusques au Ministère.

Etant élevé à un poste si éminent, il ne luy manquoit que des amis pour aider à le soutenir, si sa fortune venoit à faire un faux pas.

Il n'eût aucune peine à s'en faire dans une situation si avantageuse, que toutes les graces, tout l'argent, toutes les Charges & tous les Benefices étoient en sa disposition : mais aussitôt qu'il procuroit du bien à quelqu'un des Grands, il y en

E ij

avoit vingt autres qui devoient ses ennemis, & qui luy vouloient du mal de ne les avoir pas préferéz ; de manière qu'il se plaignoit souvent de ne pouvoir satisfaire tout le monde : & comme le nombre de ses amis étoit inferieur à celuy de ses ennemis, ceux-cy commencerent à cabaler ensemble pour trouver les moïens de faire revenir Don Juan d'Autriche, dans la pensée que c'étoit le moïen le plus sûr pour chasser Valenzuela.

La cabale des mécontents augmentoit si fort, que l'on ne voyoit plus que des Pasquines & des Satires en prose & en vers contre la Reyne, & contre luy. On prétendoit même qu'il empêchoit Sa Majesté de recompenser les ser-

vices de plusieurs personnes qui devoient avoir de grands Emplois , & l'on eût l'insolence d'attacher une nuit proche du Palais un portrait de la Reyne avec Valenzula : il avoit à ses pieds toutes les marques qui representent les Charges , une Epée pour le Connétable , une Ancre pour l'Amiral , une Clef dorée pour un Gentilhomme de la Chambre , un Collier de la Toison pour les Chevaliers de cet Ordre, & ainsi du reste; il luy monroit toutes ces choses d'une main , & il avoit écrit ,

*Esto se vende*, c'est-à-dire, tout cela se vend :

Et la Reyne appuyant la sienne sur son cœur, il y avoit encore écrit.

*Esto se da* : c'est à-dire, & cel-

le-cy se donne. Le bruit cou-  
roit fort qu'il vendoit bien cher  
toutes les Charges & les Di-  
gnitez, à quoy les personnes de  
la premiere Qualité se trou-  
voient tres-interressées, & son  
avarice luy attiroit beaucoup  
d'ennemis.

Mais ce qui est de singulier,  
c'est que tous les bruits qui  
couroient, ne faisoient aucune  
impression sur l'esprit de la Rei-  
ne ; elle disoit toujours que  
son Rang l'a mettoit au des-  
sus de ces sortes de médisan-  
ces ; qu'elle se reprocheroit à  
elle-même d'être capable de se  
fâcher contre des misérables si  
indignes de sa colere ; que le  
moyen le plus sûr de les pu-  
nir de leurs sottises, c'étoit de  
ne faire pas semblant de les  
appercevoir ; qu'on ne par-

loit du Marquis de Valenzue-  
 la que par envie , & qu'elle  
 ne vouloit pas abandonner un  
 des meilleurs Sujets du Roy,  
 son Fils , à cause de la mau-  
 vaise humeur de quelques  
 broüillons ; de maniere que ce  
 qu'on faisoit pour détruire le  
 Favory , ne servoit qu'à l'af-  
 fermir davantage dans l'esprit  
 & dans les bonnes graces de la  
 Reyne.

Il cherchoit cependant tous  
 les moyens possibles d'acque-  
 rir l'affection du peuple ; il fai-  
 soit en sorte que Madrid étoit  
 toujours abondammentourny  
 des choses nécessaires à la vie,  
 & il aimoit mieux qu'il luy en  
 coûtât son argent sans qu'on le  
 fçeut, & que les denrées fus-  
 sent à bon marché. Il faisoit  
 faire souvent des Fêtes de Tau-

104 MEM, DE LA COUR  
reaux, où il paroïſſoit preſque  
tôujours vêtu d'un habit noir  
brodé d'argent avec des plu-  
mes blanches & noires, comme  
étant en petit deüil, à cauſe  
que la Reyne étoit veuve: mais  
auſſi-tôt qu'il entroit dans la  
place, & qu'il venoit, ſelon la  
Coûtume de ceux qui veulent  
combattre les Taureaux, ſous  
le balcon de la Reyne, luy fai-  
re une profonde reverence, &  
luy demander permiſſion de  
*Taurear*, elle luy envoioit de-  
fendre de s'expoſer. On remar-  
qua à une de ces Cources, qu'il  
portoit une écharpe de taffetas  
noir, brodée d'or avec une de-  
viſe, qui avoit pour corps un  
Soleil qu'un Aigle regardoit fi-  
xement, & pour ame ces paroles.

*Tengo ſolo licentia*, qui veu-  
lent dire, *Il n'eſt permis qu'à moi.*



Quelques jours après il parut à un jeu de Cañas, portant peint sur son Bouclier ( car on en porte à cette sorte de Cource, qui est un ancien divertissement des Mores ) un Aigle armé du foudre de Jupiter avec la même ame : *Il n'est permis qu'à moy*. Comme il n'y avoit point de risque à courre dans cette réjouissance, la Reyne voulut bien que Valenzuelay fit voir son adresse, & il remporta le prix sur un grand nombre de jeunes Seigneurs qui le luy disputoient: Il receut des mains de la Reyne une Epée garnie de Diamants. On parla fort à la Cour des deux devises du Favorý, & chacun les expliqua selon son génie: Il fit représenter des Comédies qu'il avoit composées, & tout le monde eût

la liberté de les voir sans rien payer ; rien n'étoit plus capable de luy gagner le cœur des Espagnols , car ils aiment passionnement les spectacles , jusques à garder l'argent qu'ils ont pour nourrir toute leur pauvre famille , afin de louer une place bien chere aux Fêtes de Taureaux : Valenzuela ne se contenta pas de cultiver l'affection du peuple par ces moïens-là : il en chercha encore d'autres : Il fit travailler à plusieurs Edifices , on rebâtit la Plaça Mayor , dont la meilleure partie avoit été consumée par le feu, & particulièrement la Maison où leurs Majestés alloient pour voir les Cources des Taureaux & de Cañas ; il fit construire un Pont à la porte de Toledo sur le Mançanares , qui

coûta un million de Ducats, & un autre sur la même rivière au Pardo, qui est une des Maisons de Plaisance du Roy. On perfectionna par son ordre le Frontispice & la Place du Palais, & l'on éleva la Tour de l'Appartement de la Reyne.

Il continuoit avec des soins assidus de contribuer aux divertissemens de la Reyne, & du Roy son Fils; ce jeune Prince commençoit d'aller aux parties de plaisir qui se faisoient à Aranjues, à l'Escorial, & dans les autres Maisons Royales. Un jour que le Marquis de Valenzuela avoit pris les Ordres du Roy pour une Chasse fort agréable dans le tems que toute la Cour étoit à l'Escorial; le Roy voulant tirer sur un Cerf, tira sur le Favory & le blessa.

✓ à la cuisse ; la Reyne effrayée,  
 poussa un cry douloureux , & se  
 laissa tomber évanouïe entre les  
 bras de ses Femmes ; cet acci-  
 dent donna lieu à tout le mon-  
 de de prédire la chute prochain-  
 ne de Valenzuela , dont cette  
 ✓ aventure sembloit être un pré-  
 sage.

Le tems étant venu de faire  
 la Maison du Roy , le Marquis  
 en choisit tous les Officiers : il  
 fit le Duc d'Alburquerque  
 Mayor-Dome Mayor , l'Ami-  
 rante de Castille Cavallerizo  
 Mayor , & le Duc de Medina-  
 Celi *sumiller de corps*. C'est  
 comme le Grand Chambellan ,  
 & celuy qui met la Chemise au  
 Roy : & ce nom qui est tout  
 François , vient des Ducs de  
 Bourgogne , dont la Maison  
 d'Autriche est l'Heritiere. Il

donna de même les autres Charges.

Et comme il y avoit beaucoup plus de pretendans que de place à remplir, il s'attira encore dans cette rencontre un nombre considerable d'ennemis, qui ne pouvoient digérer de n'avoir rien : de sorte qu'ils étoient bien moins disposez à luy pardonner ce qui les regardoit directement, que s'il n'avoit été question que des interêts de l'Etat.

Ils songerent alors plus fortement que jamais à Don Juan, esperant qu'il viendrait les vanger de Valenzuela, & ils travailloient secrettement à convaincre le Roy de la necessité qu'il y avoit de rappeler ce Prince auprès de luy.

La Reyne étant informée de ce qui se tramoit contre son ser-

NO MEM. DE LA COUR

vice , passoit de tristes jours & de plus tristes nuits, bien qu'elle eût de continuelles conferences avec le Marquis : mais elle ne pouvoit penser qu'on le traiteroit peut-être aussi indignement que l'on avoit traité le Pere Niard , sans fondre en larmes & sans en ressentir une véritable douleur ; elle sçavoit que les Grands s'assembloient ; qu'ils parloient avec la dernière liberté du Gouvernement ; que les Vers & les Pasquinades que l'on avoit eu l'insolence de faire courir contre-elle , trouvoient des Auteurs qui ne les desavoüoient plus ; & elle étoit obligée de feindre de ne les point connoître, parce qu'elle ne pouvoit pas les punir.

Valenzuela n'étoit pas de son côté, sans des inquietudes mor-

telles ; l'élevation de sa fortune ne servoit qu'à luy faire voir des precipices ouverts, dont il appréhendoit de ne se pouvoit garantir.

Cependant, Don Juan qui étoit toujours à Sarragosse s'ennuoyoit de son exil, quelque honorable qu'il parût ; il suffisoit qu'il ne fut pas volontaire, pour luy faire de la peine, la Reyne & luy étoient demeurez dans un éloignement mutuel l'un pour l'autre ; & mal-gré la tranquillité apparente de ce Prince, il ne laissoit pas de travailler sous main avec ses amis, pour se faire declarer Infant de Castille : au moins, tout le monde en a parlé de cette maniere.

Il est vray qu'il n'y pût réussir : mais on pretend qu'il n'en perdit pas absolument l'esperance.

Quoy qu'il en soit, il fit une si forte brigue, par le moyen de plusieurs personnes considerables qui approchoient le Roy, que l'on ménagea son retour auprès de luy, & ses amis luy écrivirent que le Roy le souhaitoit ; que tout étoit disposé pour le recevoir, & que le credit de la Reyne ne prévaudroit plus sur le sien.

Ces bonnes nouvelles l'obligerent de quitter l'Arragon, & de se rendre en diligence au Buen-Retiro en 1677.

Pour réüssir dans cette affaire, on avoit fait comprendre au  
 „ Roy, qu'il n'étoit pas seule-  
 „ ment sous la tutelle de la Rey-  
 „ ne sa Mere, mais qu'il étoit  
 „ aussi sous celle de Valenzuela.  
 „ On luy dépeignit ensuite la  
 „ contrainte où l'on le tenoit,



„ avec des couleurs si vives, qu'il  
 „ protesta qu'il sortiroit bien-tôt  
 „ de cette geine: Et bien que la  
 Reyne le gardoit à veuë dans  
 l'apprehension qu'on ne luy  
 donnât des mauvais conseils, &  
 qu'il ne prît des mesures con-  
 traires à ses volontez, il ne laissa  
 pas de se dérober une nuit du  
 Palais, avec un seul Gentil-  
 homme de la Chambre qui cou-  
 choit dans la sienne, & il fut à  
 pied caché dans son Manteau  
 jusqu'au Retiro, qui est assez  
 loin. Il envoya de là un Ordre  
 sur le champ à la Reyne de ne  
 point sortir du Palais.

Il est aisé des'imaginer ce qu'  
 elle devint à des nouvelles si fâ-  
 cheuses, & l'effet que ce revers  
 pût faire sur une Princesse ac-  
 coûtumée à regner.

Elle employa le reste de la nuit

à écrire au Roy, pour le conjurer avec les termes les plus tendres, de luy permettre de le voir & de l'entretenir; mais il le luy refusa toujours.

Dés que le Roy se fut rendu au Retiro, tout le monde ayant été informé de ses intentions, courut le saluer & le reconnoître. Il n'y eut aucun des Seigneurs de la Cour qui ne luy fit des presens si considerables, qu'il y en avoit qui valoient jusqu'à cent mille écus, soit en argent, vaisselle, tapisseries, ou diamans. La joye étoit universelle dans Madrid, & deux raisons la caufoient également: la premiere, est l'amour extrême que les Espagnols ont pour leur Prince: l'autre, c'est que la Reine n'étoit point aimée, & que le Peuple n'avoit pas encore ou-

blié les parolles qu'elle dit une fois , *Qu'elle ne seroit point contente jusqu'à ce qu'elle les eût tous reduits à être vêtus d'Esteras* ( c'est une espeece de natte de jonc fort grosse qui leur sert de matelas & de lit. )

Le lendemain au soir de la retraite du Roy , on fit des Illuminations par toutes les ruës.

Aussi-tôt que Don Juan fut arrivé, il obligea le Roy d'éloigner la Reyne. On l'envoya à Toledé , avec ordre de n'en point partir. L'infortuné Valenzuela prit congé d'elle, avec tous les témoignages de reconnaissance & de douleur qu'il pouvoit luy donner dans un tems si court , & il se retira par son ordre à l'Escorial.

Ainsi , les affaires ayant pris une nouvelle face , il n'y avoit

personne qui ne fît sa cour à Don Juan ; le Roy luy marquoit par des carettes extraordinaires, la joye qu'il avoit de le revoir ; il luy commanda de prendre soin de toutes les Affaires ; & il s'en rendit si absolument le Maître, que son autorité devint beaucoup plus grande que n'avoit été celle de la Reyne & de ses deux premiers Ministres.

Don Juan souhaitoit d'avoir la personne de Valenzuela en son pouvoir ; il ne sçavoit où il s'étoit retiré : mais ayant appris qu'il le trouveroit à l'Escorial, il en témoigna beaucoup de joye : c'est une des Maisons du Roy, qui est d'une si grande étendue, qu'en comprenant les Bâtimens, les Jardins, le Parc, & un Convent de Religieux Ieronimites, qui est contenu dans son en-

ceinte ; on tient qu'elle a plusieurs lieuës de tour , & le tout est fermé de murailles.

Le Roy commanda à Don Antonio de Toledé , fils du Duc d'Albe , d'y aller , pour arrêter Valenzuela. Il partit aussi-tôt avec le Duc de Medina Sidonia , le Marquis de Valparayso , Don Fernand de Toledé , plusieurs autres Seigneurs , & deux cens Chevaux. Le Marquis se promenoit tristement dans la forest voisine : mais ayant entendu le grand bruit que tout le monde faisoit , & receu en même tems avis de ce qui se passoit , par un Courrier que quelques-uns de ses amis luy avoient envoyé à toute bride , il retourna promptement à l'Escorial , & fut trouver le Prieur du Convent des Ieronimites , qui étoit

un fort honête homme, & particulièrement touché des malheurs de ce Favory. Il luy dit en peu de mots le danger où il étoit, & les raisons qu'il avoit de craindre pour sa vie s'il étoit pris ; il le pria avec instance de le mettre en quelque endroit de seureté.

Le Prieur fit aussi-tôt pratiquer une cache dans la Cellule d'un Religieux, dont il étoit assure ; cette Cellule étoit toute lambrifsée ; on en leva un des panneaux ; on ménagea dans l'épaisseur du mur une espece de niche, où l'on mit des matelas, & le pauvre Marquis s'y renferma.

Comme l'on sçavoit qu'il s'étoit retiré dans le Convent, il n'y eut point d'endroit exempt de la recherche de Don Antonio

de Toledo, & de ceux qui l'accompagnoient : ils eurent même si peu de respect pour les lieux les plus saints, qu'ils renverserent presque tout dans l'Eglise.

Mais leur perquisition devenoit inutile, & Don Antonio ne sçavoit à quoy se résoudre. Il voyoit qu'il avoit déjà passé plusieurs jours sans trouver Valenzuela, & il commençoit à croire qu'il avoit eu sans doute les moyens de se sauver, lorsque le Marquis n'ayant presque point d'air dans le trou où il étoit, & se sentant accablé de ses déplaisirs, tomba si dangereusement malade, qu'il n'y avoit plus d'esperance pour luy. Se trouvant dans une si grande extremité, il luy sembla qu'il n'avoit plus rien à ménager : de sorte que le Pere Prieur ayant tiré parole du

Chirurgien du Convent , qu'il garderoit un secret inviolable, il le mena au Marquis pour le saigner : mais un quart-d'heure apres, ce traître le decela à Don Antonio, qui entra dans le Convent ; il fut dans la Cellule où étoit Valenzuela, parce que chaque jour il recommençoit à faire chercher par tout. Don Antonio fit ôter tout d'un coup le panneau qui couvroit le Marquis, il l'apperçût dormant, & qui paroïssoit fort abbatu ; il avoit des armes auprès de luy, & s'il eut été éveillé, il se seroit asseuré-ment deffendu en homme de cœur : Car qu'avoit-il à ménager dans un état si déplorable ?

On le conduisit au Château de Consuegra, qui est du Grand Prieuré de Castille de l'Ordre de Malte ; Don Juan l'avoit voulu



voulu de cette maniere , parce que ce Château dépendoit de luy. Valenzuela y fut dangereusement malade , & il disoit sans cesse à ses Gardes : *Mon Dieu, n'y a-t-il point quelque esperance que je meure bien-tôt ; devois-je vivre encore apres tant de mal-heurs.*

Dés qu'il fut un peu mieux , on le transféra au Château de los Puntales de Cadiz , où il demeura dans une étroite prison ; il témoigna toûjours beaucoup de fermeté dans la suite de ses disgraces.

Enfin , on l'embarqua pour l'envoyer à Chilé aux Filippi- nes. Ce sont des Isles à l'extre- mité des Indes proche de la Chine ; il faut un tems tres- considerable pour y aller , & l'on y mene ordinairement les cri- minels , que l'on fait travailler à

tirer le vif-argent : ils n'y sont pas deux ans sans mourir , ou tout au moins sans être attequez d'un tremblement general dans tous leurs membres , qui les fait plus souffrir que la mort même.

On dit à Valenzuela avant son départ , qu'on l'avoit dégradé de tous ses honneurs , & que le Roy luy avoit ôté toutes ses Charges, luy laissant simplement son nom. *Je voy donc bien*, dit-il froidement , *que je suis beaucoup plus mal-heureux que lorsque je vins à la Cour, & que le Duc de l'Infantado me prit pour son Page.*

Il ne pût même sçavoir la destinée de la Reyne, ni ce que sa femme & ses enfans étoient devenus. On avoit enfermé celle-cy avec eux à Talavera de la Reina dans un Convent, & l'on avoit défendu à l'Abbesse de

l'en laisser sortir, ni parler à personne.

On raconte, que dans le tems qu'il estoit sur le Port de Cadiz prêt à s'embarquer, une femme d'une grandeur extraordinaire fort bien habillée, & couverte de sa Mante, comme c'est la mode en Espagne, se glissa parmy ses Gardes jusqu'auprès de luy: *Prends courage, Valenzuela*, luy dit-elle, *ton Ennemy mourra, & tu reverras encore l'Espagne.*

Ceux qui l'entendirent parler ainsi, la voulurent arrêter: mais elle trouva le moyen de se sauver, & l'on a vû en effet dans la suite du tems, que Don Juan est mort, & qu'une des premieres graces que la Reine-Mere demanda au Roy à son retour à Madrid, ce fut de faire revenir Valenzuela: de sorte qu'on luy



Gouvernement, & l'on peut dire aussi qu'il faisoit l'esperance de l'Espagne.

Comme il avoit beaucoup d'esprit, il étoit naturel de croire, que les différentes occupations de sa vie, soit pendant la Paix, soit durant la Guerre, l'avoient rendu capable de reparer les mal-heurs de l'État, sans compter que le Peuple l'avoit souhaité avec cet empressement, qu'il a d'abord pour toutes les choses qu'il se croit utiles. Plusieurs d'entre les Grands avoient signé une espee de Ligue pour son retour; ils faisoient de cruelles reflexions sur le Gouvernement passé, ils n'y trouvoient que de la foiblesse & des brigues des-avantageuses au bien public.

Une Reine Allemande, un

Roy enfant, un Etranger Premier Ministre & Confesseur ; Valenzuela devenu Favory & Ministre, sans naissance & sans capacité, élevé tout d'un coup comme par un caprice de la fortune, & retombé dans son neant. Enfin ils n'esperoient qu'en Don Juan, & il avoit été attendu avec mille impatiences : mais lorsqu'il fut arrivé & qu'on le vit de plus près, il sembla que les grandes Idées que l'on avoit conçës de luy, s'évanouïrent comme un songe.

C'est assez la destinée d'un premier Ministre ; le rang qu'il tient le livre à l'envie de ses inferieurs, chacun de ceux qui ont travaillé pour luy, croient avoir travaillé pour un ingrat ; s'il manque à répandre sur eux toutes les graces, ils luy font

moins de quartier qu'à un autre ; de la faveur à la haine publique il n'y a qu'un pas.

Cette regle qui est presque toujours generale, ne se démentit point en la personne du Prince.

On vit avec peine la dureté qu'il avoit fait paroître à l'égard de la Reine, n'ayant pas même voulu entrer à Madrid qu'elle n'en fut sortie pour aller à Tolède.

Il ajouta à cette premiere démarche une affectation dure à la choquer, jusques dans l'examen de sa conduite passée, dont les particularitez n'avoient aucun rapport avec l'état present des affaires, & qui ne tendoit aussi qu'à la des-honorer.

Cette Princesse souffroit avec une extrême douleur un traite-

ment si indigne de son rang, & si offensant pour sa reputation. Toutes les voyes de s'en ressentir luy étoient fermées ; ainsi sa patience & sa vertu avoient de quoy s'exercer.

Mais les personnes de Qualité qui luy étoient encore attachées, soit par affection, ou par reconnoissance, ne pouvoient voir sans beaucoup de peine l'oppression où elle étoit.

On en parla avec chaleur, & l'on faisoit courre le bruit qu'encore que Don Juan ne fut pas Prince legitime, il se flatoit de se rendre un jour le Maître de la Monarchie.

Bien des gens souûtenoient le contraire, alleguant qu'il n'avoit jamais eu ce dessein ; & que s'il avoit été capable de le concevoir, il auroit pû le faire réüs-



fir par le grand nombre de ses Partisans, & par le pouvoir dont il jouïffoit ; que le Roy n'étoit âgé que de quinze ans, & que l'expérience & la force luy manquoient également.

Ce qui donna lieu au soupçon, c'est qu'il établit chez luy des nouveutez, qui n'avoient point encore été pratiquées par aucun autre Ministre. Une de celles qui firent le plus d'éclat, fut lors qu'il ne voulut pas donner dans sa Chambre d'Audience, la main ni le Siege aux Ambassadeurs ; ils en eurent d'abord de la peine : mais enfin, le Nonce & les autres Ministres Etrangers subirēt cette regle, & le virent sans difficulté. Les creatures de la Reine firent là-dessus plus de bruit que les Ambassadeurs même que la chose regardoit ; & soit qu'ils en

130 MEM. DE LA COUR  
parlassent avec trop de liberté,  
ou seulement que Don Juan soup-  
çonnât leurs sentimens, il y en  
eut plusieurs d'exilez, & entr'au-  
tres l'Amirante de Castille, le  
Duc d'Osone, le Prince de Stil-  
lano, le Marquis de Mansera, le  
Comte d'Humanes, le Comte  
d'Aquilar, & le Marquis de Mon-  
dejar. On accusoit ce dernier  
d'avoir fait les Vers suivans :  
mais on se méprit à l'Auteur, car  
ils sont de l'Amirante, lequel a  
beaucoup d'esprit.

*Vn frayle y una Corona  
Vn Duque y un Cartelista:  
An dubieron en la lista  
De la bella Carderona  
Baylo y alguno blasona  
Que de quantos han entrado  
En la danza ha averiguado  
Quien llevo el prez del bayle:  
Pero yo atengome al frayle,  
Y quiero perder doblado.*

Voicy les mêmes Vers en  
François , il est vray qu'ils  
n'ont pas tant de force qu'en  
Espagnol.

La belle Actrice Calderone  
Mit au nombre de ses galants  
Bien plus d'une sorte de gēns  
Et plus d'une tête à Couronne :  
Rois & Moynes, Ducs & Farceurs,  
Avec elle ont joué leur rôle,  
Et ce que j'y trouve de drôle,  
Et ce qu'ont dit de bons Auteurs,  
C'est qu'elle sçût prouver, plus herseuse que sage,  
Qui dans ce grand nombre d'Acteurs  
Avoit mieux fait son personnage ;  
Quant à moy sans sçavoir ni pourquoi, ni comment,  
Je gage pour le Moyne, & gage doublement.

132 MEM. DE LA COUR .

De tan santa Confratía  
 Proc dió un hijo fatal  
 Y tocó al mas principal  
 La pensión de la obra pia.  
 Claro está que les diera  
 Lo que qui fiesse su Madre  
 Pero no baura à quien no quadre  
 Vna razon que si effrece:  
 Mirese a quien parece  
 Porquo aquel s. ra su Padre.

Sole tiene una Señal  
 De nuestro Rey Soberano,  
 Que en nada pone la mana  
 Que no le suceda mal.  
 A cá perdisa a Portugal,  
 En las Dunas su arogancia  
 Dió tantos triunfos à Francia,  
 Que es cosa de admiracion  
 Que dar tanta perdicion  
 En un hijo de ganancia:

Mande pues Carlos secundo  
 Ber si le hurvo sin recelo  
 El Rey que vive en el Cielo.  
 De una muger del mundo:  
 En misterio tan profunda  
 Solo puedo desir yo  
 Que por suyo ie iusgo  
 Mas si contodo es extraño  
 No sea el primer engaño  
 Que Felipe padeció.

De cette sainte Confrerie  
 Il vint un enfant bien-beureux,  
 Et comme de raison au principal d'entr'eux  
 Echut de payer l'œuvre pie :  
 Par mille discours superflus  
 La Dame à ses Amans sçût déguiser l'affaire,  
 Mais d'en croire à nos yeux nous sommes résolus  
 Qui doute que l'Enfant n'ait celui-la pour Pere,  
 Auquel il ressemble le plus.

De nôtre glorieux Monarque  
 Je ne luy trouve enfin que cette seule marque :  
 C'est qu'auili bien que luy par un Destin fatal  
 Tout ce qu'il entreprend luy réussit tres-mal.  
 On le voit d'un côté perdre le Portugal,  
 Et de l'autre à Dunquerque on vit son arrogance  
 Donner tant d'avantage & de gloire à la France,  
 A nous tant de mauvais succez ;  
 Que l'aventure est peu commune  
 De pousser le mal-heur jusqu'à de tels excez.,  
 Quand on est Enfant de fortune.

Que Charles en voye au Ciel, & sans autre façon  
 Que le Roy défunt luy réponde  
 Si Don Juan est son Fils, & s'il l'eus sans soupçon.  
 De la femme de tout le monde.  
 Sur un pareil mystere on est fort retenu  
 Le reste du secret est couvert d'une lupe ;  
 Si Philippe apres tout, s'étoit mépris au choix,  
 Seroit-ce la premiere fois  
 Qu'il auroit été pris pour drape ?

## D'ESPAGNE. 135

Par sa conduite il est visible  
 Que du Sceptre il veut s'emparer :  
 Aux gens nait comme luy ce crime est impossible,  
 Et s'il connoit sa Mere y peut-il aspirer ?  
 Il est bien vray qu'Henry *a* fut de même naissance,  
 Mais chacun sçait aussi  
 Que bien que jusqu'à ce jour-cy  
 L'Espagne admire sa vaillance ;  
 Pour un Roy legitime elle a tant de constance,  
 Qu'elle regrette encor , rare fidelité ,  
 Pierre *b* malgré sa cruauté.

*a Henry le Bâard Roy de Castille.*  
*b Pierre le Cruel, Roy de Castille, dépouillé par*  
*Henry le Bâard en 1366. & 1367.*

Grand Roy t'étonnes-tu que ton Peuple soupire  
 Sous le terrible poids dont il est accablé ?  
 Le pretexte du bruit , puisqu'il faut te le dire ,  
 Est tout autre qu'il n'a semblé  
 Dans l'excez du mal qui nous touche ;  
 Nostre respect pour toy ne se peut démentir ,  
 Et ce n'est qu'un soupir qui sort de nôtre bouche,  
 Que la douleur étouffe en le faisant sortir..

Don Juan trouva ces Vers sur sa -toilette & en plusieurs autres endroits de sa Chambre ; il en eut plus de chagrin qu'il ne le devoit , car enfin il ne pouvoit pas esperer d'être également agréable à tout le monde. Ce chagrin luy ayant aigry l'esprit, il remarqua que la conversation du Comte de Monterey divertissoit le Roy ; il n'en falût pas davantage pour le luy rendre suspect : & bien que ce Seigneur se fut mis à la tête du parti que l'on avoit fait pour le retour du Prince, il oublia ce bon office, & un certain sentiment de jalousie dont on n'est pas toujours le maître, l'obligea de l'envoyer commander en Catalogne.

Il l'exila ensuite, & fit même commencer son proces sur l'af-

faire de Puïcerda. Ainsi il se vit éloigné tout d'un coup de la Cour dans le tems où il se flattoit d'être le mieux auprès du Roy & du Prince ; mais le Monarque étoit jeune, il avoit eu peu d'éducation, il manquoit d'expérience ; & lorsqu'un Ministre ne regarde les choses que par rapport à luy-même, il ne veut pas donner des lumieres qui serviroient avec le tems à faire découvrir sa conduite. Don Juan connoissoit toute la force de cette Maxime ; il se gardoit bien d'éclaircir le Roy sur les affaires de l'Etat : au contraire, pour luy être toujours utile, il ne le formoit point dans l'Art de regner ; il se contentoit de luy fournir des petits amusemens, qui entretenoient sa Jeunesse



dans une oisiveté perilleuse, & il ne permettoit pas qu'il sortit une seule fois du Palais sans luy.

Le Peuple, qui n'est sensible aux événemens qu'autant qu'il en ressent le contre-coup, auroit regardé d'un œil indifférent l'exil des Seigneurs, & la captivité du Souverain, s'il n'avoit point souffert d'ailleurs: Mais la cherté des vivres qui augmenta, la Justice qui n'étoit pas rétablie, & les Finances qui étoient mal administrées & dans un desordre extrême, firent ressentir à chaque particulier, que le changement de Maître n'étoit pas toujours un bien: & comme on passe aisément d'une extrémité à une autre, & que les justes bornes dans lesquelles on doit renfermer ses intérêts, sont connues

de peu de personnes , l'on en vint à regretter la Régence , & à témoigner un chagrin qui auroit été jusques à l'empatement, sans que la colere du l'eupe en Espagne , est pour l'ordinaire impuissante. Ce n'est pas dans ces seuls rencontres que la fierté aparente de cette Nation, se dément : il est vray aussi que le Peuple se contentoit de murmurer, & que s'il y avoit quelque chose à craindre, c'étoit du côté des Grands, qui malgré leur exil , avoient encore à la Cour des Parens & des Amis : ceux-cy étant touchez de voir leurs proches éloignez, cōmencerent à se lier secrètement de mêmes interêts; ils conférerent souvent ensemble; ils allerent jusques à faire dire à la Reyne que l'on souhaitoit pas-

tionnement son retour ; qu'il falloit qu'elle agit de son côté pendant qu'ils agiroient du leur : & en effet , ils prirent leur tems pour parler au Roy.

Ils luy firent voir qu'il étoit dans une dépendance honteuse , & ils fortifièrent les dispositions naturelles qu'il avoit pour gouverner luy-même son Etat.

Il goûta assez les ouvertures qu'on luy fit , & la Reyne reçût avec plaisir les avis qu'on luy donnoit : mais il ne suffisoit pas de vouloir , il falloit agir ; le Roy étoit bien jeune , il falloit l'aider & chacun laissoit ce soin à un autre. Les divertissemens de la Cour , & la paresse naturelle aux Espagnols , étoient cause qu'on avançoit si lentement ; que Don Juan avoit tout loisir de détruire en un jour , ce que

l'on ne faisoit qu'en plusieurs semaines. La Reyne de son côté étoit dans un exil qui la tenoit commeliée, parce qu'elle ne pouvoit guère agir sans être découverte ; elle appréhendoit même de trouver des Traîtres dans le nombre de ses Serviteurs, & de s'attirer de nouvelles disgraces en voulant sortir de celles où elle étoit ; le passé l'instruisoit en quelque manière de ce qu'elle devoit craindre de l'avenir.

Elle est naturellement un peu lente, & après de longues réflexions, il luy sembloit qu'elle ne devoit pas hazarder des démarches, d'où dépendoit le reste de son repos.

Don Juan de son côté ne laissoit pas d'être dans une continue inquiétude ; il avoit tant

d'Espions, qu'il étoit plus instruit qu'il ne l'auroit voulu, des choses qui se passoient contre luy. Malgré le pouvoir, dont il étoit revêtu, il ne laissoit pas de craindre les effets de l'aver-sion que l'on commençoit de faire éclater contre luy.

Il étoit comme responsable de tous les bons & de tous les mauvais succez de l'Etat ; le poids d'une si grande Monarchie luy devenoit pesant. Il regretoit quelquefois la tranquillité dont il avoit jouï en Flandres & en Arragon ; enfin son esprit n'étoit pas dans une assiette naturelle, & l'on peut dire qu'il achetoit bien cher le plaisir de jouïr un grand rôle sur le Théâtre du Monde.

La Guerre s'étant allumée en 1672. entre la France & la

Hollâde, elle interessa plusieurs Souverains, lesquels y prirent party selon leurs inclinations, ou selon les engagements qu'ils avoient avec les Puissances qui agissoient ; chacune se donnoit beaucoup de mouvement ; l'Espagne inseparable des interêts de l'Empereur n'épargnoit ni son argent , ni ses forces en cette occasion ; lorsque les Hollandois firent les premiers la Paix avec la France en 1678. l'Empereur & quelques-uns des Princes de l'Empire, suivirent leur Exemple ; l'Espagne ne pût se deffendre de les imiter. Le Roy de Danemarc & l'Electeur de Brandebourg , qui avoient encore les armes à la main, les quitterent aussi ; la Paix se traita à Nimegue, & rendit enfin le repos à toute l'Europe.

Cependant, le Roy d'Espagne avoit été sur le point de se marier avec l'Archiduchesse fille de l'Empereur ; les choses avoient été tellement avancées, que l'on avoit réglé les Articles & signé le Contrat. Cét Himen étoit l'ouvrage de la Reyne ; elle en souhaitoit l'accomplissement avec passion : mais Don Juan, à son retour, rompit cette affaire, ne voulant pas fortifier le party de son ennemie, qui l'auroit sans doute été par cette jeune Princesse de même nom, de même país qu'elle, sa petite Fille & sa Nièce ; il en craignit trop les suites pour y donner les mains.

La santé du Roy qui commençoit à s'affermir dans sa 19. année, promettoit des Successeurs à la Couronne. Le jeune Monar-

Monarque fouhaitoit d'être marié ; il confideroit que de la Maifon d'Autriche, il étoit le feul qui étoit de la branche Efpagnolle, & que tout fon Royaume avoit un égal intérêt à luy voir des enfans.

Les circonftances de la Paix, qui venoit d'être conclüe à Nimegue, luy firent jeter les yeux fur Mademoifelle, Fille aînée de Monsieur, Frere unique du Roy. Elle étoit prefque de fon âge, aimable, bien faite, douce, fpirituelle ; toutes fes inclinations étoient nobles & vertueufes ; le Roy prit pour elle un attachement tresfort, & fi extraordinaire par rapport à fon humeur, que tous fes Courtifans en étoient furpris.

Il avoit vû quelques-uns des Portraits de cette Princeffe ;



plusieurs Seigneurs Espagnols, qui avoient passé à la Cour de France, luy avoient parlé d'elle comme d'une merveille; des témoignages si avantageux le touchèrent sensiblement: il ne dormoit plus, il portoit son Portrait sur son cœur, & faisoit de longues Conversations avec luy comme s'il eût pû l'entendre. Et ce qui est encore vray, c'est qu'auparavant qu'il fût amoureux, il ne pouvoit souffrir qu'aucune femme l'abordât; mais ces dispositions changerent bien là-dessus, & il ne les regardoit plus avec aversion.

Tout le monde fût ravy que le Roy souhaitât d'épouser Mademoiselle. La Mémoire de la Reine Elizabeth de France, première Femme de Philippe IV. est demeurée si avant dans le

ccurs de tous les Espagnols, qu'ils desiroient d'en voir une de même Sang sur le Trône.

Don Juan entra dans l'inclination du Roy , & dans celle de tout le monde en faveur de cette Princesse ; il envoya ordre en Flandre au Marquis de los Balbazez , lequel arrivoit de Nimégué, où il avoit assisté au Traité de Paix , d'aller demander Mademoiselle pour le Roy son Maître.

L'on fût surpris que ce Prince eût donné les mains à cette affaire. La Politique vouloit qu'il éloignât un Mariage, qui donnant une Femme au Roy, donneroit peut-être une Ennemie au Favory.

On en revenoit encore aux premieres idées de l'ambition dont il étoit supçonné ; & c'é-

toit abandonner tout-à-fait le dessein de se faire déclarer Infant, pour regner après le Roy en cas qu'il n'eût point d'Enfans. Bien des gens prétendent aussi, que malgré la démarche publique qu'il venoit de faire, il n'avoit qu'une médiocre envie de voir réüssir le Mariage. Ils alleguoient pour raison, qu'il auroit dû prévenir une Ambassade si éclatante, par des démarches secretes qui eussent assuré absolument le succez de la Négociation, avant que de l'entreprendre; mais que dans le fonds, malgré tout ce qu'il disoit, & ce qu'il faisoit, il ne le souhaitoit pas; qu'il appréhendoit qu'une Reine Françoisé, appuyée de l'autorité du plus grand Roy du monde, n'apportât pas un es-

prit assez soumis pour luy ; qu'il étoit le Maître, & qu'il ne deviendroit dans la suite tout au plus que le Compagnon : les autres disoient au contraire, qu'il étoit en état de se faire un mérite auprès de Mademoiselle, d'avoir rompu le Mariage de l'Archiduchesse ; & d'avoir fait tomber sur elle la préférence. Ces différentes considérations embarrassoient Don Juan à tel point, qu'il ne sçavoit à quoy se déterminer ; & même dans le tems que le Marquis de los Balbazez demandoit la Princesse en France, il faisoit voir adroitement au Roy à Madrid le Portrait de l'Infante de Portugal, dont la beauté est tres-parfaite ; il luy vantoit ses charmes ; & ne sçachant pas encore que son Mariage étoit arrêté.

ré avec le Duc de Savoye , il fit proposer sous main de la donner au Roy : mais il étoit trop touché, pour se résoudre à changer.

La demande que fit Balbazéz fut agréable au Roy tres-Chrétien ; & Don Juan , qui en reçut l'avis , ne douta point du succès ; il chercha pour lors à se prévaloir des dispositions favorables de la Cour de France, soit en prenant ses avantages, ou bien en les demandant si grands, qu'on pût le refuser, & rompre là-dessus. En effet, il prétendit que Mademoiselle, n'étant pas Fille du Roy , l'on devoit par cette raison du côté de la Cour entrer dans des considérations particulières, & rendre à l'Espagne quelques-unes des Places qui étoient restées à la France par le dernier

## Traité de Nimégué.

Il tint pour cela un Conseil, où il voulut insinuer son sentiment; mais il ne trouva pas les esprits disposez à l'en croire. Chacun dit que l'on ne devoit avoir en veüe que la satisfaction du Roy ; que l'on étoit assez heureux de luy trouver une Princesse bien faite , & capable de leur donner un Souverain ; qu'il ne devoit pas travailler à détruire une chose que tout le monde souhaitoit avec tant de passion.

La Reyne qui étoit toujours à Toledé dans une grande solitude , & que l'on ne consultoit sur rien , écrivit au Roy qu'elle avoit appris qu'il vouloit se marier , & que tout s'y disposoit ; qu'elle luy conseilloit en attendant que cette affaire

se fit, d'aller en Arragon & en Catalogne, confirmer les anciens Privileges de ces Peuples; le Roy luy manda simplement qu'il le feroit, sans s'expliquer plus ouvertement sur son Mariage.

Cependant, dès le 24. de Janvier 1679. le Roy avoit nommé ceux qui devoient remplir les Charges de la Maison de la nouvelle Reine. La Duchesse Terranova, fut nommée Camarera Major, qui veut dire Première Dame d'honneur; & même le pouvoir en est plus étendu que celui de Dame d'honneur; car elle est aussi Maîtresse de toutes les Femmes qui servent la Reyne dans le Palais. Elle est veuve du Duc de Terranova de la Maison de Pignatelli & Grand d'Espagne; elle a hérité des

grands biens de Fernand Cortez ; sa Mere portoit le nom de ce fameux Capitaine , qui luy a laissé un petit Royaume dans les Indes Occidentales ; & il auroit pû luy en laisser même un plus considérable dans cette partie du monde , où il fit tant de progresz.

Elle est descenduë d'une branche de la Maison d'Arragon , qui s'établit en Sicile il y a long-tems : Elle est puissamment riche , son humeur est fiere & imperieuse avec les personnes qui sont au dessus d'elle , insupportable avec ses égales , douce & bonne avec ses inferieures ; elle a de l'esprit , de la fermeté , & de la penetration ; elle est froide & serieuse , gardant la gravité Espagnolle sans faire un pas



ni une démarche qui ne soit compassée ; elle parle peu , & dit un , *Je le veux* , ou *je ne le veux pas* , à faire trembler.

C'est une femme maigre & pâle ; elle a le visage long & ridé , les yeux petits & rudes , & elle est une fort dangereuse ennemie. Don Carlos d'Arragon son Cousin Germain, fût assassiné par des Bandits qu'elle fit venir exprès de Valence ; parce qu'il luy demandoit la restitution du Duché de Terranova qui luy appartenoit , & dont elle jouïssoit.

L'Eclat que cette affaire fit dans le monde , l'obligea de se retirer en Arragon , où Don Juan étoit pour lors assez ennuyé de ses malheurs.

Et comme ils croyoient l'un & l'autre avoir lieu de se plain-

dre de leur fortune, il se fit une certaine liaison entre-eux, qui se fait d'ordinaire volontiers entre des gens qui souffrent de leur Estat ; & dans les conversations qu'ils eurent ensemble , le Prince pénétra une partie de l'humeur de la Duchesse ; il connut son ambition : mais comme les mauvaises qualitez de son esprit étoient parées de tous les dehors faitueux d'une devotion apparente, il ne comprit pas qu'elle fut aussi maline qu'elle l'étoit. Il jetta donc les yeux sur elle pour en faire la Camarera Major de la jeune Reine.

Le Marquis d'Astorgas fut nommé en même tems Grand Maître de sa Maison. Don Juan avoit d'abord eu quelque dessein de donner cette Char-

ge à Don Vincente Gonzaga de la Maison de Mantouë ; & pour la venir remplir, il luy fit quitter la Vice-Royauté de Sicile, que celuy-cy laissa volontiers pour la Place qu'on luy proposoit : mais son esperance se trouva décheuë ; car le Marquis d'Altorgas, qui avoit rapporté des sommes immences de sa Vice-Royauté de Naples, en ayant fait offre à Dom Juan, qui apparamment en avoit besoin, puisqu'il accepta cette offre, se fit préférer à Don Vincente, lequel entra dans le Conseil d'État, où tres-assurément sa capacité ne demeura pas inutile.

Bien que le Duc Dossone fut encore exilé, Don Juan ne laissa pas de le faire nommer Grand Ecuyer de la Reyne.

Il ne luy fit donner cette Charge, que pour luy ôter celle de President des Ordres, où sa conduite ne luy étoit point agréable; il affectoit même de certains airs de devotion, qui ne laissoient pas d'être incommodes, parce qu'il y entroit trop de bigoterie; & c'étoit si bien bigoterie, que le bon Duc fit attaquer un soir dans la rue le Comte d'Humanéz, par des hommes de Valence, qui ne viennent guère à Madrid que pour commettre des assassinats, & d'autres crimes de cette nature. Le sujet de la querelle entre le Duc & le Comte, vint de ce que le premier étoit fort amoureux d'une Dame, auprès de qui il avoit découvert que le Comte étoit plus heureux que luy. Cependant, le Comte

158 MEM. DE LA COUR  
échapa ce danger. Cette affaire fit grand bruit; Don Juan, qui avoit quelque sujet particulier de se plaindre du Duc profita de cette conjoncture pour l'éloigner de la Cour; mais dans la suite il luy procura un Poste si considérable pour s'acquérir un homme d'une telle importance, outre l'intérêt qu'il avoit, que les premières Charges de la Maison de la Reyne se trouvaient remplies par des personnes qui fussent à sa dévotion, pour prévenir de bonne heure l'esprit de cette jeune Princesse en sa faveur. Les autres Officiers de sa Maison furent aussi nommez au commencement du mois de Mars.

On taxa dans ce même tems le Marquis de Mansera, Mayordome de la Reyne Mere, à cent mille

écus, qu'il paya sur le champ. Le Roy punit ainsi quelquefois les fautes que les Grands commettent contre luy. Aussitôt on l'envoya en exil au Château de Cocchia, & l'on donna sa Charge au Comte de Chinchon. Mais la Reine irritée, déclara qu'elle ne le souffriroit jamais, & que ce n'étoit pas d'une manière si indigne que l'on devoit traiter la veuve de Philippe IV. & la Mere de Charles Second. De sorte que l'on ne passa pas plus avant dans cette affaire.

Il en arriva une autre peu apres, qui fit assez d'éclat. Don Francisco de Toledo, Second fils du Duc d'Albe, le Comte de Mirande Grand d'Espagne, Le Marquis de Valero Fils du Duc de Bejar, & le Fils aîné

166 MEM. DE LA COUR  
du Duc de Sessa, firent sauver  
un homme accusé de grands  
crimes. Voicy comme ils s'y  
prirent ; Ils envoyerent une  
femme chargée de Poisson assez  
proche de la Prison ; en ce lieu  
elle le vendoit à si bon marché,  
qu'un Homme aposté l'ayant  
dit au Geolier. & aux Guiche-  
tiers, ils allerent aussi chercher  
du Poisson ; la femme leur fit  
exprés des contes pour les amu-  
ser, & elle y réüffit, pendant que  
les Seigneurs que je viens de  
nommer, enfonçoient les por-  
tes de la Prison.

Le Roy les fit tous arrêter :  
mais cette affaire, non plus que  
la plupart de celles qui arrivent  
à Madrid, n'eût point de mau-  
vaise suite pour eux.

Cependant, le Roy faisoit  
accommoder avec le dernier

empressement le quartier de la jeune Reyne dans le Palais : il devoit aller à son ordinaire le mois d'Avril à Aranjues ; Don Juan l'en empêcha , parce que ce lieu étoit trop proche de Toledé , & le Roy fut au Buen-Retiro. La Reyne Mere luy écrivit-là , pour qu'il voulut bien la voir ; & quoy qu'elle l'euy pressât avec beaucoup de tendresse & d'instance, elle ne le pût obtenir.

Il étoit tous les jours à la Comedie & à la Chasse , au Pardo , & à la Zarzuela , qui sont deux de ses Maisons de Plaisance. On joüa devant luy l'Opera d'Alcine, qui coûtoit assez d'argent , & qui fut pitoyablement executé.

Il y eut aussi une Feste de Taureaux, où deux jeunes Ca-



valiers perirent tres.-malheureusement. Les jours suivans, on fit des Cources de Cagnas.

Le Prince de Ligne arriva en ce temps-là ; & peu de jours apres avoir salüé le Roy, il prit place dans le Conseil d'Etat. Le Pere François de Rélux Dominiquain, vint aussi de Salamanque , où il enseignoit la Theologie ; Don Juan l'avoit choisi pour estre Confesseur du Roy. Le Duc d'Albe s'étoit rendu Caution de ses dispositions , pour suivre les volontez de Don Juan , qui l'avoit accepté sur sa parole. On vit dans le même têmes le Cardinal Portacarero Archevêque de Toledé, de retour de Rome. La Cour devenoit fort grosse à Madrid.

Le Roy de France avoit nommé le 20. de Janvier le Marquis de Vilars à l'Ambassade d'Espagne ; il étoit pour lors en la même fonction en Savoye. Il étoit connu à la Cour d'Espagne, parce qu'il y avoit été en 1673. en qualité d'Ambassadeur ; il arriva à Madrid le 17. Juin ; & ceux qui étoient informez des dispositions de Don Juan, doutèrent qu'il eut à la Cour tous les agrémens qu'il pouvoit raisonnablement s'y promettre. On comprenoit assez que la fierté naturelle de Don Juan, ne s'accommoderoit point des instructions de ce Ministre ; qu'il n'iroit pas chez ce Prince à moins d'estre assuré des Honneurs du Pas , de la Main , & du Siège ; que Don Juan en-

tendrait la seule proposition avec peine ; qu'il n'y consentiroit point du tout , parce qu'il dérogeroit par-là au droit qu'il s'étoit acquis sur les autres Ambassadeurs ; & que ce seroit quelque chose d'incōmode pour celui de France , de ne pas traiter directement avec le premier Ministre : ce que l'on avoit imaginé là-dessus arriva ; le Prince ne voulut rien céder , & le Marquis de Vilars s'en tint à ses instructions. Ils furent donc d'abord en froideur , mais cela n'empêcha pas qu'il n'ût le 8. Juillet une Audiance particulière du Roy ; & peu après, il en eût une publique sur la conclusion de son Mariage avec Mademoiselle.

Don Juan avoit eu trois accès de fièvre tierce vers le

commencement du mois de Juillet ; le 13 le Secretaire du Marquis de los Balbazez arriva ; l'on apprit par luy que le Roy avoit accordé Mademoiselle au Roy d'Espagne : rien n'est égal à la joye qu'il en témoigna , car il attendoit cette nouvelle avec la dernière impatience ; il fit aussi chanter le *Te Deum* à Nôtre-Dame d'Atocha ; toutes les maisons furent éclairées le soir avec des Flambeaux de cire blanche ; on vit des Feux de joye par toutes les rues. 150 Cavaliers des meilleures Maisons du Royaume firent une Mascarade à cheval, qui consistoit à quelque broderie, de la gaze d'argent, des rubans & des plumes : car ils étoient habillez de noir à l'ordinaire, & n'étoient point mas-

quez. Ils coururent ainsi toute la nuit , chacun un flambeau à la main : tous ces divertissemens durèrent trois jours , & trois nuits. Un Courrier arriva peu après ; il apportoit le Contrat de Mariage du Roy : on en fit part à la Reyne-Mere , qui en témoigna beaucoup de joye ; on renvoya promptement la Ratification, & l'on fit des feux comme on avoit déjà fait.

Pendant que tout le monde cherchoit à témoigner son zele au Roy, les Serviteurs de la Reyne Mere étoient occupez à trouver les moyens de procurer son retour ; & le refus que le Marquis de Vilars avoit fait de suivre l'exemple des autres Amassadeurs , dans la conduite qu'ils tenoient avec Don Juan, sur les coutumes qu'ils luy avoient

laissé établir chez luy, fut une occasion de persuader aux ennemis de ce Prince, que Monsieur de Vilars avoit des instructions peu favorables pour luy. Ils se flaterent aussi-tôt de le faire entrer dans leur party ; ils avoient lieu de croire que s'ils en venoient à bout, ce party seroit bien fortifié. Dans cette vûë, la plûpart des gens de la Cour applaudirent à la fermeté qu'il avoit témoignée, & luy firent beaucoup d'accueil. Il étoit considéré à Madrid ; il y retrouva des amis, & la Reyne-Mere avoit conservé des égards particuliers pour luy. Elle luy en donna une preuve tres-obligante, lors qu'il fut la saluer à Toledé : car après l'Audiance publique, elle voulut l'entretenir en particulier de ses Affaires, & elle luy témoigna

de la confiance : mais malgré les propositions qu'on luy fit de prendre party contre le Prince, & malgré les dispositions naturelles qui l'auroient porté à soutenir des personnes qui étoient opposées à un Ministre duquel il n'avoit pas lieu de se louer, il crût que dans la conjoncture presente il devoit demeurer neutre.

Il envisageoit encore , que le mariage du Roy d'Espagne avec Mademoiselle, alloit lui attirer des agrémens qu'il ne devoit point esperer avant l'arrivée de cette Princesse ; que c'étoit le moyen sur d'opposer une puissance à une autre puissance ; que cette jeune Princesse ne souffriroit pas que le Ministre du Roy de France fut choqué dans une Cour dont elle

le

le alloit devenir la Maîtresse, & dont elle feroit les delices ; qu'il étoit indubitable qu'elle se lieroit d'intérêt avec la Reyne-Mere ; que la Reyne Tres-Chrétienne, qui les aimoit chèrement l'une & l'autre, luy donneroit là-dessus avant son départ, des conseils dont elle ne s'éloigneroit pas ; que leur crédit étant uni ensemble, & secondé de tous ceux qui souhaitoient un autre Gouvernement, il estoit sans doute que Don Juan se trouveroit obligé de céder. Il n'y avoit guère de personnes qui ne fissent les mêmes raisonnemens, & qui ne s'encourageassent à tenir ferme contre le Favori. On commençoit à dire tout haut ce que l'on n'avoit osé dire jusques-là que fort bas, l'on se plaignoit, l'on importunoit le



Roy pour rappeler les exiliez, l'on parloit ouvertement du retour de la Reyne-Mere, Don Juan s'en inquietoit plus qu'il n'avoit encore fait ; la seule apparence de sa chute éloignoit de luy des personnes qui devoient être ses creatures, & celles qui luy restoient n'avoient ni assez d'autorité ni assez de merite pour fortifier son party. Il ne se pouvoit plus guère consoler qu'avec luy-même : mais dans ces fortes d'occasions, nous ne nous sommes pas d'un secours infailible ; le silence, la retraite, les réflexions servent plus à nous accabler qu'à nous soutenir. Il eut encore le chagrin de voir entrer quelques-uns de ses amis, ou du moins qu'il croyoit tels, dans les interêts qui luy étoient opposez ; & il scût qu'on agis-

soit auprès du Roy par le moyen de son Confesseur.

J'ay déjà dit que c'étoit Don Juan qui l'avoit fait venir de Salamanque, & il pensoit qu'ayant procuré sa fortune il seroit absolument à sa devotion. Cependant, soit qu'il n'eût rien promis ou qu'il manquât à sa parole, il quitta le party du Prince & se jeta dans celuy de ses ennemis. On vouloit que ce fut par principe de conscience, mais il est impossible que l'ingratitude puisse jamais avoir de bons principes. Quoi qu'il en soit, il fit obtenir à la Princesse de Stillano, fille du Duc Dalbe, le retour de son époux. Don Juan l'avoit absolument refusé, & il se trouva si peu de credit dans cette occasion qu'il en fut sensiblement touché : car la chose alla mê-

me si loin, que le Roy dit par une pure complaisance pour son Confesseur: *Il n'importe que Don Iuan s'y oppose, il suffit que je le veuille.* Ce peu de mots ajouta beaucoup aux peines que le Prince avoit déjà; il eut encore une autre mortification au sujet du Duc Dossone, lequel estoit du nombre des exilez. Le Prince luy avoit fait témoigner, par quelqu'un de ses amis, qu'il l'obligeroit de se défaire de la Charge de Grand Escuyer de la nouvelle Reyne, dont il étoit revêtu depuis peu; il rejeta cette proposition avec la dernière fierté. Don Juan demeura fort irrité; il voulut l'exiler plus loin qu'il n'étoit pour luy faire ressentir son pouvoir, & le tort qu'il avoit eu de s'opposer à ses intentions:

mais bien loin de réüffir dans son projet, il vit que le Duc de Medina-Celi, qui jusques-là avoit gardé de grandes mesures avec luy, s'étoit prévalu de l'inclination que le Roy luy témoignoit pour obtenir le retour du Duc Doffone. Le fils du Duc de Medina-Celi avoit épousé la fille du Duc Doffone; cela faisoit beaucoup de liaison entr'eux. Le pretexte fut qu'il estoit nécessaire qu'il allât au devant de la Reyne; & le Duc de Medina-Celi, ayant trouvé un moment favorable, dit au Roy qu'il étoit bien chagrinant pour un homme de la qualité du Duc Doffone, & qui avoit l'honneur de posséder une des premieres Charges de la Maison de la Reyne, d'être éloigné de la Cour, pendant que tous ceux qui de-

174 MEM. DE LA COUR  
voient la servir, se préparoient pour aller au devant d'elle. Le Roy consentit à son retour & à celuy du Comte de Monterey, à condition qu'ils ne feroient aucune visite, & qu'ils n'en recevraient point à Madrid.

La coutume generale ne se dément guere en faveur de personne; & il semble que lors que l'on commence d'avoir un déplaisir, c'est une consequence pour en attendre un autre. Don Juan, persuadé qu'il n'étoit pas assez heureux pour être excepté de cette fâcheuse regle, voulut fortifier son party de l'autorité du Connestable de Castille: mais ce fut là un sujet de chagrin tres-sensible pour luy: car ayant engagé le Duc Dalbe à luy proposer un accommodement, le Connestable qui se souvenoit

de la hauteur avec laquelle Don Juan l'avoit traité, & qu'il ne regardoit plus ce Prince comme un ennemy redoutable, répondit sechement qu'il n'étoit plus tems. Pour surcroît de chagrin, il vit peu après tous les Exilez en faveur; on avoit ménagé leur retour dans le peu de tems qu'il avoit été malade; ses ennemis profiterent de cette conjoncture pour faire leur brigade; ils avoient même conduit les choses si avant, que le Roy étoit absolument déterminé de rappeler la Reyne-Mere. Comme on deliberoit sur la conduite que l'on tiendroit, le Roy eut une longue conversation avec l'Inquisiteur General; il envoya ensuite son Confesseur dire au Duc de Medina-Celi de la Maison de la Cerda, & au Comte d'O-

topeza de la Maison de Bragançe , de se trouver à une certaine heure chez l'Inquisiteur. Lors qu'ils y furent, le Roy leur manda par le même Pere Relux , qu'ils avissent aux moyens d'éloigner Don Juan, & de faire revenir la Reyne-Mere. Ils passerent le jour en conference , & tomberent d'accord que le Roy sortiroit du Palais comme pour aller à la chasse, & qu'auparavant son retour on envoyeroit dire au Prince de se retirer sur le champ. Ce projet n'eut point de suite, le Prince n'en sçeut rien, & ce qui en empêcha l'exécution, ce fut le défaut de courage.

Il y eut le 26. de Juin une Course de Taureaux que l'on trouva tres-belle; le Marquis de la Fuentes obtint dans le mê-

me tems une Charge de Conseiller d'Etat d'Epee, & le Roy ordonna à tous les Gentils-hommes de sa Chambre, qui devoient l'accompagner pour aller au devant de la Reyne, de se faire faire chacun trois habits, dont il y en eut deux à la Francoise.

Nôtre Ambassadeur fit son Entrée le 9. d'Aoult; nous ne manquâmes pas d'aller chez une de nos amies pour le voir passer. C'est l'usage, que le Roy envoie à l'Ambassadeur un certain nombre de chevaux de son Ecurie pour luy & pour les siens, car les Ambassadeurs font leur Entrée à Cheval; le Mayordome de semaine, le Conducteur des Ambassadeurs, & son Lieutenant l'accompagnerent depuis sa maison jusqu'au Palais. Dans



l'Audiance publique qu'il eut du Roy, il parla toujours en François; la Marche de son Entrée fut long-tems interrompue par l'opiniâtreté de l'Ambassadeur de Malte, qui prétendoit que son Carosse marchât immédiatement après celui de l'Ambassadeur de Venise, dernier Ambassadeur de Chapelle, de sorte qu'il avoit précédé les seconds Carosses du Marquis de Vilars: mais pour terminer le différent, on envoya le Conducteur des Ambassadeurs au Palais; on y regla tout à l'avantage de l'Ambassadeur de France, trouvant que la prétention de celui de Malte, qui étoit Don Diego de Bracamonte, étoit mal fondée, attendu que les Ambassadeurs des Têtes Couronnées ne luy

donnoient pas même la main chez eux. Après quelques instances de sa part, son Carosse se retira : il est le premier Ambassadeur de Malte qui s'étoit mis dans l'esprit de vouloir cét honneur.

Don Rodrigo de Silva de Mendoza, Duc de Pastrane & de l'Infantado, ayant été nommé par le Roy pour aller Ambassadeur extraordinaire en France, & pour porter à Mademoiselle les présens de Mariage, fut aussi-tôt à Toledo recevoir les ordres de la Reyne-Mere; & étant de retour à Madrid, il en partit avec douze Postillons & six Trompettes vêtus de Velours vert en broderie d'or; il avoit aussi des Gentilhommes & des Pages, & ses freres Don Joseph & Don Gaspar de Silva

H. vj

étoient du voyage. Dona Catarina de Mendoza sa mere luy donna vingt mille pistolles , & cinq mille à chacun de ses freres. Il vient de pere en fils de Ruy Gomes Prince d'Eboly, qui fut fait Duc de Pastrane par le Roy Philippe II. auprès de qui il tenoit le rang de *Privado*, c'est à dire, de principal Favory ; & sa femme, dont la beauté a tant fait de bruit , celuy de Maîtresse. Le Roy nomma pour Dame d'Honneur de la Reyne, la Marquise de Mortare , la Marquise del Fresno, la Comtesse de Santorcas, la Comtesse Dayala, & la Marquise de Caftraforte ; & pour Filles d'Honneur , les filles des Duchesses de Sessa & de Frias, celles de la Marquise d'Alcañiza, de la Comtesse de Villambrosa, de la

Marquise de Villa-Franca, de la Marquise de Caracena, de la Marquise de Villa-Manriquez; celles des Ducs d'Hijar & Dalbe, des Comtes de Paredes & d'Arcos; les sœurs du Duc de Veraguas & du Marquis de Godar, les filles du Duc d'Hijar & de Pastrane devoient être Menines ou petites Filles d'Honneur: elles n'ont pas dix ans, & ce sont les plus belles filles que j'aye veuës en Espagne. Dona Laura de Alarçon fut nommée pour Gouvernante des Filles d'Honneur; les fils du Marquis de Villa-Manriquez & du Comte de Saint Etienne pour être Menins de la Reyne; le Marquis d'Astorgas Mayor-dome Mayor, la Duchesse de Terra-Nova Camarera Mayor de la jeune Reyne. Toutes ces

182 MEM. DE LA COUR

Dames allerent à Toled prendre conge de la Reyne-Mere, & à leur retour elles descendi-  
rent droit au Palais & elles se  
mirent en possession des Cham-  
bres qui leur étoient destinées.  
Le Roy fit present à chacune  
des Filles d'Honneur de mille  
pistolles pour leur voyage, avec  
une pension de mille ducats.  
Il donna le titre de Grand à  
Don François Marie Spino-  
la, Gentilhomme-Genois, Duc  
de S. Pierre, & gendre du Mar-  
quis de los Balbazez : c'est un  
jeune Seigneur tres-bien fait.  
Dans le même tems le Comte de  
Talara apporta au Roy la dé-  
mission de sa Charge de premier  
Ecuyer, l'aversion qui est en-  
tre l'Amirante de Castille & luy  
l'empêchant de vouloir servir  
sous ses ordres; & comme il le

vit rappelé de son exil, il aimoit mieux quitter la Cour.

On y recût un Courier de Cadiz le 22. d'Aoust, qui apor-  
toit la nouvelle de l'arrivée des  
Galions, riches de trente mil-  
lions : mais il y en avoit plus  
de la moitié qui appartenoit  
aux Marchands. On avoit gran-  
de envie de prendre tout pour  
subvenir aux frais du Maria-  
ge, & à bien d'autres dépenses:  
cependant après de longues ré-  
flexions, le Conseil ayant con-  
sidéré que cette démarche rui-  
neroit le Commerce, l'on ne  
passa pas plus outre.

Les Ministres & les Grands  
allèrent complimenter le Roy  
le jour de saint Louïs, parce  
que c'étoit la Fête de la jeune  
Reyne: il les reçût avec un air  
plus riant qu'à son ordinaire; &

premieres Charges de la Couronne ; ils étoient Conseillers d'Etat, & leur merite les distinguoit également : mais rien n'étoit plus opposé que ces deux Seigneurs se l'étoient l'un l'autre ; un mouvement de haine, qu'ils n'avoient pû reprimer, & qu'ils avoient témoigné en mille rencontres, augmentoit leur commune emulation ; leurs humeurs & leurs manieres étoient aussi contraires que la nuit l'est au jour. Plusieurs de leurs amis communs avoient essayé de les réunir, & leurs soins s'étoient toujours trouvez inutiles ; ils convenoient eux-mêmes que s'ils avoient agi de concert, ils se seroient rendus de bons offices reciproques, qui auroient poussé plus loin leur fortune. C'étoit aussi une des raisons que

nouveauté n'acommodoit guerre de gens : mais les Ducs de Medina-Celi, d'Ossone, & d'Albe, le Nonce du Pape & l'Ambassadeur de Venise l'ayant été voir, ils accepterent le reglement qu'il venoit d'établir ; ce que firent aussi quelques autres à leur exemple.

L'on sçavoit à Madrid que nôtre Roy devoit jurer la Paix à Fontainebleau le dernier jour d'Aoust : ainsi le Roy d'Espagne se rendit le même jour sur les quatre heures après midy dans le Grand Salon doré du Palais, pour faire de son côté cette Cérémonie. Le Marquis de Vilaris vint au Palais, où il fut reçû par le Conducteur des Ambassadeurs ; le Connétable de Castille suivy de tous les Mayorsdomes le reçeut à la



porte de la premiere Salle ; il entraverfa plusieurs, toutes plus magnifiques les unes que les autres, & tenduës des plus belles Tapifferies du monde. Il y avoit au bout du Salon une Estrade couverte d'un tapis de Perce à fonds d'or : on y montoit par trois degrez ; le Trône du Roy étoit posé dessus, tout brodé de grosses Perles & de Pierres d'un éclat & d'une beauté admirable. Le Cardinal Portocarero étoit assis dans un Fauteuil, le Connétable de Castille sur un Tabouret ; nôtre Ambassadeur se plaça sur un Banc, les Grands estoient sur un autre Banc ; le Patriarche des Indes demeura debout ; le Roy arriva suivy des Grands ; il s'assit, & ceux qui durent s'asseoir & se couvrir, le firent.

Dom Pedro Coloma, Secrétaire d'Etat, lût tout haut le pouvoir que nôtre Roy avoit envoyé au Marquis de Vilars pour assister de sa part à cette Cérémonie : On apporta devant le Roy une petite table d'Argent, sur laquelle on posa le Crucifix, & le Livre des Evangiles : Le Roy se mit à genoux, & avança la main droite sur le Livre pendant que le Cardinal lisoit tout haut le Serment que le Roy faisoit de garder la Paix avec la France. Dès que cela fut finy, l'Ambassadeur s'approcha, & fit un compliment au Roy, qui y répondit succinctement, selon sa coûtume, & rentra assez vîte dans son Appartement.

Toute la Cour étoit remplie de joye : on fit une Mascarade

à cheval dans la grande Place du Palais ; elle étoit divisée en deux quadrilles pour courre l'une contre l'autre. Le Prince Alexandre Farnaise, Frere du Duc de Parme , en conduisoit une , & le Duc de Medina de las Torres conduisoit l'autre : le Roy nomma le Connétable de Castille & le Duc de Medina-Celi pour Juges de la Course.

Le Marquis Défiat étoit arrivé à Madrid de la part de Monsieur , pour faire des Complimens au Roy d'Espagne. Il en fut reçu tres-agreablement , & en homme de son merite : il alla saluer la Reyne-Mere à Toledé, & repartit aussitôt. Dès le 9. Aoust il étoit arrivé un Courrier du Marquis de loz-Balbazez , qui avoit ap-

porté la nouvelle que le Mariage du Roy avec Mademoiselle s'étoit fait à Fontainebleau : c'est ce qui donna lieu aux Courcesde Masques que l'on fit , & aux feux que l'on alluma pendant trois jours.

L'allegresse puplique ne pouvoit diminuer dans le cœur de Don Juan les sujets de déplaisir qui l'accabloient ; c'est la verite que l'abatement de son esprit altera beaucoup sa santé. Il ne sçavoit quel party prendre , il avoit trop de courage pour céder à ses ennemis , & son crédit étoit devenu trop foible pour leur résister. Dans cet état violent, il comprit bien qu'il n'auroit pas la force de soutenir tout le poids de ses afflictions, & qu'enfin il luy en coûteroit la vie : mais les grands

Hommes ne la regrettent guère quand ils sont devenus le joüet de la fortune ; ainsi il attendoit ce jour là avec une fermeté héroïque ; la fièvre tierce luy avoit repris ; & le 7. Septembre il se trouva si mal, que les Médecins furent dire au Roy qu'il n'y avoit guère d'esperance. A cette nouvelle Sa Majesté pleura, & témoigna une sensible douleur. Elle chargea le Cardinal Portocarero de luy aller apprendre l'extremité où il étoit ; il en parut peu émû, & se prépara à la mort en bon Chrétien, & en Philosophe. C'étoit luy qui consoloit tous ses Amis avec une présence d'esprit merveilleuse : *L'on a toujours assés vécu, leur disoit-il, lors que l'on meurt sans avoir rien à se reprocher, je dis du côté de l'honneur : car de celui de*

mon devoir a l'gard de Dieu, je n'ay que trop manqué, & le tems de ma penitence ne pourroit être assés long. Il reçut le Viatique, & le Roy entroit à tous momens dans sa chambre & luy témoignoit beaucoup d'amitié, se plaignant tendrement de ce qu'il le vouloit abandonner dās un tems où ses soins luy étoient si necessaires. Il fit son Testament, par lequel il faisoit le Roy son heritier; & laissoit presque toutes ses Pierreries à la jeune Reyne. & a la Reyne-Mere; il nomma pour Exécuteurs testamentaires le Cardinal Portocarero, le Duc de Medina-Celi, le Duc Dalbe & le President de Castille. Il donna ordre aussi, que des qu'il seroit mort, on passât un Cabinet rempli de Papiers qui étoient de tres-grande

importance, de son Appartement dans celuy du Roy. L'extrémité de ce Prince empêcha que l'on ne fît les réjouissances publiques qui avoient été résolues, & particulièrement une Fête de Taureaux : mais elle n'empêcha pas que l'on ne fît de fort beaux Feux d'Artifices dans la Court du Palais: il le souhaita luy-même, bien qu'il eût un furieux mal de tête, qui pouvoit bien augmenter par le bruit des Boëttes & des Fusées. Cependant les Medecins, qui ne connoissoient rien à la profonde melancolie dont il étoit accablé, traitoient son corps d'une maladie qui étoit dans son esprit, & ils luy firent souffrir une espeece de martyre par les divers tourmens qu'il endura. Enfin, ce pauvre Prince mourut le 17. Septembre

Septembre 1679. à pareil jour que Philippe IV. son pere. Il étoit né en 1629. & doüé de mille belles qualitez. Peu de tems après sa naissance, sa mere reçût l'habit de Religieuse des mains du Pape Innocent X. qui étoit alors Nonce du Pape auprès du Roy Philippe IV. L'action qu'elle fit en se retirant du Monde, la justifia fort de plusieurs soupçons que l'on avoit formé contre sa conduite. Le Roy ne le reconnût qu'en 1642. Il eut le Grand Prieuré de Castille de Malte; il fut envoyé contre les Portugais avec le Titre de Generalissime des Armées de Terre & de Mer; il soumit ensuite la Ville de Naples, & se rendit en Flandres pour commander les Troupes. Il étoit Gouverneur des Pais-



Bas, de Bourgogne, & du Charolois ; mais il revint de là pour marcher encore contre les Portugais. Après la mort du Roy son Pere, il passa du tems, comme je l'ay déjà dit, à Consuegra, séjour ordinaire du Grand Prieur de Castille ; & le Roy étant Majeur, il le rappella auprès de luy. On porta son Corps le 20. à l'Escorial : il y fut mis proche du Pantheon, c'est ainsi que l'on nomme le lieu où l'on met les Corps des Roys d'Espagne ; & ceux des Princes & Princesses de la Maison Royale, sont placez dans une Cave qui n'en est pas éloignée : car on ne met pas même les Corps des Reynes d'Espagne dans le Pantheon, à moins qu'elles n'ayent eu des enfans. Il avoit une fille admirablement belle, qu'il avoit eüe

d'une personne de grande qualité: elle est Religieuse aux Carmelites de Madrid, que l'on appelle *las Descalças Reales*.

La premiere démarche que fit le Roy, après la mort de Don Juan, ce fut d'aller trouver la Reyne sa mere. Il partit le même jour de Madrid; il coucha en chemin à Aranjues, & se rendit le lendemain à Toledo. La Reyne le reçût avec de grands témoignages de tendresse; ils mêlerent leurs larmes en s'embrassant plusieurs fois; ils dînerent ensemble & s'entretenirent assez long-temps en particulier. Ceux qui avoient accompagné le Roy, baisèrent tous la main de la Reyne. Il la quitta ensuite après être convenus du jour qu'elle reviendroit à Madrid. Il est aisé de croire

qu'elle employa peu de tems pour se préparer à un voyage qui luy étoit si agreable. Le Roy partit de Madrid le 27. il fut encore coucher à Aranjues, & le lendemain il s'avança au devant de la Reyne sur le chemin de Toledé ; lors qu'il l'eut jointe, il la pria de monter seule dans son Carosse pour l'entretenir sans témoins, & il la mena au Buen-Retiro, c'est une Maison Royale située à l'extremité de la Ville. Elle y resta quelque tems, parce qu'on luy accommodoit la maison du Duc Duzeda, qu'elle avoit choisie pour sa demeure ; car le Palais n'étoit pas assez spacieux pour loger les deux Reynes. Il seroit difficile de dire le nombre de Personnes de Qualité, & la quantité de Peuple qui accompagnerent

leurs Majestez à leur arrivée: mais aussi le changement de fortune étoit grand pour la Reyne-Mere. La joye paroissoit universellement répandue dans cette même Ville, où deux ans auparavant on avoit vû entrer Don Juan comme le Libérateur de la Patrie, & la Reyne en sortir comme une Fugitive chargée de la haine publique. Le Roy y demeura jusqu'au soir; il ne se passa guère de jours jusqu'à celui de son départ, pour aller au devant de la Reyne, qu'il ne mangeât avec elle, & qu'il n'y passât un tres-long-tems.

Toute la Maison de la nouvelle Reyne étoit sur le point de partir pour aller au devant d'elle; la Duchesse de Terra-Nova faisoit de grands apprêts: &

comme chacun la regardoit avec quelque sorte d'envie dans un Poste si avantageux, & que Don Juan, qui étoit son Protecteur, venoit de mourir, on crût qu'elle n'auroit pas la force de s'y soutenir toute seule. Mais elle y avoit prévu, en prenant possession de l'Appartement du Palais, dont il n'étoit pas si aisé de la chasser, qu'il l'eût été avant qu'elle y fût venu demeurer. Elle partit le 26. Septembre avec le Marquis d'Astorgas, & toute la Maison de la Reyne, excepté le Duc Doffone, dont l'Equipage n'avoit pû être prêt à cause qu'il y avoit peu qu'il étoit revenu de son exil.

Mais avant que de continuer ces Mémoires, il ne me semble pas hors de propos de dire quelque chose d'une partie des Sci-

gneurs qui composoient la Cour dans le temps que j'y étois. Je m'arrêteray particulièrement à ceux qui entroient dans le Conseil d'État : on sera bien aise de connoître des Personnes dont on verra souvent le nom. Je ne parleray pas icy ni du Duc de Medina-Celi , ni du Connétable de Castille , ayant occasion d'en parler ailleurs : je ne prétend pas même nommer dans leur ordre & selon leur rang ceux-cy , je les mettray selon qu'ils viendront les premiers à ma memoire , & je commenceray par

Le Duc Dalve ou Dalbe de la Maison de Toledé ; il avoit de grandes Terres & beaucoup de revenu , sans être aisé dans ses affaires ; il jouïssoit de grosses pensions & de plusieurs

biens-faits de la Cour. Il étoit homme d'esprit, fort civil & fort obligeant ; il avoit témoigné peu d'attachement pour la Reyne-Mere : il étoit âgé de 67 ans.

Don Pedro d'Arragon, avoit été connu autrefois sous le nom de Marquis de Pobar, étant General de la Cavalerie, il tâcha de secourir Perpignan : mais il fut pris, & resta prisonnier entre les mains des François. A son retour à Madrid, le Roy le fit Gouverneur du Prince Don Baltazar son fils, lequel mourut pour s'être trop échauffé & avoir été ensuite saigné mal à propos ; le Roy outré de douleur s'en prit à Don Pedro d'Arragon, & il l'exila. Lors que le Roy fut mort, la Reyne Regente le rappela, & elle l'envoya

Ambassadeur à Rome ; il eut après la Vice-Royauté de Naples , où selon la coûtume , il amassa de tres-grands biens ; ce qui est surprenant , c'est qu'il les sçut garder : car ce n'est point le genie de la Nation , il avoit 77 ans.

L'Amirante de Castille de la Maison d'Henriquez, sortie Bâtarde des Rois de Castille , étoit un grand Seigneur , & l'homme le mieux fait que l'on vit à cette Cour ; sa taille étoit haute & bien prise , son air grand & noble , il avoit de l'esprit infiniment , toutes les manieres galantes & aisées ; il étoit inconsolable d'avoir déjà 58 ans. Il faisoit avec facilité de tres-beaux Vers , & il s'en occupoit plus que de ses affaires domestiques ; il étoit né libertin & vo-



fontaire, & vivoit ce qui s'appelle pour luy, ne pouvant s'attacher à faire regulièrement la Cour, ni au Roy, ni au premier Ministre; il étoit persuadé que tout ce qui contraint ne peut être cōpensé par les plus grands biens de la fortune. Il se communiquoit à peu de personnes, soit qu'il eut le goût trop bon pour s'accommoder de tout le monde, ou qu'il aimât la solitude que luy fournissoit le plus délicieux Jardin & la plus belle Maison de Madrid. Il avoit toujours avec luy quelques Maîtresses, pour lesquelles il se ruinoit; il étoit Grand Escuyer du Roy.

Le Marquis d'Altorgas de la Maison d'Ozorio; avoit été un des hommes du monde le plus galant, & malgré 68 ans qui l'accabloient, il l'étoit encore.

Son esprit étoit tres-réjouissant, il parloit fort bien & fort juste de toutes choses. Il étoit Grand-Maître de la Maison de la jeune Reyne; sa femme ayant pris une implacable jalousie contre une fille admirablement belle qu'il aimoit, elle fut chez elle bien accompagnée, elle la tua, elle luy arracha le cœur, & le fit accommoder en ragoût; lors que son Mary en eut mangé, elle luy demanda si cela luy sembloit bon, il dit qu'oüy. Je n'en suis pas surprise, dit-elle, c'est le cœur de la Maîtresse que tu as tant aimé, & aussi-tôt elle tira sa tête toute sanglante qu'elle avoit cachée sous son Gardainfant, & elle la roula sur la table où il estoit assis avec plusieurs de ses amis: il est aisé de juger de ce qu'il devint à

cette funeste vûë, elle se sauva dans un Convent où elle devint folle de rage & de jalousie, & elle n'en sortit plus. L'affiction du Marquis fut si grande, qu'il pensa tomber dans le desespoir. Il étoit puissamment riche.

Le Prince de Stillano de la Maison de Gusman, Duc de Medina de las-Torres, avoit de l'esprit; & s'il avoit eu plus d'expérience, il n'auroit assurément pas manqué de capacité: mais il n'étoit jamais sorti de Madrid, & il y menoit cette vie molle & oisive qui ne conduit à rien, & qui détourne de beaucoup de bonnes choses. Il demouroit à la Floride aux portes de Madrid, où il y a des Jardins charmans. Il étoit là dans une si grande indolence, qu'il ne vouloit ni re-

eevoir ni rendre des Visites, il pensoit peu à se ménager des avantages du côté de la Cour. Il avoit de tres-grands biens, & il ne laissoit pas d'être fort incommodé, parce qu'il n'y mettoit aucun ordre. Quand il se maria à la fille du Duc Dalbe, il fit faire à sa femme une Chaise à porteurs toute couverte de lames d'or & garnie de Corail: mais lors qu'elle fut achevée, personne ne se trouva assez fort pour la porter. Il étoit âgé de 42 ans; il avoit un grand attachement pour la Reyne-Mere.

Le Duc Doffone de la Maison de Giron, avoit de bonnes & de méchantes qualitez qui le distinguoient également. Il aimoit ses amis avec passion; il les servoit volontiers de son crédit & de sa bourse; il étoit fort li-

206 MEM. DE LA COUR  
beral ; il adoroit les Dames, & il n'épargnoit rien pour leur plaire ; il étoit irréconciliable ennemy, & il avoit avec cela une prévention pour luy-même, une fierté, & une hauteur insupportable à tout le monde. Son esprit ne laissoit pas d'être fort divertissant, lors qu'il quittoit ses airs de Grandeur & de Rodomontade. Il avoit de la fermeté, & toujours quelque querelle, soit à la Cour, soit à la Ville. Il étoit un des plus riches Seigneurs d'Espagne. Il pouvoit avoir 49 ans. Il avoit été Vice-Roy de Catalogne, Gouverneur de Milan, Président des Ordres ; & il étoit Grand Ecuyer de la jeune Reyne.

Le Comte de Chinchon s'appelloit autrefois Marquis de

Bayonna ; il avoit été Général des Galeres d'Espagne : c'étoit un fort brave homme ; il n'étoit pas riche , & ne se soucioit point del'être Il avoit 60 ans.

Don Vincente Gonzaga Prince de Guastalla , n'étoit point marié ; il avoit beaucoup d'esprit & de politesse. Il fut amené tres-jeune à la Cour d'Espagne : il s'étoit vû dans les plus beaux Postes , & s'en étoit toujours bien acquitté ; il avoit eu les Vices-Royautez de Catalogne & de Sicile ; & comme il étoit homme de bien , Don Juan le fit revenir à Madrid pour luy donner place dans le Conseil. Il avoit 74 ans.

Don Louïs Portocarero, Cardinal & Archevêque de Tolède , possédoit les plus grands Bénéfices d'Espagne : aussi étoit-

il puissamment riche, & son Archêvêché seul luy valoit trois cens soixante mille écus de rente. Il faisoit du bien à beaucoup de monde ; il étoit obligeant, civil, d'un esprit aisé, & fort honête homme, il pouvoit avoir 52 ans.

Le Marquis de Liche, qui porte le nom de Haro-Gufman, avoit deux Qualitez assez opposées ; il étoit liberal & avare ; il portoit la Magnificence jusques à l'excez pour tout ce qui paroïssoit, & pour ses Maîtresses. Cependant il ménageoit quelquefois fort mal à propos, & sur des choses qui luy faisoient tort. Il avoit la mine basse, & il étoit laid : mais il avoit tout l'esprit, toute la pénétration, & la vivacité possible. Il étoit un tres-grand Seigneur.

plein d'ambition, & si naturellement entreprenant, qu'on le craignoit à la Cour, & qu'on le tenoit toujours éloigné ; il étoit Ambassadeur à Rome ; âgé de 42 ans.

Le Comte de Monterey étoit frere du Marquis de Liche, plus engageant dans toutes ses manières & pas moins ambitieux ; mais plus sage, & plus modéré, galant, libéral, spirituel ; il avoit de l'expérience, & l'on étoit content de sa conduite dans son Gouvernement de Flandres. Il n'avoit pas 40 ans. On remarquoit qu'il étoit bien fait, & que sa Femme étoit tres-laide ; que le Marquis de Liche étoit fort laid, & sa Femme tres-belle.

Le Marquis de los Balbazez Genois, de la Maison Spinola,



étoit extrêmement riche ; on luy reprochoit avec justice de tomber dans l'excez de l'œconomie. Il avoit épousé la sœur du Connétable Colonna : la grosseur & la figure de cette Dame étoit singuliere. On ne pouvoit disconvenir, qu'il n'eût de la capacité & du zele pour le service de son Maître : il avoit été Gouverneur de Milan, & ensuite Ambassadeur à Vienne & en France, & Plenipotentiaire à Nimégue, il avoit 50 ans.

Don Diego Sarmiento, étoit de Galice ; sa naissance n'étoit pas illustre. La Reyne-Mere le protegoit ; elle luy procura une Place de Conseiller d'Etat, parce qu'il étoit tout à elle ; il avoit de la capacité, & beaucoup de prudence : on luy donnoit 58 ans.

Le Duc de Villa-Hermosa, de la Maison de Borgia, avoit augmenté son Bien pendant son séjour en Flandres, dont il avoit été Gouverneur; il passoit pour avoir de la Bravoure; le caractère de l'esprit doux, & plein de bonté; il n'étoit pas fort riche, & pouvoit avoir 50 ans.

Don Melchior Navarra, devoit son elevation à sa bonne Fortune, & à la Reyne-Mere; il avoit effectivement du mérite & du sçavoir; il étoit du Conseil Royal: il partit en 1680. pour la Vice-Royauté du Perou, on luy donnoit 50 ans.

Le Marquis de los Velez, étoit Fils de la Marquise de los Velez, qui avoit été Gouvernante du Roy: il avoit épousé une Sœur de la Duchesse de Medina-Celi; il étoit Vice-

Roy de Naples, il s'y faisoit aimer par ses bonnes Qualitez ; il étoit fort riche, & encore plus galant, il n'avoit que trente ans.

Le Comte Doropesa, qui porte le nom de Toledé conjointement avec celui de Portugal, étoit jeune, n'ayant que 30 ans, d'une taille un peu au dessous de la médiocre ; d'ailleurs bien fait de sa personne, & d'un visage riant & agréable, l'air doux, la conversation insinuante ; ouvert en apparence ; mais en effet tres-secret & caché, ne disant jamais les choses comme il les pense, ne songeant ordinairement qu'à tromper, & à amuser. Il faignoit d'être dévot ; & sous les apparences d'un grand desintéressement, il cachoit une grande

ambition , à quoy aussi il pouvoit être excité par sa haute Naissance ; il étoit de la Maison de Portugal, & heritier présomptif de ce Royaume-là , si le Roy n'avoit point eû d'enfant. Le Roy d'Espagne l'aimoit déjà beaucoup ; & cette amitié s'étant augmentée avec le tems, il est devenu Favory & premier Ministre.

Le Marquis de Mansera eût l'Ambassade d'Allemagne ; on l'envoya ensuite Vice-Roy de la nouvelle Espagne ; il s'y enrichit & revint à Madrid. Sa santé étoit si mauvaise , qu'il ne pouvoit remplir les Premières Places dans le Gouvernement, dont il étoit d'ailleurs fort capable par son expérience & par son esprit ; il avoit 59 ans.

Le Duc Dalburquerque étoit

214 MEM. DE LA COUR  
General de la Mer : il étoit brave, & il ne manquoit pas d'esprit ; il avoit épousé la Fille de son frere Aîné pour conserver le nom de sa Maison, qui étoit de la Cueva, & tres-ancienne ; il pouvoit avoir quarante-huit ans.

Don Juan Geronimo d'Eguya, étoit né à Gesne : mais sa Famille étoit de Navarre ; son Pere avoit été Gentilhomme du Duc de Turcis. Le jeune d'Eguya étoit bien fait & agréable ; il avoit de l'esprit ; il entra en qualité de Page chez Don Pedro Fernandez del Campo, Secretaire d'Etat : son Maître l'aimoit, & il le fit son premier Commis ; il monta ensuite à un Secretariat ; & enfin Don Pedro del Campo n'étant pas agréable à Valenzuela,

d'Eguya fut choisi pour exercer sa Charge par Commission: mais au bout de quelque tems, il eût le bonheur d'en être pourvû en titre, parce que celui à qui elle étoit, mourut de chagrin de ne l'exercer plus. Le Roy l'aimoit fort, & il se conduisoit auprès de luy avec la dernière adresse; son Bureau étoit au deffous del' Appartement du Roy: on le nommoit Secretaire d'Etat, & *del Despacho Universal*; il n'avoit point d'entrée dans le Conseil: sa Charge l'attachoit directement à la Personne du Roy & du Premier Ministre; il gardoit le *Bolsillo*, sans être obligé d'en rendre compte: ce sont des amandes qui reviennent au Roy, tant de l'Espagne, que des Indes; elles montent à de tres-grandes som-

mes, & elles sont employées à des choses secretes, soit en presens, ou en pensions.

Toutes les personnes, dont je viens de parler, étoient fort distinguées, & possedoient les premières Charges, & les plus grands Emplois.

Il y avoit une autre Classe de Courtisans, qui n'étoit composée que de jeunes Seigneurs que l'on nommoit *Guaps*, comme nous appellons en France *les petits Maîtres*. On comptoit entre ceux-là, pour les plus spirituels & les mieux faits, le Duc Duzeda, le Marquis de Penaranda, le Comte Daltamire, le Fils du Duc de Cessa, le Prince de Montoleon, Don Antonio, & Don Francisco de Toleda, Fils du Duc Dalbe, & Don Fernand de Toleda son Neveu,

Neveu , les deux Silva Freres du Duc de Pastrane , le Marquis de Leyva, le Duc de Medina-Sidonia, le Marquis de Quintana, & le Fils du Duc de Medina-Celi. Bien que le plus vieux de ces Seigneurs n'eût pas 25 ans , il y en avoit tres-peu qui ne fussent mariez : car on les engage dans l'Himen de tres-bonne heure.

A l'égard des Dames , je diray en général qu'il n'y a point de lieu au monde où elles ayent plus d'esprit , de vivacité , & de talent pour plaire , qu'en Espagne ; entre celles-là , sans compter les Filles d'honneur des deux Reynes , on remarquoit pour l'esprit, les Duchesses Dalbulquerque, de Terra Nova, Dossone, de Frias, de Medina-Celi, d'Hijar, de Pastrane, & les



Comteſſes de Monterey & de Villambroſa ; pour la beauté, la Marquiſe de Liche, la Princeſſe de Monteleon, la Marquiſe de la Roſe, la Comteſſe de Peñaranda, la Princeſſe de Stillano, la Duchefſe d'Oſſeda, la femme de Don Pedro d'Arragon, celle de Don Henrique Henriques, & la Marquiſe de la Puebla ; la contrainte où elles vivent, le climat du País, & leur propre temperamment les portent aſſez volontiers à la galanterie : elles ſont preſque toutes petites, extrêmement maigres & menuës ; elles ont la peau poire, douce, & fardée ; les traits réguliers, les yeux pleins de feu, les cheveux noirs & en quantité, les mains jolies, & les pieds d'une petiteſſe ſurprenante. Leur habit leur ſied

si mal, qu'à moins d'y être fort accoutumé, on ne les sçauroit souffrir. Les hommes ne sont pas vêtus moins desavantageusement : ils vont toujours à la Cour en manteau noir, en gollille, en manches pendantes; & quoy qu'il y en ait de tres-bien faits, dont la tête soit belle & le visage agréable, leur maniere de se mettre, de separer leurs cheveux sur le côté de la tête, & de les passer derrière leurs oreilles, les défigure absolument.

Cette digression m'a fait interrompre la suite de ces Mémoires; pour la reprendre, je diray que l'intelligence qui paroïssoit entre le Roy & la Reine-Mere, attira une grosse Cour à cette dernière; On la regardoit comme une Princesse qui alloit reprendre l'autorité qu'el-

le avoit déjà euë, parce que le Roy étoit encore jeune ; qu'il avoit besoin d'un bon Conseil, & que sa Mere, accoutumée à la Régence, étoit par toutes sortes de raisons plus capable que personne de le bien conduire : on croyoit même qu'elle n'auroit point été fâchée de reprendre le Gouvernement ; ainsi les uns par inclination, & les autres par politique, esseyoient de se la rendre favorable, afin d'entrer de quelque chose dans le nouveau Ministère qui s'alloit former, tant par son retour, que par l'arrivée de la jeune Reyne.

On pensoit avec justice, que les affaires alloient absolument changer de face ; chacun songeoit à soy dans la conjoncture présente. Ce n'est pas que

bien des personnes habiles dans la fine politique, ne jugeassent que la Reyne-Mere ne voudroit peut-être pas tenir les rênes de l'Etat ; ils disoient que c'étoit toujours une Charge pesante ; qu'elle s'étoit accoutumée au repos ; qu'elle avoit éprouvé tous les caprice d'une fortune bizarre ; qu'elle apprehendoit de s'y voir exposée une seconde fois ; qu'à la vérité il y avoit de l'espérance qu'elle détourneroit le Roy de prendre un premier Ministre ; qu'il luy seroit aisé de luy en faire concevoir de l'aversion ; qu'elle n'auroit qu'à luy faire considérer le triste personnage qu'on luy faisoit faire dans le tems que Don Juan avoit de l'autorité sur luy , &c.

„ qu'enfin elle travailleroit à  
 „ former une Junte qu'elle rem-  
 „ pliroit de ses Créatures. Que  
 „ ce seroit le moyen de regner,  
 „ sans se rendre responsable  
 „ d'aucun événement ; que  
 „ ses Ordres seroient ponctuel-  
 „ lement exécutez, & qu'il ne  
 „ paroîtroit pas même qu'elle y  
 „ eut part. Je dois dire que la  
*Junta* est un Conseil d'Etat ex-  
 traordinaire, que le Roy d'Espa-  
 gne crée pour remédier aux  
 besoins pressants de son Etat :  
 par exemple Philippe IV. créa  
 par son Testament une Junta  
 pour servir de Conseil à la Rei-  
 ne, pendant la minorité du Roy  
 son Fils.

On cherchoit, & l'on trou-  
 voit aisément les Seigneurs qui  
 devoient entrer dans cette Jun-  
 te ; la haine ou l'amitié des gens

qui faisoient des réflexions sur les affaires du tems , enrichissoient ou appauvrissent ceux qu'ils vouloient ; ils donnoient des Charges ; ils en ôtoient ; ils faisoient des vœux inutiles ; ils avoient des craintes effectives ; en un mot , tous les esprits étoient partagez , & les plus tranquilles sentoient quelque émotion pour l'avenir. Mais la Reine-Mere ne marquoit aucun empressement, il paroissoit qu'elle n'étoit occupée que du soin de rentrer aux bonnes graces du Roy son Fils, & qu'elle ne songeoit aussi qu'à se les conserver,

Ce jeune Monarque étoit passionément amoureux : il ressentoit tout le plaisir qui accompagne des Idées agréables , & il se flatoit de voir bien-tôt ses esperances remplies ; son Ma-

riage ; la possession d'une Princesse qui luy étoit déjà si chere , occupoit si fort son cœur , qu'il ne pouvoit penser à autre chose ; il pressoit le tems de son départ pour être plutôt auprès d'elle.

L'on attendoit avec une extrême impatience le Courier qui apportoit les nouvelles que la Reyne s'avançoit vers la Frontière : Le Marquis de los Balbarez écrivit exactement le jour qu'elle devoit arriver à Irun ; & tant qu'elle fut sur les terres de France, la Maison du Roy la servit : le Prince d'Harcourt l'accompagna en qualité d'Ambassadeur extraordinaire : la Princesse sa femme fit aussi le voyage ; la Maréchalle de Clerambaut, qui étoit sa Gouvernante , luy servoit de Da-

me d'honneur ; Mademoiselle de Grancé de Dame d'Atour, & cette Charge luy a laissé le nom de Madame, au lieu de celui de Mademoiselle. L'on omit rien dans toutes les Villes où sa Majesté passa, pour l'y recevoir avec tout le respect qui luy étoit dû ; & l'on peut dire qu'elle ajoûtoit tant de choses à la Grandeur de son Rang par sa bonté naturelle, par les manières engageantes & civiles, que tous les François étoient touchés jusques au fond du cœur de voir qu'elle alloit s'éloigner pour toujours.

Une des premières personnes qui s'émancipa de parler à la Reyne, & de luy donner des conseils, ce fut un Religieux Theatin appelé le Pere Vintimiglia. Il étoit né en Sicile d'une illustre



tre Maison, & frere du Comte de Prade, Gouverneur de Palerme, lors que cette Ville se rebolta dans les derniers troubles: il fut arrêté, & l'on pensa luy trancher la tête: il obtint d'être amené à Madrid pour se justifier, son frere le Theatin y vint avec luy pour l'aider de son credit. C'estoit un homme hardy, entreprenant, qui s'étoit tout devoüé à Don Juan; & son zele pour ce Prince le mena si loin, qu'il fit des Sermons où il parla de la Reyne-Mere avec tres peu de respect. Ce Pere étoit parti de Madrid avec le Duc Dossone: & bien qu'il n'eût plus l'esperance d'être Confesseur de la Reyne, comme il l'avoit euë avant la mort de Don Juan, il ne laissa pas de s'avancer jusqu'à Bayonne pour la ta-

luer ; ses manieres, sa naissance, & la Langue Françoise qu'il parloit bien, parce qu'il avoit été long-tems à Paris, luy procurerent assez d'accez auprès de cette jeune Princesse, pour être en état de jeter dans son esprit des soupçons & des ombrages contre la Reyne sa Belle-Mere, & contre l'Ambassadeur de France. Il n'avoit pas seulement par cette conduite, envie de nuire à ceux qui avoient été ennemis de Don Juan ; il avoit un but particulier qui le regardoit personnellement, & dans lequel son ambition agissoit beaucoup plus que sa prudence, c'étoit de persuader à la Reyne de travailler à former une Junte qui dépendît d'elle. Il luy dit qu'il falloit pour cela qu'elle y mît le Duc Dossone, parce qu'il

avoit une capacité cōlommée, & beaucoup de zele pour elle ; il se comptoit bien aussi dans l'nombre des Ministres, & il ne pût s'empêcher d'écrire un Plan de Gouvernement, dont il donna le Memoire au Prince d'Harcour, afin qu'il le présentât à la Reyne : mais il y a quelque apparence qu'il ne le fit pas voir à Sa Majesté.

La Reyne s'étoit avancée jusqu'à Saint Jean-de-Luz, & elle en partit à une heure après midy le 3. de Novembre, escortée par les Gardes du Corps du Roy. Elle arriva à une maison de Bois que l'on avoit préparée exprés ; elle étoit peinte & dorée par dedans & par dehors ; il y avoit une Salle, une Chambre & un Cabinet meublé de Damas Cramoisy, avec des Galons &

une Crepine d'or & d'argent.  
 Cette Maison étoit sur le bord  
 de la Riviere de Bidassoa, qui  
 separe la France de l'Espagne.  
 Dès que la Reyne y fut arrivée,  
 elle s'habilla magnifiquement;  
 elle vint ensuite dans la Salle, &  
 mangea un peu d'une superbe  
 Collation. Elle s'y arrêta peu, &  
 elle rentra dans sa Chambre;  
 elle monta sur l'Estrade & s'assit  
 dans son Fauteuil sous un Dais.  
 Elle avoit dans ce moment-là un  
 air de melancolie, qui marquoit  
 assez son regret d'être si proche  
 de quitter la France; le Prince  
 d'Harcour se mit à sa droite, la  
 Princesse d'Harcour à sa gau-  
 che, la Maréchalle de Clerambaut  
 & Madame de Grancé der-  
 riere sa Chaise. Monsieur de  
 Saintot fut avertir le Marquis  
 d'Altorgas, Mayordome de la

Reyne: il étoit dans un Bateau sur la Riviere proche d'une petite Isle, que le Traité des Pyrénées a renduë celebre: elle étoit attachée à la Maison de la Reyne par un Pont de communication. Les Gardes du Corps formoient en ce lieu plusieurs Escadrons, & le Marquis d'Astorgas attendoit ses Ordres dans le même Bateau qui étoit fort magnifique, & qui devoit servir à porter Sa Majesté à l'autre bord.

Dés qu'il eut appris qu'elle l'attendoit, il mit pied à terre: quatre-vingt personnes, Gentilshommes, Pages ou Valets-de-pied marchoient devant luy. Il se jetta d'abord aux pieds de la Reyne, luy baïsa la main, luy fit un Compliment, se releva & se couvrit, sans attendre que la Reyne le luy dît. Le Prince

d'Harcour se couvrit aussi dans le même tems. Le Marquis luy parla toujours en Espagnol, & présenta à Sa Majeste deux Lettres de la part du Roy & de la Reyne sa mere : mais avant que de les donner, il les fit toucher à son front, à ses yeux, à sa bouche & à son cœur, comme c'est l'usage. La Reyne luy dit qu'elle estoit bien-aise que le Roy son Seigneur, l'eût chargé du soin de la conduire. Le vieux Marquis se tourna ensuite vers le Prince d'Harcour, & luy fit un Compliment, auquel celui-cy répondit qu'il avoit ordre du Roy de remettre la Reyne d'Espagne entre ses mains. Monsieur de Château-neuf, Conseiller au Parlement de Paris, fut en François l'Acte de Délivrance, & Don Alonço Carne-

ro, Secrétaire d'Etat, lût en Espagnol l'Acte de Reception. Le Marquis présenta à Sa Majesté plusieurs Personnes de Qualité, qui luy baisèrent la main en mettant un genoux en terre. L'Evêque de Pampelune qui la luy baïsa aussi, ne se mit point à genoux. La Reyne ne se pres-foit pas de partir: mais le Marquis l'avertit qu'il étoit tems de marcher. Elle se leva aussitôt; il se mit à sa droite, un Menin d'Honneur à sa gauche, sur l'épaule duquel elle s'appuyoit, car c'étoit un jeune enfant: & elle s'avança ainsi vers le Pont. La Duchesse de Terranova vint au devant d'elle jusqu'au milieu, & luy baïsa la main, avec les Dames du Palais qui la suivoient, & qui se jetterent toutes à ses pieds.

Après que la Duchesse eut fait son Compliment, elle presenta à la Reyne plusieurs Dames Espagnoles. Monsieur du Repaire, Lieutenant des Gardes du Corps du Roy, qui portoit sa Robe, la donna à la Duchesse. La Reyne entra avec elle dans son Bateau ; sa Chambre étoit vitrée tout autour : ainsi seule avec cette vieille Dame, elle tournoit sans cesse les yeux du côté du Royaume qu'elle quittoit, & son air de langueur marquoit assez les mouvemens dont elle étoit agitée. Vingt-quatre Matelots placez dans deux Barques, tiroient le Bateau ; & les Cavaliers Espagnols firent une décharge de leurs Mousquetons & de leurs Pistolets, aussi-tôt qu'il commença de voguer ; l'Artillerie de Fontarabie y répon-



dit par un grand Feu. Le Prince, la Princesse d'Harcour, les autres Dames, & toute la suite de la Reyne passerent dans des Bateaux qui avoient été préparés exprés. La Reyne ayant mis pied à terre sur le soir, trouva son Carosse du Corps, sa Litiere & une Chaise, avec beaucoup de Gens de Livrée: elle se mit dans sa Chaise, & trente Valets de pied éclairoient avec de longs flambeaux de cire blanche: dès qu'elle fut à Irun, on Chanta le *Te Deum*, & son souper pour la premiere fois, fut servi à l'Espagnolle: le repas étoit si petit & si mal apprêté, qu'elle en demeura dans la dernière surprise, & à peine mangea-t-elle.

Helas! que tous ces momens étoient tristes pour une jeune

Princesse , élevée dans la plus belle Cour & la plus polie de l'Univers ; Elle avoit toujourns eu la liberté de manger en public : on ne la luy avoit point ôtée pendant son Voyage ; elle dançoit , elle montoit à Cheval , elle connoissoit , elle consideroit ceux qui l'avoient accompagnée , & ils l'adoroient ( si l'on peut se servir de ce terme-la. ) Elle se trouva tout d'un coup avec des personnes qu'elle ne connoissoit point , & qui ne pouvoient pas luy paroître assez aimables pour prévenir agréablement son esprit. Elle sçavoit si peu leur Langue , qu'elle ne les entendoit , & qu'elle ne leur répondoit qu'avec peine. Il faut ajouter à cela , que la maniere dont on la servoit avoit si peu de rapport avec celle de France.

qu'elle en souffroit beaucoup : tout étoit cérémonie, tout étoit contrainte ; dès le premier jour, les Espagnols vouloient qu'elle fçût & qu'elle fît, ce que les Espagnolles apprennent pendant toute leur vie. Ils n'entroient point dās la difference des deux Nations, qui font si opposées en tout ; & comme ils croyoient qu'il falloit de bonne heure mettre Sa Majesté sur le pied où ils vouloient la tenir toute sa vie ; ils ne se relâchoient sur rien ; & dès ce tems-là elle éprouva un esclavage, auquel l'humeur rigide de la Camarera Mayor ajoûtoit beaucoup : mais la douceur naturelle de la Reyne, & sa raison, luy firent recevoir de bonne grace les choses qui naturellement la fatiguoient & luy déplaisoient davantage.

Il sembloit néanmoins que par politique, la Duchesse de Terra-Nova deût ménager l'esprit & les bontez de la Reyne ; quand elle ne l'auroit pas fait par attachement à sa Personne, elle devoit le faire pour s'attirer l'honneur de sa Protection, car elle avoit un nombre considerable d'Ennemis ; & la plus grande partie des Femmes de la Cour envioient sa Place. Le Prince, qui l'y avoit élevée, n'étoit plus au monde ; toutes les apparences predisoient sa chute, & elle l'apprehendoit aussi extrêmement : mais elle prit une route toute opposée à celle que l'on croyoit qu'elle deût tenir, c'est à dire, que bien éloigné d'avoir de la complaisance pour sa jeune Maîtresse, elle devint son Espion afin de s'en faire un merite

auprès du Roy. Elle étudioit toutes ses inclinations & son humeur ; elle entretenoit & faisoit entretenir souvent les Femmes Françoises qui la suivoient à Madrid ; elle tiroit des conséquences des plus legeres bagatelles , & tout devenoit poison entre ses mains. Elle se dressa ainsi un Plan de conduite, qui effectivement l'empêcha d'être ôtée de son poste.

Elle ne se contenta pas de prendre des mesures éloignées du côté du Roy ; elle comprit encore, que pour ses seuls intérêts, elle devoit empêcher que la Reyne ne se liât d'amitié avec la Reyne-Mere, & ne luy donnât sa confiance ; parce que son party ayant été absolument opposé à celui de Don Juan, il étoit naturel de croire que le premier

Sacrifice qu'elle demanderoit à la Reyne sa Belle-Fille, seroit l'éloignement de la Camarera, qui étoit Creature de son ennemy. D'ailleurs, elle ne pouvoit se flatter, que la jeune Reyne refusât de luy dōner cette preuve de sa complaisance, dans une conjoncture qui la délivreroit d'une espece de Gouvernante, qu'elle n'avoit aucun sujet d'aimer ; ainsi elle n'imagina point de meilleur moyen pour se garantir, qu'en inspirant à la Reyne qu'elle avoit une ennemie secrète en la personne de la Reyne-Mere ; qu'elle luy seroit contraire en tout ; qu'elle ne pourroit jamais oublier qu'elle étoit en partie cause que le Mariage de l'Archiduchesse sa Petite Fille ne s'étoit pas achevé avec le Roy son Fils ; qu'el-

» le auroit toujourns del'inquie-  
 » rude, qu'elle ne fût trop bien  
 » dans le cœur du Roy ; qu'il  
 » étoit des degrez de faveur que  
 » l'on ne pardonnoit à personne,  
 » quand on étoit accoutumée à  
 » les posseder soy-même, & que  
 » l'on avoit pas encore perdu  
 » l'envie de regner ; qu'elles al-  
 » loient être Rivalles de Puissan-  
 » ces ; que la Reyne-Mere étoit  
 » resoluë de la tenir dans un as-  
 » sujettissement plus convena-  
 » ble à une petite fille, qu'à l'E-  
 » pouse d'un Grand Roy.

Elle avoit instruit là-dessus  
 quelques personnes qui appro-  
 choient de la Reyne, & qui  
 jouïoient fort bien leur Personna-  
 ge ; lors qu'elles prenoient la  
 liberté de luy parler en ces ter-  
 mes, elles paroïssent luy être  
 toutes dévoüées, & les larmes  
 feintes

feintes, secondoient leur zele  
 apparent. Que vous avez per-  
 du, Madame, luy disoient-  
 elles, quelquefois d'un air trif-  
 te; que vous avez perdu en la  
 Personne du Prince Don Juan!  
 Que n'auroit-il pas fait pour  
 vous plaire? Il avoit déjà ou-  
 blié ses propres interêts afin  
 de vous ménager la Couronne  
 d'Espagne. Sans luy, le Roy  
 auroit épousé l'Archiduchef-  
 se; & la rupture de cette affai-  
 re luy a attiré des Ennemis  
 mortels. Que si vous pouviez  
 vous promettre que l'Ambas-  
 sadeur de France vous fût fi-  
 dele, vous trouveriez en luy  
 quelque consolation, vous  
 prendriez ses avis, vous profi-  
 teriez de ses lumieres; mais  
 dans les dispositions où il est,  
 le Ciel vous preserve, Mada-



„ me, de vous servir de ses Con-  
 „ seils, il ne s'est brouillé avec  
 „ Don Juan qu'à cause de la  
 „ Reyne-Mere ; il s'étoit abso-  
 „ lument déclaré pour elle dès  
 „ sa premiere Ambassade ; elle  
 „ luy avoit donné toute sa con-  
 „ fiance: ainsi Vôte Majesté ne  
 „ se peut trop éloigner d'un Mi-  
 „ nistre, qui n'ira jamais droit  
 „ avec elle, & qui ne voudra pe-  
 „ netrer ses sentimens que pour  
 „ en faire un mauvais usage. La  
 Reyne avoit l'esprit extrême-  
 ment agité de toutes les choses  
 qu'on luy disoit, & elle ne sça-  
 voit presque à quoy se determi-  
 ner, étant si jeune, & n'ayant  
 point d'experience dans un nou-  
 veau monde où elle ne connois-  
 soit encore personne.

Elle partit d'Irun, & vint cou-  
 cher à Hernani ; le lendemain

elle monta à Cheval suivie de la Duchesse de Terra-Nova, qui faisoit une méchante figure sur sa Mule ; Madame de Grance l'accompagnoit. Le Marquis d'Altorgas & le Duc Dossone, avec chacun une paire de Lunettes sur le nez, comme c'est la mode parmy les Grands, étoient aussi de la Cavalcade. Le Marquis se mit le plus proche de Sa Majesté, comme étant chargé de sa conduite, jusqu'à ce qu'elle eût vû le Roy : mais le Duc vouloit la même Place comme Grand Ecuyer, & la prit par force ; en menaçant le Marquis avec beaucoup de hauteur : cette Dispute obligea la Reyne de remonter en Carosse. Elle coucha cette nuit à Tolosette ; comme elle y arrivoit, le Duc Dossone fit arrêter un Garde,

qui avoit maltraité son Cocher, parce qu'il ne vouloit pas laisser passer le Carosse du Marquis d'Astorgas. Le démêlé se renouvella sur la fonction de leurs Charges; le Marquis prétendoit que tous les Honneurs de la Reception de la Reyne luy appartenoient; le Duc soutenoit, qu'étant son Grand Ecuyer, il devoit avoir toutes les Prééminences dans sa Maison. Il fallut en écrire au Roy, qui decida en faveur du Marquis. Le Duc ne se tint pas pour bien jugé, il continua ses contestations, & cela luy attira un Ordre de retourner à Madrid avec deffense de passer à Burgos, où le Roy s'étoit déjà rendu.

En effet, il étoit party de Madrid le 21. Octobre, peu accompagné. Le Duc de Medina-

Celi , Sommelier du Corps, le Connétable & Dom Joseph de Silva estoient tous trois dans son Carosse ; pour l'Amirante de Castille, il ne fut point du Voyage, il s'en excusa sur le manque d'argent qui l'avoit mis hors d'état de faire son Train ; cette raison y pouvoit avoir quelque part, mais il est certain que sa paresse naturelle y en avoit encore davantage. Il aime le plaisir, il fuit la peine, il évite avec soin tout ce qui peut luy en donner, & par cette seule raison, il ne fut au devant du Roy & de la Reyne, qu'à une journée de Madrid. Le Roy séjourna 15 jours à Burgos, parce qu'il étoit fort enrhumé ; cependant la Reyne s'avançoit à petites journées: Elle luy écrivit la plusieurs fois, & il luy fit ré-

ponse. Sa Majesté fut obligée de luy envoyer demander la permission de manger en public, & de monter quelquefois à Cheval : car ces deux terribles gens, le Marquis d'Altorgas & la Camarera Mayor, ne voulurent jamais y consentir qu'ils n'en eussent reçu un Ordre exprés. Il l'accorda fort volôtiers à la Reyne, & elle luy envoya en ce lieu une Montre de Diamans, & une Cravatte avec un Nœud couleur de Feu. Il mit d'abord la Cravatte, & fit donner cinq cens Pistolles au Gentilhomme qui luy avoit apporté ce Present.

Le Comte d'Altamire, Grand d'Espagne, vint à Ognate, faire un Compliment à la Reyne de la part du Roy, & luy présenter un Bracelet de Diamans & de Rubis. Elle arriva le 11. à Vic-

toria, où l'on avoit préparé une  
 assez mauvaise Comedie pour la  
 régaler ; elle s'y habilla à l'Es-  
 pagnolle pour la premiere fois,  
 & elle n'y étoit pas assurément  
 moins belle, que dans ses habits  
 à la Françoisé. Elle fut ainsi à  
 la Grande Eglise, où l'Evêque  
 de Calahorra la reçût à la porte,  
 & luy présenta le Dais. Elle se  
 rendit ensuite dans la Grande  
 Place ; elle y vit une Fête de  
 Taureaux, qui n'avoit rien de  
 magnifique, parce que c'étoit  
 seulement les Bourgeois qui la  
 faisoient. Elle reçût en ce lieu  
 des Pendans-d'oreilles, avec des  
 Perles en Poires : ce Present  
 luy vint de la part de la Reyne-  
 Mere : il valoit bien quatre cens  
 mille livres.

Monsieur l'Ambassadeur de  
 France vint saluer la Reyne à

Bribiesca ; & bien qu'il demeurât peu auprès d'elle , & que leur Conversation fut fort courte, il ne laissa pas de remarquer qu'elle avoit une inquietude generale, & une défiance particuliere pour luy. Il n'en pénétra point la raison : mais il jugea aisément que ces dispositions-là ne luy étoient point naturelles. Il luy dit des choses qui pouvoient luy être fort utiles ; il luy cōseilla de ne se point arrêter aux différentes impressions que chacune essayeroit de luy donner ; qu'elle devoit considérer, que la plupart des personnes qui étoient auprès d'elle , n'agissoient que par rapport à leurs propres intérêts ; que le plus sûr pour elle, c'étoit d'aimer le Roy de tout son cœur , & de s'en faire aimer de même, de s'unir avec la Rey-

ne-Mere, & d'agir de concert ensemble; qu'elle devoit être persuadée que cette Princesse avoit pour elle beaucoup d'amitié; & que si elle y vouloit répondre de son côté, elle trouveroit dans son cœur les sentimens d'une propre Mere. La jeune Reyne s'attendoit bien qu'il luy parleroit de cette manière, & particulièrement à l'égard de la Reyne-Mere; on n'avoit pas manqué de la prévenir là-dessus: mais si elle eût examiné ce qu'il luy disoit, elle auroit bien vû, ayant autant d'esprit que personne du monde, que l'Ambassadeur agissoit de bonne foy: car les autres gens qui luy parloient, ne travailloient qu'à l'éloigner de son véritable repos. Il prit congé d'elle pour revenir à Burgos trouver le Roy; & dans



le peu qu'il eût l'honneur d'être auprès d'elle, elle luy parla toujours avec assez de réserve & de froideur.

Le Prince d'Harcour s'étoit avancé jusqu'à Burgos pour saluer le Roy ; & comme la Reine devoit arriver à Quintanapalla, qui en est à trois lieuës, on croyoit qu'elle y viendroit coucher le 19. de Novembre, & que la Cerémonie du Mariage s'y feroit : mais le Marquis de Villars ayant rencontré en revenant, le Patriarche des Indes, qui alloit au devant de la Reine, il luy vint dans l'esprit que peut-être le Mariage s'achèveroit, sans qu'il en fût averti. Cette pensèe l'obligea d'en demander des nouvelles à Don Geronimo d'Eguia, Secretaire d'Etat. Il luy dit que l'on at-

tendoit la Reyne à Burgos le lendemain. Cette réponse ambiguë, qui n'avoit rien de positif, engagea nôtre Ambassadeur à s'informer encore plus particulièrement ; & il scût sans en pouvoir douter, que le Roy devoit aller le lendemain à Quintanapalla pour faire le Mariage. Cette certitude l'obligea d'en donner avis au Prince d'Harcour, & ils partirent ensemble d'assez bonne heure pour arriver auprès de la Reyne avant que le Roy s'y fût rendu.

Lors qu'ils furent arrivez, ils n'eurent pas de peine à démêler, que l'on avoit envie de faire le Mariage sans eux. La Camarera Mayor qui étoit toute dans cet esprit, & à laquelle ils parlerent avec beaucoup d'honnêteté, leur dit seichement qu'ils n'y as-

sisteroient point, & que le Roy ne vouloit pas que personne entrât, excepte ceux qui étoient indispensablement nécessaires pour la Cérémonie, comme les Premiers Officiers & quelques Gentilshommes de la Chambre. Le Prince d'Harcour & le Marquis de Villars repartirent, que le Roy leur Maître leur avoit donné Ordre d'y être presens. Elle repliqua fierement, que le Roy leur Maître n'avoit rien à commander en Espagne. Monsieur de Villars luy dit, que le Roy son Maître commandoit à ses Ambassadeurs, & que ses Ambassadeurs luy obeïssent par tout; que si le Roy ne vouloit pas qu'ils assistassent à son Mariage, il devoit leur donner par écrit un Ordre de ne s'y pas trouver. La Camarera ra-

vie d'avoir une occasion de faire paroître son zele pour le Roy d'Espagne, quoy que ce fut fort à contre-tems, s'emporta sur cela, & dit plusieurs choses si peu suivies & si aigres, que Messieurs les Ambassadeurs la quitterent pour s'adresser au Marquis d'Altorgas. Celuy-cy les écouta, & leur répondit honnêtement qu'il alloit envoyer un Gentilhomme au devant du Roy, pour sçavoir plus précisément sa volonté. Ce Gentilhomme le trouva en chemin, & il consentit que Messieurs d'Harcour & de Villars assistassent à la Cérémonie. En effet, c'étoit par les soins de quelques personnes, qui n'avoient pas d'inclination pour les François, que l'on avoit insinué cette pensée au Roy ; ils croyoient

même qu'un Mariage si Auguste, n'auroit point dû être célébré dans un pauvre village où il n'y avoit pas une douzaine de maisons, & la vanité Espagnolle s'en trouvoit assez choquée pour souhaiter que les Ambassadeurs d'un si grand Roy ne fussent point témoins de cette négligence, pour ne pas dire misere. Ils faisoient entendre, pour l'excuser, que le Roy étoit jeune & amoureux; que tout ce qui lui avançoit le plaisir de voir son Epouse le touchoit si sensiblement, qu'il en oublioit jusqu'à la magnificence, & à la grandeur de son Rang; que l'amour seul faisoit les honneurs de cette Fête, & que cela suffisoit au Roy. La jeune Keyne avoit passé la nuit à Quintanapalla; sur les dix

heures du matin on luy dit que le Roy arrivoit, & cette nouvelle luy donna une petite émotion, & répandit sur son visage une couleur qui la rendit encore plus belle ; elle alla le recevoir vêtue à l'Espagnolle, & l'ayant trouvé qui entroit dans son Antichambre, elle voulut plusieurs fois se jeter à ses pieds & luy baiser la main : mais il l'en empêcha toujours, & la salua à la manière d'Espagne, sans la baiser, en luy serrant les bras avec ses deux mains, & la nommant souvent *Mireina, Mireina* : ils se parlerent assez long-tems sans s'entendre : c'étoit une véritable peine pour eux. Monsieur de Villars, qui s'en apperçût, s'avança pour leur servir d'Interprete ; s'il ne dit pas tout ce

qu'ils dirent, il est au moins bien sûr qu'il ne gâta rien dans la conversation, & qu'il y mêla beaucoup de tendresse & d'honnêteté. Le Roy étoit vêtu à la *Schombergue*, qui est proprement à la Française, & tous ceux de sa suite étoient de même : car les habits de campagne des Espagnols approchent un peu des nôtres.

Le Marquis de Villars ayant remarqué que les Grands d'Espagne prenoient la droite, il en parla au Roy, & luy représenta le Rang que le Marquis de los Balbazez avoit eu à Fontainebleau lors que la Reyne y fût épousée : cette raison prévalut, & le Roy ordonna que les Ambassadeurs de France seroient traités de même manière. Le Connétable de Cas-

ville ne laissa pas d'avoir de la peine à ceder sa place ; il y eût quelque legere contestation la-dessus qui dura peu, entre l'Ambassadeur & luy, & la Civilité fût toujours gardée de part & d'autre ; le reste des Grands se rangea derriere le Roy. Don Antonio de Benavidez y Bazan, Patriarche des Indes & Grand Aumônier, leur donna la seconde Bénédiction ; la Cérémonie se fit *incognito* dans l'Antichambre de la Reyne : Si l'Archevêque de Burgos n'avoit pas été malade, il auroit fait cette fonction ; on mit pendant la Messe autour du Roy & de la Reyne un Ruban de taffetas blanc, noué en lacs d'amour, & une gaze blanche avec une frange d'argent sur les épaules du Roy, & sur



la tête de la Reyne ; La Duchesse de Terranova portoit sa Robe : Dès que la Cérémonie fut achevée, le Roy & la Reyne entrèrent seuls dans une Chambre , où ils demeurèrent deux heures : ils dînèrent ensuite en public, & partirent pour aller coucher à Burgos ; il n'y avoit personne avec eux dans le Carosse ; & comme ils s'entendoient peu , on ne comprend guère ce qu'ils pouvoient dire : mais le Roy paroissoit fort amoureux & fort empressé. Plusieurs Grands d'Espagne allerent audevant de leurs Majestés avec des livrées fort magnifiques , & les accompagnerent au Palais, où l'on joua une Comédie , & l'on tira un feu d'Artifice.

La Reyne fut le lendemain

à une riche Abbaye de Filles, appellées *Las Huelgas*, qui est un peu plus loin que le Fauxbourg de Burgos: elle y dîna, & sur les trois heures elle fit son Entrée à Cheval, vêtue à l'Espagnolle; si belle, & si charmante, que l'on étoit ravi de la voir. Trois Grands marchaient devant elle; le Marquis d'Astorgas la suivoit; on portoit un Dais sur la tête de la Reine; la vieille Duchesse de Teranova étoit montée sur la Mule, & ses Filles d'honneur l'accompagnoient à Cheval. Le 22. Novembre le Prince d'Harcour fit son Entrée, & il eût Audience du Roy & de la Reine; il y eût l'aprèsdiné un Combat de Taureaux qui plut fort à la Reyne, parce que les Cavaliers y firent voir beaucoup d'adresse.

& de courage ; il y eût le jour d'après des *Parejas* : c'est à dire une Course de chevaux, qui n'est belle qu'autant que les deux hommes qui partent ensemble courent également sans se précéder d'un pas , quoy qu'ils aillent à toute bride : 60 Gentilshommes vêtus de Brocard d'argent, coururent ainsi.

Après avoir employé trois jours à ces différents plaisirs , il fallut partir pour Madrid ; la plûpart des François & des Dames qui avoient suivi la Reyne prirent congé d'elle en ce lieu ; de manière que la plus grande partie de sa Maison revint en France ; ce ne fut pas sans bien repandre des larmes : la Reine eut la liberté de garder ses deux Nourices, deux Femmes de Chambre, quelques Va-

lets de Chambre, un Gentilhomme pour avoir soin de cinq ou six Chevaux Anglois qu'elle avoit fait amener, & d'autres Officiers pour la Table; elle regala le Prince & la Princesse d'Harcour, la Maréchalle de Clérambaut, & Madame de Grancé, de son Portrait enrichy de Diamants de differens prix, selon le rang des personnes à qui elle les donnoit: & la maniere obligeante dont elle sçavoit accompagner ses liberalitez, en augmentoit beaucoup le prix. On prétend que le présent que le Roy fit au Prince d'Harcour, valloit ving-cinq mille écus, mais il s'en falloit bien; la Reyne obtint une pension de deux mille écus pour Madame de Grance, qui devoit luy être

payée par tout où elle seroit.

La Princesse d'Harcour, & les autres Dames qui avoient suivy la Reyne, revinrent en France pendant qu'elle prenoit avec le Roy le chemin de Madrid, tous deux seuls dans le fonds du Carosse; plusieurs Officiers de leur Maison s'en allerent devant, ou marcherent par des routes différentes pour éviter l'embarras; les Comtes d'Arcos & de Talara, Don Joseph de Silva, & le Duc d'Hijar Gentilshommes de la Chambre, furent nommez par le Roy pour l'accõpagner dans le voyage; il reprit le même chemin qu'il avoit tenu en allant à Burgos; il coucha à Lerma, à Aranda, à saint Estevan de Gormas, & à Guadalajara: Le Nonce, & l'Ambassadeur de Venise y vin-

rent faire leurs complimens à la Reyne : le lendemain leurs Majestez se rendirent à Torrejon, qui n'étoit qu'à trois lieues de Madrid.

Pendant le voyage de la Cour, depuis Burgos jusques-là, la Camarera Mayor entretint plusieurs fois le Roy en particulier. Elle n'eût pas de peine à insinuer dans son esprit des sentimens qui sont assez naturels aux Espagnols, & il avoit été nourry dans les préventions d'un Pays, où l'on ne compte sur la vertu des femmes qu'autant qu'on leur ôte la commodité de faillir ; elle luy fit envisager les consequences de la liberté que les Dames ont en France ; qu'il falloit que la Reyne vécût absolument selon la retraite que les femmes

„ observent à Madrid ; qu'elle  
 „ étoit jeune, vive, d'un esprit  
 „ brillant, accoûtumée aux ma-  
 „ nières Françoises ; que ce qui  
 „ est innocent dans un endroit,  
 „ peut devenir criminel dans  
 „ un autre : mais que s'il vouloit  
 „ s'en reposer sur elle, ses soins  
 „ préviendroient tout. Le Roy  
 „ loua son zele, & luy donna  
 beaucoup de témoignage de sa  
 confiance.

La Reyne-Mere étoit arri-  
 vée à Torrejon avant le Roy ;  
 elle sortit de son Appartement  
 pour aller audevant de leurs  
 Majestés ; dès que le Roy la  
 vit , il courut à elle , & l'em-  
 brassa fort tendrement ; la jeu-  
 ne Reyne s'avança en même  
 tems pour luy baiser la main ,  
 mais la Reyne-Mere ne le vou-  
 lut pas souffrir, elle la prit en-  
 tre

tre ses bras, & l'embrassa plusieurs fois avec de grands témoignages d'amitié, la traitant cependant de Majesté : mais la jeune Reyne luy dit qu'elle la supplioit de l'appeller sa Fille, de l'aimer de même, & d'être persuadée qu'elle avoit pour elle tous les sentimens qui pouvoient la rendre digne de cet honneur. Le Roy luy donna la main d'un côté, & la Reyne-Mere de l'autre : ainsi elle entra au milieu d'eux dans le Palais qui étoit préparé pour les recevoir. La Reyne-Mere ayant veü que la Reine n'avoit point de Manchon, luy donna le sien, ou il y avoit un grand nœud de Diamans : ensuite elle luy prit un ruban qui attachoit quelques unes de ses nattes, & en échange elle luy passa dans



✓ le bras un brasselet de trois mille pistolles : en un mot, elle temoignoit à la Reyne des dispositions de tendresse dont elle devoit se promettre d'heureuses suites. Elle demeura avec leurs Majestés le plus long-tems qu'elle pût ; mais elle revint le soir chez elle, car c'étoit un endroit fort incommode pour y coucher. Le lendemain qui étoit le deux de Decembre, le Roy & la Reine arriverent à Madrid, dans un Carrosse dont ils avoient ouvert les rideaux pour se faire voir au peuple ; ils allerent descendre à Nôtre-Dame Datocha, où l'on chanta le *Te Deum*, & le soir ils furent coucher au Buen-Retiro ; il y eût le lendemain Comedie : & les Musiciens François qui avoient suivy la Rei-

ne , préparèrent quelques Opera.

La Duchesse de Terranova ayant entrepris d'ôter entièrement à la Reine le peu de liberté qui luy restoit , & voulant demeurer seule Maîtresse des volontez de Sa Majesté ; déclara dès qu'elle fût arrivée au Buen-Retiro , que qui que ce soit ne la verroit qu'après qu'elle auroit fait son Entrée publique ; c'étoit un état bien triste & bien contraignant pour cette jeune Reine , de se trouver ainsi éloignée tout d'un coup des personnes qui auroient pû luy donner de la consolation , du plaisir , & même des conseils utiles ; elle la tenoit enfermée au Retiro sans la laisser même sortir de son Appartement ; elle n'avoit pour

tout régal que de longues & ennuieuses Comédies Espagnoles, dont elle n'entendoit presque rien; & sans cesse la redoutable Gamarera étoit devant ses yeux avec un air sévère & refroigné, qui ne rioit jamais & qui trouvoit à redire à tout; elle étoit l'ennemie déclarée des plaisirs, & elle traitoit sa Maîtresse avec autant d'autorité qu'une Gouvernante en a sur une petite fille.

Le Marquis de Villars sçavoit ce qui se passoit, & il en souffroit beaucoup: mais il n'étoit pas tems d'en parler. Il fit demander à la Duchesse de Terranova s'il pourroit saluer la Reine; elle répondit comme elle avoit fait à tout le monde, qu'on ne la verroit point qu'après son Entrée. Cette ré-

ponse luy parût si positive, que ne voulant pas s'exposer à un second refus, il ne se presenta point pour voir la Reine : mais comme elle fut informée de ce qui se passoit par quelques-unes des Françoises qui estoient restées auprès d'elle, elle ne pût s'empêcher d'en parler au Roy, & elle obtint qu'elle verroit nôtre Ambassadeur de *secretto*, c'est à dire comme une personne particuliere. Elle l'en fit promptement avertir ; & la Marquise de Villars croyant qu'elle pouvoit user du même privilege, envoya chez la Camarera Mayor, pour sçavoir si elle ne salüeroit point aussi la Reine ; mais elle reçût une réponse semblable à celle qu'elle avoit déjà faite à Monsieur l'Ambassadeur, disant en deux mots,

qu'elle n'avoit pas ordre de la faire entrer. Le Gentilhomme, qui luy parloit, insista pour qu'elle en dit quelque chose à la Reine, elle le refusa séchement, ajoutant qu'elle ne souffriroit jamais que l'on introduisit des coutumes nouvelles.

✓ Sa Majesté ne sçachant pas ce qui s'estoit passé entre la Camarera & l'Ambassadrice, chargea son Confesseur de luy dire, qu'elle souhaitoit de la voir, & qu'elle luy feroit plaisir de venir. Elle ne put obeyr en cela aux ordres qu'elle recevoit, & le même Confesseur informé des obstacles qu'il y avoit à voir la Reine, luy en rendit compte exactement. Elle eût une sensible peine de toutes les piéces que la Duchesse luy faisoit; & l'on peut juger par ces en-

droits-là, du pouvoir que cette Dame avoit pris dans la Maison, & sur la Personne de la Reine. La Reine-Mere, qui alloit tous les jours au Retiro, remarqua sur le visage de cette jeune Princesse un air de mélancolie, qui témoignoit assez son chagrin; elle cōprenoit déjà bien qu'une personne de son âge, pouvoit aisément se fatiguer de la sévérité de la Camarera; elle se crût obligée d'en avertir le Roy, & de luy faire prendre des manières plus relâchées; elle y réüssit, & elle procura à la Marquise de Villars l'honneur de saluer la Reine; elle fut introduite dans son Appartement par celuy de la Duchesse de Terranova, qui luy sembla moins sauvage, & un peu plus honête, qu'elle

n'avoit accoûtumé de l'être. Le Roy, selon la coûtume d'Espagne, étoit assis dans un Fauteuil, & les deux Reines sur des Careaux, on luy en donna un aussi ; & peu après la Reine-Mere étant sortie avec le Roy, elle demeura seule avec la Reine, qui se trouvant dans l'entière liberté de parler, ne pût s'empêcher de répandre des larmes en luy racontant la triste vie qu'elle menoit. Après qu'elle eût soulagé son cœur, en luy disant les choses qui luy faisoient de la peine, l'Ambassadrice ne manqua pas de luy répondre dans „l'esprit qu'elle devoit. Elle „luy fit voir, que cette vie si „contrainte, & pour laquelle „elle avoit tant de répugnance, étoit la même que toutes

les Reines , & les Infantes  
 d'Espagne, avoient toujourn  
 menée ; qu'il n'y avoit rien  
 en cela de particulier, & par  
 consequent de désobligeant  
 pour elle ; qu'elle devoit es-  
 pérer , que lors que le Roy  
 la connoîtroit parfaitement,  
 & qu'il seroit persuadé de  
 la possession de son cœur , il  
 se relâcheroit à des complai-  
 sances , que jusques icy ses  
 Prédecesseurs n'avoient point  
 eues , que puisque la Reine-  
 Mere l'aimoit , & faisoit ses  
 interêts des siens, elle ne pou-  
 voit trop ménager des dispo-  
 sitions qui luy seroient né-  
 cessaires & utiles ; quedans  
 les choses de la vie, les plus  
 grands biens étoient tou-  
 jours mélez ; qu'elle se voyoit  
 dans une élévation suprême ;



„ que Dieu luy vouloit faire  
 „ acheter cette Grandeur par  
 „ quelques petites contrarietez:  
 „ mais que sa complaisance pour  
 „ le Roy & pour la Reine-Mere  
 „ l'en tireroient bien - tôt. Elle  
 luy fit encore voir, dans la con-  
 duite qu'elle devoit tenir a-  
 vec le reste de la Cour, plu-  
 sieurs choses qui pouvoient l'ai-  
 der à supporter ces commen-  
 cemens, & luy en rendre les  
 suites agreables.

Comme Madame de Villars  
 parloit avec zele de la Reine-  
 Mere, & que la Reine n'é-  
 toit pas encore desabusée des  
 sentimens qu'on luy avoit inf-  
 piré là-dessus, elle trouvoit  
 son discours suspect; & quoy  
 qu'elle dût bien sentir que dans  
 ce que luy disoit l'Ambassadrice,  
 elle ne pouvoit avoir d'autre

veüe, que celle de ses véritables interêts, ces paroles ne firent pas alors toute l'impression qu'il auroit été à souhaiter pour son bien. Ses préventions contre la Reine-Mere, qu'on luy renouvelloit sans cesse, balançoient sa confiance pour Madame de Villars; & son esprit accoûtumé seulement aux choses agreables qui occupent les personnes de son âge, sa jeunesse, son humeur naturellement enjouée, la diffi-  
 poient de l'application qu'il luy auroit fallu donner pour demêler les bons Conseils d'avec les mauvais. Elle en sçavoit assez pour s'embarasser, & se faire des sujets d'inquietude; mais elle n'en sçavoit pas assez pour s'en tirer, & pour s'affranchir par une résolution ferme des

chagrins qu'elle avoit, elle trouvoit trop de fatigues à démêler tant de contrariétéz : Elle demouroit donc dans cet embarras fans pouvoir se donner la force d'en sortir, & peut-être que ces dispositions luy firent perdre la conjoncture qu'elle avoit alors de se délivrer de l'affujettissement où la Duchesse l'a tint depuis. L'Ambassadeur de France la vit quelquefois pendant son séjour au Rétiro, mais c'étoit devant tant de monde, & le tems qu'on luy marquoit pour être avec elle étoit si court, qu'ils ne pouvoient rien dire de particulier dans ces visites générales.

La Reine-Mere continuoit d'aller tres-souvent chez la Reine; elle la pria de s'habiller à la Françoisé, parce qu'elle ne

l'avoit point veü de cette manière ; elle le fit , & la Reine-Mere la trouva tres-bien : lors qu'elle fut retournée à son Palais, qui est la Maison du Duc d'Uzeda, une des plus belle de Madrid, la jeune Reine luy envoya deux Cassettes pleines de bijoux ; en échange , elle luy procura le plaisir d'aller à la chasse au Pardo ; elle n'avoit point monté à Cheval depuis qu'elle étoit au Retiro : le Roy tua devant elle un grand Sanglier ; & depuis ce jour-là, ils retournerent souvent à la Chasse ensemble.

Les Conseils de l'Inquisition, de Castille, d'Italie, de Flandres, des Indes, d'Arragon, de Guerre, de Finance, de la Crusada, & des Ordres, allerent le jour de l'An souhaiter

les bonnes Fêtes à leurs Majestez : c'est la coûtume en Espagne.

Le Marquis Sera, Genoïs, offrit de mettre à quatorze Galeres l'Escadre de Naples, qui n'a jamais été qu'à sept, sans qu'il en coûtât d'avantage au Roy, pourvû qu'on luy fît le même party, que l'on faisoit à Genes au Duc de Turfis. Il avoit fait cette proposition à Don Juan quelque tems avant sa mort, il la trouvoit fort avantageuse; cependant les résolutions sont si longues à prendre en Espagne, & ils se soucient si peu des nouveutez, quelques utiles qu'elles soient, qu'il est comme impossible d'y en introduire aucune, & cette affaire fut de ce nombre-la.

Le Marquis de los-Balbarez, prêta le Serment de fidélité

pour la Charge de Conseiller d'Etat, & Don Manuël de Lira en fit autant pour celle de Secrétaire d'Etat d'Italie. Le Duc Dossone attendoit toujours que l'on régleroit son démêlé avec le Marquis d'Astorgas; mais voyant qu'on ne luy disoit rien, il prit le party de ne plus aller au Palais, & de se faire voir tous les jours dans la Ville avec un grand Equipage. Ce sont assez-là les manieres de ce Pays.

Comme il y a des gens plus difficiles à rebuter les uns que les autres, bien que le Pere Vintimiglia n'eût point eû de réponse sur le Memoire qu'il avoit donné à Bayonne au Prince d'Harcour, pour le presenter à la Reine, il ne laissa pas d'en dresser un second, dans lequel il régloit toute la Monarchie; il

en chargea un Gentilhomme François, qui luy promit de chercher les moyens de le faire voir à la Reine ; mais quelque usage qu'il en fît, soit qu'il l'eût montré, ou qu'il ne l'eût point montré, il est certain que Vintimiglia reçût un Ordre du Roy, qui le bannissoit de tous ses États. Il s'en prit à l'Ambassadeur de France, & cela n'eut point d'autre suite.

On s'attendoit qu'incontinent après le Retour du Roy, on verroit établir quelque sorte de Gouvernement, qui pût donner cours aux affaires entièrement suspendües depuis la mort de Don Juan. Quand cette mort arriva on étoit prêt de partir pour le Voyage, dont toute la Cour, & le Roy plus que personne étoit tres-occupé ; son *Maria*.

ge avoit bien pû le détourner de l'application qu'il devoit au choix d'un Ministre, & l'on n'étoit point surpris, que dans le tems où il étoit tout remply de sa passion pour la Reine, & d'une affaire si agreable, il oubliât un peu celles du Royaume en general; mais on étoit dans une grande impatience de luy voir prendre une resolution fixe. La Reine-Mere ne faisoit que de revenir de son exil, elle n'étoit pas assez absolument affermie pour penser à rien qu'à se conserver dans la situation où elle se trouvoit; personne n'étoit encore d'une maniere avec le Roy, pour pouvoir prétendre au Ministère: ainsi tout le Gouvernement se trouvoit entre les mains d'un Monarque de 17 ans, qui n'avoit jamais entendu parler de la



moindre chose qui pût luy donner quelque connoissance des grandes affaires.

Le seul homme qui decidoit avec luy du sort de la Monarchie, étoit Don Geronimo d'Eguya, Secretaire d'Etat depuis quatre ans, où il étoit parvenu de simple Commis. Son adresse & sa bonne fortune l'avoient rendu agreable au Roy, & il n'auroit pris que son Conseil, sans que d'Eguya, qui apprchendoit d'en donner quelque fois, dont le succes ne fut point favorable, luy faisoit trouver bon que l'on parlât de certaines affaires au Connêtable de Castille, & au Duc de Medina-Celi, parce qu'il n'en vouloit pas répondre tout seul. Il est vray que pendant le Voyage on ne résolut rien d'important, on ne travail-

la qu'au Voyage même, & aux Ordres qu'il falloit nécessairement y donner.

La Cour étoit fort grosse, le Mariage du Roy & le retour de la Reine-Mere avoient rassemblé à Madrid les plus considérables Personnes de l'Etat. Chaque Famille se consultoit sur les moyens de servir assez utilement un homme particulier, pour le faire Premier Ministre ; les uns y souhaitoient leurs parens, les autres y desiroient leurs amis, beaucoup auroient voulu le devenir eux mêmes ; & l'on comptoit entre ceux qui avoient les plus justes prétentions, le Connétable de Castille & le Duc de Medina - Celi : ils avoient de grandes Qualitez Personnelles, une Naissance élevée & beaucoup de bien ; ils possédoient les

premieres Charges de la Couronne ; ils étoient Conseillers d'Etat, & leur merite les distinguoit également : mais rien n'étoit plus opposé que ces deux Seigneurs se l'étoient l'un l'autre ; un mouvement de haine, qu'ils n'avoient pû reprimer, & qu'ils avoient témoigné en mille rencontres, augmentoit leur commune emulation ; leurs humeurs & leurs manieres étoient aussi contraires que la nuit l'est au jour. Plusieurs de leurs amis communs avoient essayé de les réunir, & leurs soins s'étoient toujours trouvez inutiles ; ils convenoient eux-mêmes que s'ils avoient agi de concert, ils se seroient rendus de bons offices reciproques, qui auroient poussé plus loin leur fortune. C'étoit aussi une des raisons que

l'on employoit pour les raccommoder : mais il est quelquefois des aversions insurmontables, & celles dont je parle étoient du nombre.

Le Duc de Medina-Celi avoit 45 ans, son humeur étoit douce & honnête, trop lente & trop mole dans les grandes affaires, d'un esprit agreable & insinüant. Il est descendu des Illustres Maisons de Castille & de Foix : il est sept fois Grand d'Espagne : Sa Femme est heritiere de la Maison d'Arragon de Cardonne; elle est fort riche de son côté, aussi bien qu'il l'est du sien. Il étoit Président du Conseil des Indes, & Sommelier du Corps, c'est à dire, Grand Chambellan; il faisoit régulièrement sa Cour; il a toujours marqué un zele particulier pour la Personne du Roy;

& comme il ne s'est jamais démenty sur cet article, Sa Majesté luy témoignoit une certaine bienveillance, qu'on ne luy remarquoit pas pour les autres. C'est ce qui aidoit à persuader qu'il avoit plus de part dans les Espérances du Ministère, que tous les Competiteurs.

Le Connétable de Castille, de la Maison de Velasco, étoit âgé de 57 ans, il possédoit des Terres considérables : cependant il ne vivoit pas dans une opulence aisée ; il est le dixième Connétable hereditaire de Castille, Doyen du Conseil d'Etat, & Grand Maître de la Maison du Roy. Son genie est vaste, il a de la capacité, il sçait, & il a toujours possédé des Emplois dans lesquels il a acquis de l'expérience. Le dernier de ses Gou-

vernemens a ete celuy de Flandres ; & bien que ces sortes de Postes eussent dû le rendre sociable & familier, il a conservé une severité si austere , qu'elle va jusqu'à le rendre dur & terrible ; son abord est difficile , & son humeur si naturellement imperieuse, qu'il ne veut jamais plier, c'est ce qui l'avoit si fort brouillé avec Don Juan , & qui l'avoit même empêché d'être sensible à plusieurs honnêtetez que ce Prince luy avoit faites pour se l'acquérir ; il est vray qu'il s'étoit fort déclaré pour le party de la Reyne-Mere, & que c'étoit une des principales raisons qui l'avoient éloigné de celuy de Don Juan ; on ne doutoit point que le Roy ne déferât beaucoup à ce que luy inspire-roit la Reine sa Mere ; & l'on

étoit persuadé qu'entre ceux dont elle luy recommanderoit le merite, le Connêtable seroit le premier, qui se trouveroit appuyé de tout le party que Don Juan avoit maltraité, & de tout ce qui avoit conservé de l'attachement pour la Reine-Mere. Elle devoit procurer les bonnes graces du Roy, & la place du Favory au Connêtable pour ses propres interêts; mais dans des apparences si flatteuses, il ne faisoit paroître que des prétentions moderées, soit que le mauvais état des affaires, & la jeunesse du Roy luy fissent appréhender les risques du premier Poste, ou que ne se voyant pas en état d'y entrer de plein-pied, il voulut se faire desdegrez pour y monter. Il paroissoit souhaiter une Junte pour le gouvernement

nement dans laquelle il auroit été avec l'Inquisiteur General, & le Marquis de Mansera; il disoit quelquefois à ses amis que le poids des grandes affaires l'étonnoit; qu'il trouvoit plus de difficulté à les soutenir, que les personnes qui les regardent d'une distance plus éloignée ne le peuvent comprendre, & que toute sa passion étoit de contribuer à la Junte.

La Reine-Mere ne s'éloignoit pas de ce projet, parce que c'étoit le moyen d'avoir l'entière autorité entre ses mains: car le Conseil étant composé de ses Creatures, toutes les apparences auroient voulu qu'elles ne s'éloignassent point de ses volontez; le Connétable de son côté se promettoit secrètement que par son esprit & sa conduite,



290 MEM. DE LA COUR  
il seroit toujours au dessus des  
deux autres, & qu'ainsi il n'au-  
roit des Compagnons que pour  
luy aider à porter l'aversion pu-  
blique, si quelque chose venoit  
à réüssir mal.

Mais cette Junte qui mettoit  
toute l'autorité entre les mains  
de trois personnes seules, dé-  
truisoit en même tems l'espe-  
rance de toutes celles de ce par-  
ty qui la souhaitoient plus par-  
tagée, par raport à leurs pro-  
pres interêts. Ils auroient voulu  
la voir aussi nombreuse que du-  
rant la Regence, & ils la com-  
posoient du Cardinal Portoca-  
rero, Archevêque de Toledé,  
de Don Melchior Navarra qui  
avoit été autrefois Vice-Chan-  
celier d'Arragon, du Duc de  
Medina-Celi, & des trois dont  
je viens de parler.

On fut si persuadé qu'après tant de divers projets, la Junte ne seroit remplie que des Créatures de la Reine-Mere, que l'alarme devint generale parmy celles qui avoient été dévoüées à Don Juan, qui craignoient le credit de la Reyne-Mere, & l'élevation du Connêtable; plusieurs s'assemblerent là-dessus, ils envisagerent leur perte dans l'avancement du party contraire; ils se ralierent au Duc de Medina-Celi pour y trouver de la protection, dans l'esperance de le voir premier Ministre; ils trouvoient qu'il leur étoit plus utile qu'un seul fut heureux, & qu'il leur voulut du bien, que d'en voir trois heureux dependans d'une seule qui avoit de justes raisons de leur vouloir du mal.

Le Duc de Medina-Celi avoit une conduite égale & paisible, qui l'avoit rendu agreable au Roy; cet agrément que l'on ne voyoit que pour luy, le faisoit regarder par la plûpart des Courtisans, comme celuy qui devoit le plus prétendre à la faveur, dans une Cour où la Grandeur du Rang & de la Naissance est une des plus essentielle qualitez pour devenir Premier Ministre; ceux qui penetroient les veritables dispositions du Roy, voyoient bien qu'au milieu de ces differens partys, il ne laissoit pas de s'avancer à la faveur; mais soit par un effet de prudence & de modération, ou peut-être par les dispositions de ceux qui étoient dans des intérêts contraires, il ne s'élevoit que lentement, il sembloit même

que la plus grande partie de son ambition venoit de ses Amis, & qu'il suivoit moins ses propres mouvemens, que ceux qu'ils s'attachoient de luy donner. Je «  
 veux ce que vous voulez, leur «  
 disoit-il: mais en verité, le repos «  
 que l'on abandonne pour se li- «  
 vrer à tous les murmures du «  
 peuple, & à toutes les inquie- «  
 tudes publiques, modere bien «  
 le plaisir qui est inséparable «  
 d'un si grand Poste; & sans le «  
 service que l'on y peut rendre «  
 à son Maître, je ne sçaurois «  
 croire que le cœur soit agréa- «  
 blement remply d'une chose «  
 qui traîne tant de varietez «  
 après elle. «

L'on n'étoit occupé que des deux différentes brigues qui se formoient par le Connétable, appuyé de la Reine-Mere, &

294 MEM. DE LA COUR  
par le Duc de Medina-Celi,  
secondé de toutes les Creatures  
de Don Juan; mais pendant que  
ces Rivaux se disputoient ou-  
vertement la faveur, & que tou-  
te la Cour paroissoit partagée  
entre-eux, chacun embrassant  
différemment leur party, Don  
Geronimo d'Eguya en formoit  
un troisième presque luy seul; il  
se vit tout d'un coup Secrétaire  
d'Etat, lors que le Marquis de  
Valenzuela devenu Favori de  
la Reine-Mere, après l'éloigne-  
ment du Pere Nitard, ôta cette  
Charge à Don Pedro Fernan-  
dez del Campo, qui n'étoit pas  
assez soumis & assez souple au-  
près de luy, de maniere que l'on  
peut dire que ses Hauteurs cau-  
serent sa chute; Valenzuela  
n'ayant pas lieu d'être content  
de luy, l'obligea de quitter sa

Charge , & la fit exercer par d'Eguya.

Celuy - cy avoit un exemple trop récent devant lesyeux, pour tomber dans la même faute ; & comme il étoit adroit , complaisant & dissimulé , qu'il suivoit la faveur pied à pied , qu'il sçavoit s'éloigner à propos des édifices prêts à tomber , & s'approcher toûjours de ceux que l'on élevoit , il ne negligea rien pour plaire à Valenzuela tant qu'il fut sur le bon pied : mais quand il vit sa fortune chancelante , & que la Cour se tournoit du côté de Don Juan , il prît avec luy des mesures par avance , & se conserva durant son Ministère par une extrême soumission : il n'avoit pas été un des derniers à se jeter dans son party , il fut aussi un des premiers à l'aban-

donner dès qu'il connut que le crédit de ce Prince étoit sur son déclin ; quelque tems même avant la fin de Don Juan, il se conduisit comme avant celle de Valenzuela ; il entra en commerce avec la Reine-Mere ; il luy fit témoigner qu'il ne vouloit dépendre que d'elle ; & soit qu'il l'en eût persuadée, ou qu'elle n'eût pas trouvé encore l'occasion de le faire ôter de son Poste, il y étoit maintenu fort agreablement.

Dans tous ces changemens, il n'avoit sa Charge que par Commission ; mais comme elle luy donnoit lieu de voir incessamment le Roy, & de traiter seul avec luy de toutes les affaires, il en profita pour luy inspirer de la défiance contre tous ceux qui pouvoient avec justice préten-

dre à la faveur, & contre les personnes les plus considérables ; de maniere que n'étant qu'un simple Secretaire d'Etat par Commission, d'un genie en apparence assez borné & peu expérimenté, il se vit en pouvoir de balancer pendant un tems deux puissans Partis, sans que ni l'un ni l'autre pût devenir maître des affaires, tant qu'il s'y opposa.

Quelque penchant qu'eût le Roy pour le Duc de Medina-Celi, Don Geronimo l'arrêtoit tout court, en luy renouvelant l'idée du Ministère de Don Juan; l'Esclavage où il l'avoit tenu, « les persecutions faites à la Rei- « ne sa Mere, tant de Personnes « de Qualité maltraitées sans su- « jet, les miseres du peuple, & « plusieurs autres desordres in- «



» évitables, quand on abandon-  
» ne le Gouvernement au capri-  
» ce d'un seul ; & d'autre part ,  
» il luy représentoit la Junte  
» comme une troupe de Minis-  
» tres, qui tous voudroient com-  
» mander, & qui embarrasseroiēt  
» toujours les affaires par leurs  
» jalousies & leurs contrarietez ;  
» qu'elle luy seroit autant à  
» charge qu'inutile à l'Etat ; que  
» les Juntas pouvoient être bon-  
» nes pendant les minoritéz ;  
» mais que Sa Majesté n'étoit  
» plus en âge de se donner des  
» Gouverneurs ; que présuppo-  
» sé qu'il luy plut d'en compo-  
» ser une, l'obligation où il se-  
» roit d'y faire entrer le Connê-  
» table, le jetteroit dans de nou-  
» veaux embarras ; que son genie  
» étoit altier & imperieux dans  
» l'autorité ; qu'il avoit de gran-

des liaisons avec la Reine-Me-  
 re ; qu'elle étoit accoûtumée à  
 gouverner ; qu'elle revien-  
 droit aisément Maîtresse par  
 une Junte qui seroit toute à  
 elle ; que puis qu'il étoit ma-  
 rié, & qu'il avoit la prudence  
 & l'esprit nécessaire, il devoit  
 se conduire par luy-même ;  
 que s'il en usoit autrement, il  
 se trouveroit peu à peu réduit  
 aux souffrances, dont il ne ve-  
 noit que de s'affranchir.

Il est naturel à un jeune Roy  
 de vouloir se tirer de l'indépen-  
 dance ; & comme il demeurait  
 ainsi en suspens, d'Eguya restoit  
 seul avec luy Maître des affai-  
 res ; le Confesseur inspiroit assez  
 au Roy les mêmes vûës, de n'a-  
 voir point de Premier Ministre  
 dont il pût dépendre, & la Du-  
 chesse de Terra-Nova se trou-

voit dans un pareil intérêt d'éloigner la Reine-Mere, la Junte, & un Favory: pendant cet Interregne, elle gaignoit le tems de s'affermir dans l'esprit du Roy; elle ne doutoit point que si la Reine-Mere devenoit une fois Maîtresse, par elle ou par ses Creatures, elle commenceroit par l'éloigner du Palais, cela l'obligeoit de parler tres-souvent au Roy, & son unique soin étoit de luy persuader qu'il devoit tout apprehender de la part de la Reine sa Mere; elle luy inspiroit de semblables défiances pour la Reyne, dont la jeunesse & la facilité luy laissoient toutes les mesures libres; elle luy disoit sans cesse des choses desagrees, propres à le chagriner: mais il aimoit tant la Reine, qu'encore qu'il crut les conte<sup>s</sup>

que cette méchante vieille luy faisoit, il n'en avoit pas moins de tendresse. L

La Cour étoit toujours au Buen-Retiro, c'est à dire hors de Madrid ; en attendant que la Reine pût faire son Entrée pour aller ensuite loger au Palais, les préparatifs de cette Entrée furent longs ; on crût même pendant quelque tems, que la Reine étant grosse ; mais cette esperance étant perduë au commencement de Janvier mil six cens quatre-vingt , elle fit son Entrée le 13. du même mois ; la Reine-Mere alla dès le matin au Buen-Retiro , d'où elle sortit quelque tems après avec le Roy ; ils furent ensemble voir toutes les ruës par où la Reine devoit passer , & se rendirent ensuite chez la Comtesse

✓ Dognate dans un Balcon fait  
 exprès, tout doré, avec des ja-  
 lousies ; on ferma les ave-  
 nuës qui conduisent au Re-  
 tiro, & l'on fit défense qu'au-  
 cun Carosse y passât: la Reine  
 monta à Cheval à onze heures;  
 ceux qui devoient aller devant  
 elle se mirent en marche, &  
 sortirent par la porte de marbre  
 que l'on avoit faite de puis peu;  
 les Timballiers & les Trom-  
 pettes de la Ville avec leurs ha-  
 bits de Cerémonie, étoient à la  
 tête de tout ; après eux les Al-  
 caldes de Cour, les Titres, les  
 Chevaliers des trois Ordres mi-  
 litaires, les Gentilshommes de  
 la Maison du Roy, les Mayor-  
 domes de la Reine, & les Grands  
 d'Espagne, suivis d'un grand  
 nombre de Pages & de Laquais,  
 dont les différentes livrées de

brocard & de galons or & argent , mélez de couleur , faisoient une agréable diversité ; les Ecuyers de la Reine marchoient à pied immédiatement devant elle ; le Comte de Villamayana étoit à sa droite ; c'étoit son premier Ecuyer ; elle étoit entourée de ses Menins ou Enfants d'honneur ( quand elle alloit à pied ; elle s'appuyoit sur eux ) ; la Duchesse de Terranova la suivoit , & Dona Laura de Alargon Gouvernante des Filles d'honneur toutes deux montées sur des Mules , & en habit de veuve , qui ressemble à celui des Religieuses , excepté que quand elles vont à Cheval , elles ont de grands chapeaux sur leur tête , qui ne font pas moins de peur que le reste de leur figure : mais on voyoit ensuite

avec beaucoup de plaisir Dona Teresa de Toledé, Dona Francisca Henriquez, Dona Maria de Gusman, Joseph de Figueroa, & Dona Manuela de Velasco, Filles d'honneur de la Reine, toutes fort jolies & fort magnifiques; elles étoient à Cheval accompagnées chacune de leurs parens, au milieu desquels elles marchaient; il y avoit plusieurs Chevaux de main admirablement beaux, menez par des Palfreniers vêtus de riches livrees, & la marche étoit fermée par la Garde de la Lancilla; on voyoit dans le Prado, qui est une des plus agréables promenades de Madrid, à cause de plusieurs Fontaines jaillissantes qui l'arrosent, une galerie ouverte de chaque côté par vingt & une arcade; il y avoit des

enfoncemens dans lesquels étoient les Armes des divers Royaumes de la Domination d'Espagne, attachées à des colonnes qui souvenoient des Statuës dorées, lesquelles presentoient des Devises à l'honneur de la Reine, des Couronnes, & des Inscriptions qui se rapportoient à ces Royaumes; la Reine trouva au bout de la Galerie un Arc de triomphe tres-bien entendu & fort beau, par lequel elle entra dans la Ville; le Corrigidor & les Régidors habillez de brocard d'or, rouge cramoisy, avec des bonnets & des chausses comme les portoient les anciens Castellans, luy presenterent les Clefs de la Ville, & un Dais qu'ils porterent toujours sur Elle pendant toute la marche : les ruës étoient



tapissées des plus belles Ta-  
 pifferies du monde; on estimoit  
 à onze millions les Pierreries  
 qui parurent dans la ruë des  
 Orphèvres: il faudroit s'arrê-  
 ter trop pour décrire toutes les  
 Magnificences de ce jour-là ,  
 je me contenteray seulement de  
 dire que la Reine étoit montée  
 sur un beau Cheval d'Anda-  
 louzie , qui, à sa démarchè no-  
 ble, paroïssoit tout fier de por-  
 ter une si belle & si grande  
 Princesse; son habit étoit si cou-  
 vert de broderie, que l'on n'en  
 voyoit point l'étoffe; elle avoit  
 un Chapeau avec des plumes  
 blanches, mêlées d'incarnat; &  
 la Perle appelée *Peregrina*, qui  
 est aussi grosse qu'une petite  
 poire de roufflet, & d'une va-  
 leur inestimable, pendoit au des-  
 sous d'une agraphe de Dia-

mans , dont le Chapeau étoit retrouffé ; elle avoit aussi au doigt le grand Diamant du Roy, que l'on prétend surpasser en beauté tous ceux dont on peut faire une Bague ; mais la bonne grace de la Reine, dans toutes ses actions, & particulièrement à manier son Cheval, & les charmes de sa Personne, brilloient bien davantage que les Pierreries qui la paroient, quoy qu'il soit vray que les yeux n'en soutenoient l'éclat qu'avec peine ; elle s'arrêta devant le Balcon de la Comtesse Dognate pour saluer le Roy & la Reine-Mere ; ils entrouvrirent la jalousie environ de quatre doigts pour la voir , & le Roy prenant son mouchoir dans sa main le porta plusieurs fois à sa bouche, à ses yeux, & à son cœur,

ce qui est une fort grande galanterie en Espagne; elle continua sa marche, & le Roy avec la Reine - Mere la receurent dans la Court du Palais; ce premier luy aida à descendre de Cheval , & l'autre la prenant par la main, la conduisit à son Appartement , où elle l'embrassa plusieurs fois , répetant qu'elle étoit trop heureuse d'avoir une belle-Fille si aimable. Il y eut le soir des feux d'Artifices, & des illuminations durant trois nuits ; le Roy tint le lendemain Chapelle au Palais; la Reine s'y rendit dans sa Tribune ; les Ambassadeurs & les Grands s'y trouverent selon la coûtume ; on y chanta le *Te Deum*, & l'après dîné le Roy & la Reine sortirent ensemble en public pour la premiere fois ;

ils étoient dans un Chariot fait comme un Char de Triomphe sans Imperiale, & ouvert de tous les côtez pour se faire voir au Peuple. Ils traverserent la grande Place du Palais, & passerent par plusieurs ruës dont les balcons étoient pleins de Dames, qui méloient leurs acclamations avec celles du peuple; les Grands suivoient leurs Majestez dans des Carosses magnifiques avec un grand nombre de gens de livrées; il y eût plusieurs de ces Seigneurs, qui neuf jours durant eurent neuf différentes livrées, plus belle l'une que l'autre; ils furent ainsi à Nôtre - Dame Datocha; & lors qu'ils retournerent au Palais, comme il étoit déjà nuit, l'on avoit allumé à toutes les fenê-

310 MEM. DE LA COUR  
tres des Flambeaux de cire blanche ; de manière que les rues étoient si agréablement éclairées , que l'on voyoit presque d'un bout de la Ville à l'autre ; le plus bel effet de ces lumières , étoit réservé pour la Plaza Mayor , qui est tres-grande , & quarrée , & a toutes ses maisons bâties avec cinq rangs de balcons les uns sur les autres , où l'on avoit attaché plus de trois mille flambeaux : quand le Roy & la Reine y furent arrivez , on tira un feu d'Artifice que l'on y avoit préparé ; il y eût pendant plusieurs jours de suite d'autres divertissemens ; tantôt leurs Majestez alloient à la Chasse , d'autre fois à la Comédie ou à la promenade ; tantôt elles alloient souper chez la Reine-Mere , ou la Reine-Me-

re venoit manger au Palais; toutes les Dames eurent l'honneur de baiser la main de la Reine, les Confeils & les Grands la complimenterent auffi.

Quelques jours après son Entrée, on vit à Madrid une Fête de Taureaux la plus magnifique qui s'y fut faite depuis long-tems; le Roy & la Reine se rendirent dans la grande Place à une heure après midy; il entra ensuite le Duc de Medina Sidonia, & le Marquis de Camaraza, Grands d'Espagne, Don Felix de Cordoüa, second Fils du Duc de Sessa, Don Francisco Moscoso, & Don Fernando de Lea, Gentilhomme de Cordouë, suivis chacun de cent Laquais, les uns habillez à la Turque, les autres à la Greque, & de cette manière ils re-

presentoient plusieurs Nations; ils combattirent avec beaucoup d'adresse & de courage; le Fils du Duc Cessa eût deux Chevaux tuez sous luy; ce Spectacle est un reste des Mores, dont le genie & les manières ne sont pas entièrement sortis d'Espagne, lors qu'ils en ont été chassés; les Espagnols semblent tenir encore quelque chose des Barbares, quand on les voit s'exposer pour divertir le Public à combatre des Taureaux sauvages; & qu'il y a peu de Fêtes, qu'il n'en coûte la vie à des hommes: mais la representation en est grande: les Combatans y paroissent sur les plus nobles Chevaux du monde, & rien ne fait une plus belle veüe, que la Place du Combat extrêmement vaste, environnée de cinq  
rangs

rangs de Balcons tous égaux, autant parez de riches étoffes, que remplis d'un nombre presque infini de Spectateurs.

Le Roy nomma le 18. de Janvier le Marquis Doffera pour aller Vice-Roy par *interim* en Sardagne, parce que le Comte d'Egmon n'étoit pas encore en état de s'y rendre ; il nomma le même jour le Marquis de Fuentes, Fils de celuy qui avoit été Ambassadeur en France, pour y aller avec cette qualité à la place du Duc de Giovenazzo, qui d'Envoyé à la Cour de Savoye, avoit été nommé à celle de France : mais il fut destine pour retourner à Turin.

Cependant le Marquis de Villamayna, Premier Ecuyer de la Reine, faisoit la Charge de Grand Ecuyer à la place du



Duc Dossone , qui s'étoit attiré par sa conduite une deffense de venir au Palais : le Marquis d'Astorgas profitoit de son absence pour faire sa Cour ; & bien qu'il eût été malade , & qu'il le fut encore, il alloit tous les jours avec cinq Carosses d'une fort grande beauté & une nombreuse livrée chez le Roy. Le Duc Dossone en étant informé, resolut de le rencontrer & de luy faire quelque chagrin ; en effet il prit beaucoup de monde avec luy , & sçachant par où le Marquis devoit passer, il commanda à son Cocher d'aller à toute bride, d'acrocher le Carosse du Marquis, & de le renverser en cas qu'il fut dedans ; il est vray que ce jour-là il alloit en chaise, & que ses Carosses le suivoient :

le Cocher du Duc Doffone, ne laissa pas de s'y prendre si adroitement, qu'il en jetta un dans le ruisseau: cette rencontre fit grand bruit, & n'accorda point les affaires du Duc, qui n'étoient pas déjà en trop bon état.

Madame la Connétable Colonna qui étoit sortie du Convent où elle demouroit, pour voir l'Entrée de la Reine, resta chez la Marquise de los Balbazez jusques au cinquième de Février, qu'on l'amena par ordre du Roy dans un Convent à quelques lieuës de Madrid.

C'est la coûtume en Espagne que dans les grandes occasions, soit de joye ou de tristesse, tous les Royaumes & toutes les Principautez qui dépendent du Roy, luy envoient des Deputez pour

316 MEM. DE LA COUR  
luy faire Compliment ; ainsi  
Don Pedro de Salinas-y-Unda  
vint au Nom de la Principauté  
Dalava , accompagné du Duc  
de Pastrane , & de Don Joseph  
de Silva son frere , baiser les  
mains du Roy , & luy faire Com-  
pliment sur son Mariage. Les  
Royaumes de Naples , de Na-  
varre , d'Arragon , Grenade , &  
bien d'autres endroits y envoye-  
rent aussi. Après que le Roy  
leur eut donné Audience , il fut  
avec la Reine à une grande  
Chasse de Sanglier , où l'on en  
tua beaucoup. Le Duc de Pas-  
trane qui exerçoit la Charge  
de Grand Veneur en l'absence  
du Marquis de Liche , conduisit  
la Reyne dans un endroit de la  
Forêt extrêmement agreable ;  
plusieurs Ruisseaux de fontaines  
couloient en ce lieu ; & sous de

grands Arbres fort hauts , on avoit tendu un Pavillon de Brocard d'or , garny de Franges de même : tous les Arbres étoient couverts de petits Singes , d'E-cureüils , de Perroquets , & de mille sortes d'Oiseaux , que l'on y avoit attachez ; de jeunes enfans habillez en Faunes , en Silvains , en Satires ; des Filles vêtues en Driades , en Nimphes , & en Bergeres , servirent une grande Collation à Sa Majesté , qui en témoigna d'abord de la joye ; mais sans que l'on ait sçû quelles pensées luy vinrent , elle parut fort triste tout le reste du jour.

A la Fête de la Purification , il se fit après la Messe une Procession dans les Galeries du Palais ; les Religieux des Ordres Mandians , & tous les Ecclesia-

318 MEM. DE LA COUR  
stiques de la Chapelle alloient  
devant les Pages du Roy , &  
ceux de la Reine suivoient. Les  
Grands d'Espagne marchaient  
devant leurs Majestés, la Duchesse  
de Terra-Nova portoit la Robe  
de la Reine, ses Filles d'honneur  
venoient après elle , & il n'y pa-  
roissoit que ce petit nombre de  
Dames qui consiste en dix-huit  
ou vingt. Ce n'est pas comme  
dans les autres Païs , où elles  
vont toutes à la suite de leur Sou-  
veraine.

La jeune Reine en changeant  
de demeure, n'avoit point chan-  
gé cette vie solitaire & desagre-  
able qu'elle menoit au Buen-Re-  
tiro, sous la garde de la Duchesse  
de Terra-Nova. Elle la gouver-  
noit comme un enfant , & elle  
continua de la traiter encore  
plus mal , si ce n'est qu'elle re-

çût les visites de quelques Dames, qui souvent l'ennuyoient plus que la solitude même ; ce n'étoit pas qu'elles manquaissent d'esprit, on ne peut leur reprocher ce défaut : mais la Reine les entendoit peu, & elle n'avoit point pour elles cette confiance, qui donne de la liberté, & qui fait la joye, tout étoit compassé, Reverences, Grandeur, & Ceremonie. J'eûs l'honneur de luy aller baiser les mains dans ce tems-là, & elle ne put s'empêcher de sourire lors qu'elle me vit habillée à l'Espagnolle ; car excepté elle seule, je n'ay jamais vû d'Etrangere qui fussent bien dans cet habit. Après avoir traversé des Appartemens, dont il est vray que l'on peut parler comme d'une fort belle chose, je la trouvay dans un Cabinet peint

✓ & doré, rempli de grandes Glaces de Mirroirs attachées dans le Lambry; elle étoit sur un Carreau proche de la Fenêtre, qui faisoit un ouvrage de Lassis d'or, mêlé de soye bleuë, ses cheveux étoient separez sur le milieu de la tête qu'elle avoit nuë; ils luy faisoient seulement une Natté qui étoit cordonnée de grosses Perles, & s'attachoit à la Ceinture; elle portoit un habit de Velour couleur de Rose brodé d'argent, & des Pendans-d'oreilles qui luy tomboient jusques sur la Gorge, si pesans, qu'elle prit la peine d'en ôter un, pour que j'en jugeasse, & j'en demeuray surpris; elle me parla peu en François, affectant de se servir de la Langue Espagnolle devant la Camarera Mayor; elle m'ordonna de luy envoyer

toutes les Lettres que je rece-  
vrois de France où il y auroit des  
Nouvelles; & sur ce que je luy  
dis, que les Nouvelles que l'on  
m'écrivoit, n'étoient pas dignes  
de l'attention d'une si grande  
Reyne; Ha, mon Dieu! reprit-  
elle en levant les yeux d'un air  
charmant, je ne regarderay ja-  
mais avec indifférence tout ce  
qui peut venir d'un País qui  
m'est si cher. Cette affection,  
luy dis-je, que vôtre Majesté  
conserve pour nôtre Patrie, me  
fait tout espérer, Madame,  
puis que j'ay le bonheur d'en  
être, & que j'ay toutes les incli-  
nations d'une bonne Françoisse;  
elle me répondit à cela avec sa  
bonté ordinaire, & elle me dit  
en François assez bas: J'aurois  
mieux aimé vous voir habillée à  
la mode de France qu'à celle



d'Espagne. Mais, Madame, luy dis-je, c'est un sacrifice que j'ay fait au Respect que j'ay pour Vôtre Majesté. Dites plutôt, continua-t-elle en souïriant, que la Rigidité de la Duchesse vous a effrayée ; elle me parut si bien ce jour-là , que je ne pouvois cesser de l'admirer : car malgré ses chagrins, elle étoit engraisfée, & cet embonpoint contribuoit encore à la rendre plus belle & plus charmante.

Lors que je fus de retour chez moy, je trouvay mes Lettres de France arrivées ; il y en avoit une entre-autres que je jugeay bien qui feroit du plaisir à la Reyne , & je m'en serois fait un fort grand de la luy porter : mais la Camarera n'auroit pas voulu souffrir que j'eusse eû l'honneur de voir Sa Majesté

deux jours de suite, ainsi je me contentay d'écrire à cette Duchesse, que je la priois de présenter cette Lettre à la Reyne; voicy ce qu'elle contenoit.

*Il me semble, Madame, que je ne puis aujourd'huy vous mander une nouvelle plus agreable que l'Himen de Mademoiselle, de Blois avec Monsieur le Prince de Conty. Le Contrat de Mariage fut signé le 15. de ce Mois dans la Chambre du Roy; il se vendit à sept heures du soir dans celle de la Reine; & passa ensuite dans la sienne avec toute la Maison Royale. Le Prince de Conty donnoit la main à Mademoiselle de Blois; elle étoit parée des plus belles Piereries du monde, qui toutes ensemble brilloient moins que ses yeux, & n'avoient pas*

tant d'éclat que les Lys & les  
 Roses de son teint ; toute la  
 Cour se recria lors qu'elle parût,  
 & la Majesté de sa Taille étoit  
 augmentée par une Mante de  
 cinq aulnes de long que Made-  
 moiselle de Nante portoit. Le Roy  
 s'approcha d'une Table qui étoit  
 contre la muraille ; la Reine étoit  
 à sa gauche, & ensuite Monsei-  
 gneur, Monsieur, Madame, Ma-  
 demoiselle d'Orleans, Madame la  
 Grande Duchesse de Toscane, Ma-  
 dame de Guise, Monsieur le  
 Prince, Monsieur le Duc, & Ma-  
 dame la Duchesse, le Prince de  
 la Roche-sur-Yon, Mademoiselle  
 de Bourbon, la Princesse de Cari-  
 gnán, le Comte de Vermandois,  
 le-Duc du Maine, Mademoiselle  
 de Nante, & Mademoiselle de  
 Tours, tous rangez en demy Cer-  
 cle autour de la Table. Le Prince

de Conty, & Mademoiselle de Blois, se mirent auprès l'un de l'autre en dedans du demy Cercle vis-à-vis de la Table ; le Marquis de Seignelay s'approcha du Roy, & lut tout haut le commencement du Contrat ; mais à peine eut-il lu les qualitez, que le Roy dit que cela suffisoit, & signa le Contrat. Lors que toute la Maison Royale l'eut signé, le Cardinal de Bouillon entra, & s'avança jusqu'au milieu de la Chambre ; le Prince de Conty & Mademoiselle de Blois s'approcherent de luy, & il fit ensuite la Ceremonie ordinaire des Fiançailles. La Princesse, comme vous sçavez, se nomme Anne Marie, & le Prince Louis Armand. La Ceremonie achevée, le Roy & toute la Cour furent à l'Opera. Le lendemain, le Car-

## 326 MEM. DE LA COUR

dinal de Bouillon maria la  
jeune Prince & la belle Princeſſe  
dans la Chapelle du Vieux Cha-  
teau , en preſence du Roy ; de  
la Reyne , & de toute la Cour ;  
le Roy dîna avec toute la Maiſon  
Royale : le ſoir il y eut Come-  
die , & après la Comedie un grand  
Souper , où ſans compter les Prin-  
ces & Princeſſes du Sang , il y eut  
cinquante Dames qui mangerent  
à une Table qui fut ſervie à trois  
Services , de deux cens Plats  
chacun . Le Cardinal de Bouil-  
lon fit la benediction du Eſt ; le  
Roy donna la Chemiſe au Prince  
de Conty , & la Reine à la Prin-  
ceſſe . Le lendemain , leurs Ma-  
jeſtez allerent la voir à ſon  
Appartement au Chateau Neuf.  
Le Roy luy a donné la Duché de  
Faujour , un million d'Argens  
comptant , cent mille livres de

*Pension, & beaucoup de Pierres; au Prince de Conty cinquante mille Ecus d'argent comptant, & une Pension de vingt mille au Prince de la Roche-sur-Yon.*

A Saint Germain ce dix-huit Janvier 1680.

La Reine-Mere, auroit été d'un secours extrême à la Reine d'Espagne, pour l'affranchir d'une partie de ses peines, si elle avoit pû se guérir des soupçons qu'on luy avoit inspirez contre elle: mais comme elle croyoit toûjours qu'elle regrettoit l'Archiduchesse, & qu'elle auroit voulu la voir à sa place, cette opinion resserroit toute sa confiance; & la Reine-Mere qui ne luy trouvoit point d'ouverture de

cœur , ni une certaine liberté qu'elle luy souhaitoit , en souffroit à son tour : car en effet , elle l'aimoit tendrement , & elle avoit de grandes dispositions à luy en donner des marques.

L'Ambassadeur de France , l'Ambassadrice & le Confesseur , parloient souvent à la Reine de la conduite qu'elle devoit tenir pour se procurer un repos solide :  
 ,, ils luy disoient qu'il falloit se  
 ,, donner toute entiere à la Reine  
 ,, sa Belle-Mere , par devoir ,  
 ,, par reconnoissance de l'amitié  
 ,, qu'elle luy témoignoit , & par  
 ,, ménagement pour ses propres  
 ,, interêts : on luy representoit  
 ,, que la Reine-Mere ne devoit  
 ,, pas luy être suspecte , & qu'en-  
 ,, core que l'Archiduchesse fût  
 ,, sa Petite-Fille , elle avoit reçu  
 ,, si peu de témoignage d'amitié

de la part de l'Empereur pen- «  
 dant sa disgrâce, qu'elle s'y «  
 trouvoit trop sensible pour l'a- «  
 voir oublié ; que l'on avoit eu «  
 une conduite bien opposée du «  
 côté de la France ; qu'on l'a- «  
 voit plainte & obligée ; que la «  
 Reine Tres-Chrétienne avoit «  
 toujours conservé un com- «  
 merce & une liaison étroite «  
 avec elle ; & que la Reine. «  
 Mere sçavoit bien qu'elle ne «  
 pouvoit rien faire à son tour «  
 qui touchât davantage la Rei- «  
 ne de France, qu'en donnant «  
 toute sa tendresse à la jeune «  
 Reine d'Espagne ; qu'elle luy «  
 trouvoit tous les agrémens qui «  
 peuvent engager le cœur ; que «  
 d'ailleurs elle esperoit de luy «  
 voir bien-tôt un Heritier de «  
 la Couronne ; que c'étoit un «  
 bien nécessaire à l'Espagne ; «



» que les chagrins auxquels elle  
» s'abandonnoit pourroient luy  
» ôter ce plaisir ; qu'il falloit  
» qu'elles agissent ensemble de  
» concert, pour posséder les bon-  
» nes graces & l'esprit du Roy ;  
» qu'il étoit bien plus naturel  
» qu'il partageât sa puissance en-  
» tre sa Mere & sa Femme, qu'  
» avec un Favory qui ne son-  
» geroit à le servir qu'autant  
» que sa Famille s'en ressenti-  
» tiroit ; que l'ame des Souve-  
» rains ayant quelque chose de  
» plus Grand & de plus Noble  
» que celles des particuliers, les  
» sentimens d'interêts, n'agi-  
» roient point sur les deux Rei-  
» nes, comme ils feroient sur un  
» Premier Ministre ; que rien  
» ne devoit être séparé entre-  
» elles, mais qu'il falloit com-  
» mencer par l'union de leurs  
» cœurs.

La Reine goûtoit ses raisons; elle y trouvoit de la vraye semblance, & de la bonne foy; elle vouloit même s'en servir pour persuader son esprit: mais malgré cela, elle retomboit tout d'un coup dans la défiance, où la jettoit de nouveau les différentes choses qu'on luy avoit dites; outre que le procédé de la Duchesse de Terranova luy causoit les derniers chagrins; elle la trouva si absoluë, qu'elle en avoit contracté une espece de crainte, à laquelle sa grande jeunesse, son peu d'expérience & sa douceur naturelle se joignoient encore: de telles dispositions l'empêchoiēt de s'ouvrir à la Reine-Mere quand elle venoit tout d'un coup à penser, que si effectivement elle ne l'aimoit pas, & qu'elle voulut em-

poisonner ce qu'elle luy diroit, ce seroit se jeter dans de nouveaux inconveniens; de maniere que malgré le desir qu'elle avoit de luy parler, elle gardoit toujours le silence avec elle; la Reine-Mere s'en appercevoit assez; elle continuoit néanmoins de l'aller voir presque tous les jours, & de tems en tems elle luy envoyoit des presens.

Enfin la jeune Reine vaincuë par toutes les démonstrations d'amitié qu'elle luy faisoit, voulut se conduire par ses avis; elles eurent une longue conference ensemble, où elles prirent les mesures qu'elles crurent nécessaires pour leur commune satisfaction: La Reine-Mere parla ensuite au Roy: mais elle le trouva dans un esprit froid & reserré; qui avoit de l'éloignement pour elle; elle ne luy en témoigna

rien, & elle prit le party de se retirer , pensant que son Fils seroit obligé de revenir à elle; & pour que l'on remarqua moins ce changement dans le monde, elle fit paroître qu'elle cherchoit du repos , & qu'elle le préféreroit à toutes choses ; elle en parloit même en ces termes à aux personnes à qui elle témoignoit le plus de confiance , bien que dans le fond elle eût d'autres sentimens.

Le Connétable s'apperçut le premier de ce changement, & il fut un de ceux qui s'en inquiéta davantage. Il comprit que la Reine-Mere alloit abandonner le soin de l'avancer ; & comme il avoit son but, il chercha d'autres moyens d'y parvenir : de manière qu'il se lia d'interêts avec la Camarera

334 MEM. DE LA COUR  
Mayor Don Geronimo d'E-  
guya , & le Confesseur du  
Roy , lequel fit entrer le Duc  
Dalbe dans cette nouvelle con-  
fédération ; le dessein de ces  
trois derniers, étoit d'opposer le  
Connêtable au DucMedinaceli,  
qu'ils croyoient s'avancer dans  
l'esprit du Roy, & dont la fa-  
veur continuoit de leur faire  
ombrage. Le Connêtable de  
son côté cherchoit à gagner  
par eux, tout ce qu'ils feroient  
perdre au Duc de Medina-Celi.  
Ses Emissaires commençoient à  
travailler avec des apparences  
assez favorables, lors qu'ils s'en  
dégoutèrent par la cõsideration  
de l'humeurimperieuse du Con-  
nêtable. Il est si fier, disoient-ils,  
„ qu'il aimeroit mieux nous per-  
„ dre, que de convenir qu'il  
; nous est obligé de son éleva-

tion ; & quelque Ministre que nous ayons en sa place, il sera moins redoutable queluy.

Don Geronimo d'Eguya, qui ne pensoit qu'à balancer le credit de ces deux Seigneurs l'un par l'autre, ne negligeoit pas leurs reflexions ; il les mettoit dans tout leur jour, & leur donnoit lieu autant qu'il luy étoit possible, d'en faire de plus fortes. Il trouvoit plus de douceur à rester seul dans les affaires, qu'à se voir assujetty à une dépendance nouvelle ; & cette raison l'obligea de réveiller dans l'esprit du Roy, la crainte & l'aversion qu'il avoit pour le Connétable : de sorte qu'au lieu de le servir comme il s'y étoit engagé, il ne parloit, & il ne travailloit que pour luy rendre sous main, de mauvais offices.

Quand il s'agit de nos propres intérêts , & particulièrement de satisfaire nôtre ambition , nous sommes si clairvoyans , qu'il est difficile de nous tromper long-tems ; nous pénétrons jusques aux pensées les plus secretes de celuy qui se dit nôtre amy , & nous démêlons parfaitement si l'on nous sert bien , ou si l'on nous sert mal. Selon cette regle, le Connétable démêla bien juste & bien vîte la conduite que l'on tenoit avec luy , & les veuës que chacun avoit en particulier. Il est aisé de comprendre de l'humeur dont je l'ay représenté, ce qui se passa dans son esprit : mais le chagrin qu'il en ressentit, fut d'autant plus vif, qu'il l'empêcha d'éclater pendant quelque tems.

Don

Don Geronimo d'Eguyá fut le premier qu'il attaqua, ayant représenté un jour en plein Conseil, & avec la dernière aigreur, que les Affaires alloient de mal en pis ; qu'il n'y avoit pas lieu de s'en étonner ; que d'Eguyá, qui se méloit de les conduire, n'avoit ni esprit, ni expérience, ni capacité ; qu'on devoit luy ordonner de remplir seulement les devoirs de sa Charge, sans entrer dans des choses qui le passoient de si loin. Comme il achevoit son discours, Don Manüel de Lira, Secrétaire d'Etat du Conseil d'Italie, qui étoit d'intelligence avec luy, presenta en même-tems un grand Memorial, par lequel il faisoit voir clairement le préjudice que la mauvaise conduite de



d'Eguya apportoit aux Affaires: chacun auroit été bien aise que toutes ces plaintes eussent obligé le Roy de l'éloigner.

Don Manüel de Lira n'agissoit pas seulement par complaisance pour le Connétable : il avoit encore ses veuës particulières ; il pensoit qu'en chassant d'Eguya de son poste , il pourroit le remplir ; & rien n'anime davantage le zele d'un particulier, que la part qu'il espere dans une affaire importante : celle-cy n'eût pas tout l'effet que le Connétable & luy s'en promettoient : cela fit faire de longues reflexions au premier , & l'obligea de revenir à la Reine-Mere , & de la presser d'agir en sa faveur ; il luy représenta, que si le Ministre n'étoit pas tout à elle ; son re-

pos ne pourroit pas être de «  
longue durée ; que le Duc «  
de Medina-Celi s'avançoit ; & «  
bien que ce fût impercepti- «  
blement , qu'il se trouveroit «  
tout d'un coup dans une pla- «  
ce , d'où il pourroit faire con- «  
noître & ressentir ses mau- «  
vaises intentions à ceux qui «  
n'étoient pas ses amis ; que «  
malgré la Politique dont il «  
faisoit alors profession , il ne «  
laissoit pas de soutenir con- «  
tre elle le Président de Cas- «  
tille, Créature de Don Juan, «  
& dévoué à tous les resenti- «  
mens qui l'avoient animé pen- «  
dant sa vie ; que le Duc étoit «  
le même qui avoit osé autre- «  
fois luy porter l'ordre de son «  
exil ; qu'il sembloit dès ce- «  
tems-là , qu'il triomphoit des «  
malheurs dont elle étoit ac- «

„ cablée ; que s'il étoit une fois  
 „ Favory , elle le trouveroit  
 „ peut-être en son chemin , &  
 „ que ce peut - être étoit une  
 „ chose certaine & assurée, puis-  
 „ qu'il étoit encore revêtu des  
 „ passions de Don Juan.

La Reine - Mere touchée de toutes les choses que le Con-  
 nêtable venoit de luy represen-  
 ter, luy donna sa parole d'agir  
 puissamment pour luy : mais le  
 Duc de Medina - Celi en ayant  
 été averty , voulut parer ce  
 coup , & il ne jugea point de  
 meilleur moyen pour ramener  
 l'esprit de la Reine-Mere, que  
 de luy témoigner une profonde  
 „ soumission. Il la vint trouver  
 „ dans le même tems ; il luy dit  
 „ qu'une fortune, qu'il ne tien-  
 „ droit pas de sa main, ne pour-  
 „ roit jamais le toucher ; qu'il

vouloit luy estre redevable “  
 des bontez du Roy & dépen- “  
 dre d'elle par reconnoissance, “  
 aussi bien qu'il en dépendoit “  
 par devoir & par inclina- “  
 tion ; qu'il la supplioit de luy “  
 rendre justice, & de croire “  
 que son cœur, sa naissance, & “  
 sa fortune, étoient trop é- “  
 levées pour qu'il eût pû deve- “  
 nir creature de Don Juan ; “  
 qu'il ne le seroit jamais que de “  
 son Maître, & qu'il falloit por- “  
 ter une Couronne pour com- “  
 mander au Duc de Médina- “  
 Celi ; qu'encore qu'il se fût “  
 déclaré pour le Président de “  
 Castille, ce n'avoit point été “  
 à la considération de Don “  
 Juan : mais seulement en veüe “  
 du service du Roy ; qu'il “  
 estoit prêt d'abandonner le “  
 Président, avec qui il n'avoit “

„ aucune liaison d'amitié; & que  
 „ s'il agissoit dans cette affaire,  
 „ ce n'étoit que pour deffendre  
 „ l'autorité du Roy, que le  
 „ Nonce avoit voulu attaquer  
 „ dans la conduite qu'il avoit  
 „ tenuë avec le Président. La  
 Reine-Mere luy répondit, qu'elle  
 auroit une veritable satisfaction  
 de pouvoir croire ce qu'il  
 luy disoit; qu'elle l'estimoit, &  
 qu'il ne tiendrait pas à elle de  
 luy endonner des marques.

Le Connêtable averti à son  
 tour que la Reine-Mère avoit  
 tres-bien receû les soumissions  
 du Duc, soit par un esprit de  
 bonté, soit par indifferance pour  
 le choix que le Roy pourroit  
 faire d'un Premier Ministre, de-  
 sespera enfin de voir réüssir au-  
 cuns de ses projets, tant pour  
 la Junte où il prétendoit entrer,

si l'on en formoit une, que pour la Place de Favory qu'il auroit mieux aimé remplir tout seul. Il résolut de se faire au moins un mérite auprès du Duc de Medina-Celi, en luy cédant de bonne grace un poste qu'il pouvoit encore luy disputer.

En effet, il saisit la première occasion qu'il trouva de dire au Roy, que personne n'étoit plus capable que le Duc de le bien servir, & de le soulager dans le Gouvernement de son Etat. Il ajoûta de grandes louanges sur la bonne conduite qu'il avoit toujours tenuë ; & l'on demeura surpris de la maniere naturelle dont il parloit, en se faisant interieurement une violence capable de le faire mourir : mais on jugea qu'il vouloit devenir agreable au Roy, en

louant extraordinairement un homme pour lequel il témoignoit de l'inclination. Après tout, il faisoit voir une générosité peu commune, lors qu'il tenoit cette conduite avec son Ennemy.

Il seroit difficile d'imaginer, combien la brigue des Courtisans, & l'irrésolution du Roy, pour prendre ou ne prendre pas un premier Ministre, firent de tort aux affaires. Rien ne se concluoit, rien ne s'exécutoit ; tout étoit dans une espèce de l'étargie qui ajoûtoit un nouveau mal à celuy dont le Royaume étoit déjà atteint ; chacun languissoit après le succès des moindres affaires ; celles qui étoient portées dans les Conseils y demeuroident des années, & celles qui alloient

directement entre les mains du Roy n'en sortoient plus ; Ainsi l'on ne sçavoit quel party prendre , ni à qui l'on devoit s'adresser.

Nôtre Ambassadeur qui s'étoit promis un changement agreable dans la conduite que l'on avoit tenuë avec luy , & qu'il avoit dissimulée attendant l'arrivée de la Reine , ne voyoit pas que rien prit un autre tour plus pour luy que pour le reste de ceux qui se plaignoient. Il y avoit déjà cinq mois qu'il demandoit justice sur quelques infractions qui avoient été faites , tant par les Gouverneurs des Provinces, que par la prise de plusieurs de nos Vaisseaux , & l'incendie de quelques autres. Mais dans le tems qu'il pressoit une réponse positive là-



346 MEM. DE LA COUR  
dessus, il receut un nouveau  
chagrin par l'insolence d'un  
Alcalde, & de plusieurs Alguas-  
fils, qui passerent devant son  
Hôtel; ce qui ne se fait jamais  
à Madrid dans le quartier des  
Ambassadeurs. Il en demeura  
fort surpris: il s'en plaignit; &  
bien éloigné de luy donner la  
satisfaction qui luy étoit deuë,  
on luy dit que le Roy ne pré-  
tendoit plus que son quartier  
fut franc. Cette résolution étoit  
d'autant plus offençante, qu'elle  
n'avoit été prise que pour luy  
seul, & que tous les autres Am-  
bassadeurs jouïssent a l'ordi-  
naire de leurs Privileges. Ce  
n'est pas qu'ils n'eussent chacun  
en particulier des sujets de plain-  
tes; par exemple, l'Envoyé de

• C'est une espece de Prévôt.

‡ Ce sont des Sergens & des Recors.

l'Electeur de Brandebourg faisoit grand bruit, sur ce qu'on l'amuſoit depuis tres-long-tems par des paroles qui n'avoient aucun effet. On devoit de grosses Sommes à son Maître : il en demandoit le payement ; on le remettoit sans cesse ; & enfin il connut bien que l'on n'étoit ni en état ni en disposition de le satisfaire. Le Nonce ne paroïſſoit pas de son côté plus content , à cause qu'il voyoit toujours le President de Castille dans sa Charge & dans la faveur, bien que le Pape l'eût déclaré suspendu, & qu'il agit contre luy pour en avoir justice.

L'on cherchoit dans le même tems de l'argent pour lever quatre Regiments Espagnols, que l'on vouloit envoyer à Milan, parce qu'on craignoit quel-

348 MEM. DE LA COUR

que mouvement du côté de France. Mais il étoit presque impossible de trouver des fonds; & l'argent de la Flotte des Indes avoit été employé si promptement & avec si peu d'ordre, que l'on ne sçavoit encore ce qu'il étoit devenu : de sorte que c'étoit une chose tres-difficile de faire aucune remise en Flandres, ni dans les autres endroits, où il en falloit. Ceux qui avançoient d'ordinaire dans ces sortes d'occasions, ne pouvoient plus le faire ; ils étoient épuisez ; & la nécessité étoit généralement si grande, que l'on ne sçavoit même où prendre de l'argent pour la dépence journaliere des Maisons du Roy & de la Reine. Cela provint en partie du desordre de la Monnoye : la Pistolle ,

qui ne doit valoir que 48 *Reaux de Vellon*, étoit montée jusqu'à 110; & les Patagons, qui ne valent que 12 *Reaux*, allerent jusqu'à 30. Cela vint de ce que la plus grande partie des *Reaux de Vellon*, qui sont de cuivre, étoient faux, & que l'usage n'avoit pas laissé d'autoriser de les faire passer dans le Commerce, comme s'ils avoient été bons. Mais enfin ils furent abolis tout d'un coup, par le prix excessif où la pistolle monta, & l'on ne peut dire l'embarras ni les maux qui suivirent ce premier dérèglement. L'on crut dans le mois de Février 1680. que c'étoit une nécessité d'y trouver un prompt remède: de manière que l'on remit la Pistolle de 110 *Reaux* à 48; les Patagons à 12,

& les autres Monnoyes confonduës les unes avec les autres, furent réduites au huitième de leur valeur ordinaire. Il n'y eut presque personne qui ne ressentit avec beaucoup de perte leffet de ce nouveau règlement; & ce qui valoit avant le rabais des Monnoyes quarante *Reaux*, qui font 4 livres de nôtre Monnoye de France, depuis le rabais valoit 110 *Reaux*; & c'étoit onze livres de nôtre argent: demaniere que ce que l'on avoit acheté le Lundy cinquante sols, fut payé le Mardy plus du tiers davantage; & le Debitteur, qui devoit le Samedi vingt mille *Reaux de Vellon*, qui ne faisoient que 200 Pistolles, trouva avec un extrême chagrin qu'il devoit le lendemain près de 500 Pistolles: Tout cecy ruina un

grand nombre de Familles, & causa beaucoup d'alteration dans les esprits ; car toutes les choses qui s'achètent, sont plus chères à Madrid qu'ailleurs, parce que l'on est obligé de les faire venir de fort loin, & qu'il n'y a que peu ou point de Manufactures en ce Pays. Et il arriva même une espede de sedition à Toledo, à cause que dans le rabais de la Monnoye l'on avoit négligé de régler le prix des denrées, & qu'elles se trouverent d'un prix excessif. Il faut encore remarquer, que la Police est exercée en Espagne d'une maniere digne de pitié, & que l'humeur lente & paresseuse de ceux qui pourroient corriger la mauvaise conduite des autres ajoute beaucoup aux maux publics.

Tous ces desordres & les plaintes continuelles qui éclatoient de tous côtez, commencerent à ébranler Don Geronimo d'Eguya. Il connoissoit bien que le poste qu'il remplissoit étoit delicat, & que lors qu'il s'agit de chagriner tout le monde, & de ne remedier à rien, les malediCTIONS & la haine publique tombent sur le Favorry. On attribuoit à sa mauvaise conduite, l'état present des Affaires; il luy parut qu'il ne pouvoit trop tôt se mettre à l'abry de la fureur populaire, & il résolut de ne rien oublier pour porter le Roy à choisir un Premier Ministre. La veuë de ses propres interêts le firent agir puissamment en faveur du Duc de Medina-Celi; il sçavoit que le Roy avoit une particu-

liere inclination pour luy ; il estoit persuadé d'ailleurs que s'il étoit informé des bons offices qu'il luy auroit rendus, il le maintiendrait dans son poste, autant par reconnoissance que par l'utilité dont il luy pouvoit être sur les Affaires, parce qu'il les conduisoit depuis assez long-tems, & que cela le mettoit en état de luy donner des lumieres d'autant plus nécessaires, que lors qu'on entre dans le Gouvernement, l'on y est toujournes-tres-neuf. Il connoissoit de plus, que le Duc avoit un fonds de bonté naturelle, qui ne luy permettoit pas de l'ôter de son poste ; & il étoit bien seur que tant qu'il y seroit, il se ménageroit les bonnes graces du Roy, les fonctions de sa Charge luy donnant lieu



354 MEM. DE LA COUR  
d'approcher tres-souvent de sa  
Personne.

La Camarera Mayor & le  
Confesseur du Roy avoient cha-  
cun des veuës particulieres, qui  
n'avoient rien d'opposé a l'éle-  
vation du Duc; de sorte que tout  
le monde concourant aux dis-  
positions favorables que le Roy  
avoit pour luy, il donna un  
Decret ( c'est le terme usité )  
par lequel il déclaroit le Duc  
de Medina-Celi, Premier Mi-  
nistre, il chargea sur le champ  
le Pere Relux de le luy porter.  
Il fut chez luy à dix heures du  
soir le 21. Fevrier 1680. & il  
luy apprit cette bonne nouvelle.

Personne n'eût lieu d'être  
surpris de l'élévation du Duc :  
il se la promettoit bien depuis  
quelque temps, soit que le Roy  
luy en eut donné sa parole, ou

que les apparences l'en assûra-  
sent.

Quoy qu'il en soit, on convint à la Cour, que le Roy ne pouvoit faire un meilleur choix. C'étoit un homme dans lequel on trouvoit de fort bonnes qualitez, de la douceur, un caractère obligeant, de l'agrément dans l'esprit, des manieres nobles & aisées; & l'on étoit seulement étonné, qu'étant un si grand Seigneur, il eut voulu troubler tout son repos, en se chargeant de la conduite des Affaires, qui étoient alors dans un pitoyable état. On ne comprenoit guère, ( & il ne le comprenoit peut-être pas luy-même ) comment il pourroit remédier à des maux d'un si long cours; il sembloit qu'il falloit faire un entier changement dans l'ordre de la

Monarchie, & que c'étoit un dessein dont l'exécution paroiffoit impossible.

Aussi-tôt que l'on scût le choix que le Roy venoit de faire en faveur du Duc, personne dans Madrid, de tous ceux qui sont distinguez, ne se dispensa de luy aller faire compliment, tant les Ministres des Princes estrangers que les Grands d'Espagne; Il fut le lendemain, accompagné de ses parens & de ses amis, baiser les mains au Roy, & le remercier tres-humblement. Il reçût les jours suivans ses visites sur son lit, feignant une légère indisposition, pour s'exempter de la fatigue des Ceremonies. Son Appartement & ses Meubles étoient de la dernière magnificence; mais c'est quel-

que chose à voir qu'un Espagnol dans son Lit de Parade ; car ils ne se servent point de Robe de Chambre ; ils ont leur Gouille & leur Manteau noir , avec leur Chapeau , ou la tête nuë , parce que les hommes aussi bien que les femmes ne portent point de bonnet ; il possédoit depuis long tems la Charge de Sommelier du Corps , & en cette Qualité il étoit le seul qui commandoit dans la Chambre du Roy , & qui y couchoit.

Il ne tarda guère à donner Audience publique dans la Salle , que l'on appelle du Rubis ; c'est où le Conseil d'Etat s'assemble : elle est sous l'Appartement du Roy : le Duc y reçût la Visite du Nonce , & de l'Ambassadeur de Venise ; ils

ne parurent pas contens de la manière dont les Fauteuils étoient disposez , parce qu'on ne pouvoit point absolument déterminer , qui d'eux , ou de luy , avoit la Place d'honneur ; d'ailleurs, il ne les reconduisit que jusques à la moitié de la Salle même de l'Audience : ils en parlèrent au Marquis de Villars, qui leur dit , qu'il avoit compté de faire cette visite avec eux , & que d'ordinaire les Ambassadeurs de Chapelle s'acquittent tous ensemble de ces sortes de devoirs ; mais qu'il n'en étoit pas fâché à present , parce qu'il profiteroit de la faute qu'ils avoient commise , & qu'il ne negligeroit pas comme eux de prendre toutes les précautions nécessaires sur le Pas , la Place ,

& le Rang ; & que pour luy , il s'asseuroit de l'un & de l'autre. En effet, il envoya demander au Duc s'il ne vouloit pas en user avec luy , comme Don Louïs de Haro faisoit avec les Ambassadeurs de France ; il en convint aussi-tôt , de manière que pour ne point errer sur rien , les Places furent marquées, & l'on demeura d'accord de tout avant le jour de l'Audience. Les autres Ambassadeurs eurent grand dépit de leurs fautes , & réglèrent sur la visite de nôtre Ambassadeur, celles qu'ils continuerent de rendre au Premier Ministre.

Le Comte de Monterey baïsa la main du Roy & de la Reine ; il leur fit des complimens de la part de la Ville de S. Jacques de Compostelle. Le Marquis

360 MEM. DE LA COUR  
d'Aastorgas fit la même chose  
pour la Ville d'Avila.

Dans ce tems-là Don Francisco d'Agourto, fut nommé par le Roy Mestre de Camp General de la Cavalerie. L'Envoyé Extraordinaire d'Angleterre surprit toute la Cour, par l'exacte défense qu'il fit à ses gens, de ne laisser entrer chez luy aucun Ecclesiastique, ni aucun Religieux.

La jeune Reine n'eût guère lieu par les plaisirs qu'on luy procura pendant le Carnaval, de s'appercevoir qu'elle étoit dans un tems de réjouissance; ses meilleurs jours étoient d'aller à la Chasse avec le Roy; & les trois derniers du Carnaval, on joüa sur le Théâtre du Buen-Retiro, lequel est fort beau, une Comedie que l'on préparoit

préparoit depuis long-tems. Le Roy & la Reine la virent le Dimanche ; on la joua le lendemain pour tous les Conseils, & le Mardy pour les Officiers de la Ville. La Reine ayant sçeu que la Duchesse de Bejar, & la Marquise de Castel-Rodrigo, qui n'avoient pas encore eu d'enfans, étoient accouchées chacune d'un Fils, demanda permission au Roy de leur envoyer témoigner qu'elle en avoit de la joye: Je n'y consens, dit le Roy en riant, qu'à condition, que dans neuf mois elles viendront à leur tour vous faire le même compliment.

Toute l'Espagne attendoit avec une impatience extrême, les Remedes que le nouveau Ministre apporteroit aux desordres



qui s'étoient enracinez depuis long-tems dans la Monarchie; mais quelques bonnes intentions qu'il eût, il ne luy étoit pas aisé de les exécuter; l'Épargne du Roy se trouvoit épuisée, les Particuliers ruinez, le prix de toutes les Marchandises excessif, les embarras augmentez par la tolerance des Magistrats & par la longueur du tems; l'on n'avoit mis ordre à rien pendant le Ministère de Don Juan, & depuis sa mort il sembloit que l'on eût affecté d'abandonner les Affaires.

Ajoûtons à cela, que le Duc de Medina-Celi n'avoit point encore eu d'employ, qui pût luy donner l'expérience nécessaire dans le Gouvernement. Il étoit né & nourry dans le Genie de Madrid, qui est si

parefſeux, & ſi indolent, qu'on n'y termine preſque jamais rien. Il avoit même laiffé le Conſeil Maître de délibérer ſur les Affaires publiques, comme il le faiſoit avant ſon Miniſtere; & il ſ'afſujettifſoit à prendre ſa Conſulte; il forma auſſi des Juntas pour les choſes qu'il croyoit difficiles.

Il en compoſa une entre-autres où il fit entrer le Connétable, l'Amirante, & le Marquis d'Aſtorgas, qui étoient tous trois Conſeillers d'Etat. On y mit encore trois Theologiens, dont le Confeſſeur du Roy en étoit un, & trois Conſeillers du Conſeil du Roy, pour examiner avec luy l'Affaire du Preſident de Caſtille, ſur laquelle le Nonce faiſoit grand bruit; le ſujet en

vint sur ce que Monsieur Mel-  
lini Nonce , vouloit présider à  
un Chapitre de Religieux ap-  
pellez *Clericos Minores* , qui al-  
loient élire un Provincial . Le  
President souhaitoit, qu'un de  
ses amis fût nommé ; il sçavoit  
que le Nonce en favorisoit un  
autre ; il prit le chemin le plus  
court , & par un Decret qu'il  
obtint du Roy , il luy envoya  
faire deffense de présider dans  
cette Assemblée : sur ce qu'il  
n'obeît pas exactement, il le con-  
damna à mille écus d'amende.

Le Nonce souffrit avec beau-  
coup de ressentiment un trai-  
tement si extraordinaire; il s'en  
plaignit au Pape , Sa Sainteté  
en écrivit au Roy ; Don Juan  
promit la révocation de l'amen-  
de; mais plusieurs embarras qui  
furent suivis de sa mort , en

empêcherent l'effet. Le Roy croyoit que cette Affaire étoit assoupie, parce qu'il avoit écrit au Pape une Lettre tres-soumise : malgré cela, le Nonce qui ne pouvoit être appaisé par une simple Lettre, renouvela cette querelle après la mort du Prince ; il voyoit que le Roy n'avoit point encore de premier Ministre ; il jugeoit que le Président de Castille n'en seroit pas si bien soutenu, il luy connoissoit plusieurs ennemis, & que la Reine-Mere entre-autres étoit la plus animée. Toutes ces considérations luy persuaderent, qu'il en obtiendrait sans peine une entière satisfaction.

Il prétendit donc, qu'il devoit perdre sa Charge, & qu'il falloit qu'il allât à Rome se faire relever de la suspension qu'il

avoit encouruë en l'année 1679. On refusa du côté de la Cour de luy accorder ce qu'il demandoit ; & là-dessus il se plaignit fortement du Roy, disant, qu'il exécutoit mal ce qu'il avoit promis au Pape par sa Lettre.

Le Duc de Medina-Celi se trouvant dans le Ministère, voulut faire examiner les raisons du Nonce , & celles du President, par une Junte ; l'on alleguoit en faveur de ce dernier, qu'étant né Espagnol, le Roy ne pouvoit l'abandonner au ressentiment du Pape , si dans le fonds il ne l'avoit pas mérité ; qu'il étoit bien vray qu'il avoit eu en diverses occasions une conduite assez irrégulière ; mais aussi que sa Charge étoit, de celles que l'on ne perd pas sans des raisons de la

dernière importance : le Premier Ministre déclara, qu'il garderoit sa Charge de Président du Conseil des Indes, & que Don Vincente Gonzaga en feroit toutes les fonctions ; il reçût avec beaucoup d'honnêteté l'offre que l'Amirante de Castille luy fit de sa Charge de Grand Ecuyer, qui est ordinairement possédée par le Favory, il ne voulut pas l'accepter.

Il donna ordre à Don Gabriël Quiñones, Secretaire du Conseil de Guerre, de rendre ses comptes, dans l'esperance d'en retirer quelque argent, car l'on en avoit jamais eu tant de besoin ; depuis que l'on eut publié la Déclaration du Roy pour le rabais des Monnoyes, le Commerce cessa entièrement

les boutiques demeurèrent fermées ; & le peuple étoit dans la dernière souffrance ; le Duc faisoit tout ce qu'il pouvoit pour remédier à des maux si pressans ; il vouloit faire battre de nouvelle Monnoye , & diminuer le prix de toutes les Marchandises : mais l'effet de ces bonnes intentions , étoit d'une longue attente , & la misere publique augmentoit tous les jours.

Là-dessus un Homme d'Affaire , nommé Marcos Dias , presenta un Mémoire au Duc , par lequel il proposoit un moïen sûr d'augmenter les revenus du Roy en soulageant le peuple ; il offrit de prouver que les Echevins de la Ville de Madrid , sous prétexte de se rembourser de ce qu'ils avoient prêté

au feu Roy , avoient levé des sommes tres-considerables dont ils n'avoient jamais rendu compte ; il proposoit , qu'on leur fit rendre ce surplus , afin d'en profiter, & d'éviter même à l'avenir de semblables exactions. Le Duc.l'écoûta , & luy dit que son avis étoit bon ; aussi-tôt Marcos Dias luy presenta un autre Mémoire , par lequel il exposoit , que les Droits du Roy étoient considerablement diminuez ; qu'il offroit de payer autant qu'il en recevoit par le dernier Bail ; de faire une avance de deux cens mille écus , un Present de cent mille écus au Roy, & de diminuer l'imposition des Droits de la moitié de ce qu'ils montoient en l'année 1664. où ils étoient moindres d'un tiers que l'année presen-



370 MEM. DE LA COUR  
te; il demandoit pour cela que  
les Rentes de l'Hôtel de Ville  
de Madrid, dont le paiement  
étoit assigné sur ce fonds, fus-  
sent reduites à cinq pour cent,  
au lieu qu'elles montoient à  
huit: mais il offroit encore de  
rembourser ceux qui ne vou-  
droient pas porter cette dimi-  
nution.

Il est naturel de croire, qu'il  
sçavoit assez bien soncõpte pour  
ne pas hazarder de perdre dans  
son marché; & il n'y auroit pas  
perdu aussi: car les desordres  
& les voleries étoient alors si  
grandes, qu'il n'entroit pas dans  
les Coffres du Roy la neuvié-  
me partie du Revenu de ses  
Droits. Le Duc voyant où cela  
pouvoit aller, conseilla à Mar-  
cos Dias de ne point sortir du  
Palais; mais il voulut aller à

Alcala, & il en revint avec des vomissemens de sang & des convulsions, qui firent croire qu'il avoit été empoisonné: car cette ouverture d'accommodement pour les Affaires publiques, chagrina quelques Particuliers de consideration, qui faisoient leur profit aux dépens du Souverain & du Peuple; ces personnes-là pour détourner le coup, avoient écrit à Dias, & l'avoient menace, que s'il continuoit ses propositions, on le poignarderoit indubitablemēt; Il demeura fort effrayé du peril qu'il couroit, & d'ailleurs les Echevins offroient de faire au Roy le même party: mais le Duc trouvoit qu'il y avoit de la justice de le preferer; de maniere qu'il refusa les autres, & c'étoit sur toutes ces diffé-

rentes choses , qu'il luy avoit dit de prendre garde à luy jusques à ce que le Traité fut conclu. L'avis étoit salutaire s'il en eût profité : mais comme il revenoit d'Alcala à Madrid , il rencontra des gens masquez , qui luy donnerent plusieurs coups avec des petits sacs pleins de sable , ce qui luy fit jetter beaucoup de sang par la bouche ; & la Fièvre chaude l'ayant pris, il mourut le premier jour d'Avril ; le Corregidor & quelques autres Officiers de Ville , étoient ceux, qui s'étoient le plus animez contre luy , parce qu'il les avoit éclairés de près ; ils voulurent cependant faire paroître quelques changemens avantageux dans les Affaires , & ils reduisirent les Rentes de l'Hôtel de

Ville de huit à cinq pour cent. Il y eut encore quelque autre petit Reglement de Police : mais le Duc ne laissa pas d'être fort touché d'avoir perdu , par la mort de Dias, l'occasion de servir utilement le Roy , & de soulager le Public.

Cependant le Peuple, qui s'étoit flaté avec raison que si la proposition de Dias avoit lieu, l'abondance reviendrait à la place de la misere, ayant sçeu sa maladie, s'assembla autour de sa maison, & se mit à crier qu'on l'avoit empoisonné ; qu'il falloit éclaircir cette Affaire, parce qu'il ne souffroit qu'à cause de la bonne volonté qu'il avoit pour eux. Ils ajoutèrent de grandes menaces contre ceux qui s'opposoient à l'effet de ces avis si salutaires ; & comme par ha-

zard le Roy vint à passer dans son Carrosse, une grande Troupe se détacha de la foule, & se mit à l'environner & à le suivre, en criant ;

*Viva el Rey y muera el mal Gobierno :*

Qui veut dire ; *Vive le Roy & meure le mauvais Gouvernement.*

On eut une peine extrême à moderer les premiers mouvemens de la fureur populaire, & elle augmenta beaucoup le jour que Dias mourut. Ils s'assemblerent plus de six mille, & coururent chez luy, se plaignant & pleurant amerement. Chacun d'eux disoit qu'on leur avoit tué le seul homme qui leur vouloit du bien. Ils accompagnerent son corps lorsqu'on le porta en terre; de sorte que les ruës étoient si pleines de monde, que le Roy

n'osa sortir, bien qu'il deût aller à une grande Fête qui se celebrait aux Jesuites, & où il avoit fort envie de se rendre. Il demeura au Palais inquiet & chagrin; il entendoit même de tous côtez le murmure, qui étoit tel, & qui continua si fort pendant plusieurs jours, que l'on craignoit une sedition. Il n'y a guère d'apparence qu'on l'eût évitée ailleurs: mais, par bon-heur, ce n'étoit que des gens peu résolus & déjà matez par la misere dont ils se plaignoient. Tout se passa en vaines menaces & en injures contre plusieurs personnes de consideration. Ces menaces ne firent point changer l'état des choses.

On declara dans ce tems-là au Nonce, par ordre de la Cour, qu'on ne le laisseroit jouïr que

des mêmes Franchises dont l'Ambassadeur d'Espagne jouïssoit à Rome. Ce fut encore un surcroît de chagrin pour luy: mais l'action fut generale, & l'on fit sçavoir aux autres Ministres Etrangers, qu'on ne leur accorderoit à l'avenir que les Privileges que leurs Princes accordoient aux Ambassadeurs de Sa Majesté Catholique: de maniere qu'il n'eût à se plaindre que d'être traité comme tous les autres. Cette resolution se prit, sur ce que six *Alguazils de Corte*, passant devant la Maison de l'Ambassadeur de Venise, trois de ses Estaffiers les reconnurent, & leur demanderent pourquoy ils osoient passer dans leur Quartier. Les *Alguazils* leur répondirent des insolences; les Estaffiers mirent l'épée à la

main ; les Alguazils firent une décharge sur eux , & les tuerent sur la place. L'Ambassadeur en fit de grandes plaintes ; on luy promit une entière satisfaction ; mais pour éviter de la faire , on trouva plus à propos de révoquer toutes les Franchises.

Le Roy reçût des Lettres du Viceroy de Naples, & témoigna beaucoup de joye en apprenant qu'il avoit trouvé le moyen d'emprunter à des Marchands Génois trois cens mille Ecus pour la levée des quatre mille hommes que l'on vouloit envoyer dans le Milanois : mais on demeura persuadé à la Cour, qu'ils ne seroient pas de long-tems en état de s'y rendre , parce qu'il demandoit un secours d'argent du côté de Madrid, & l'on en manquoit sans exception.



378 MEM. DE LA COUR  
pour toutes choses. Cela n'em-  
pêcha pas que l'on ne fit tout  
l'effort imaginable pour contri-  
buer à la levée de ces 4000  
hommes , parce que l'on étoit  
fort inquiet du Traité de Casal,  
que l'on prétendoit que nôtre  
Roy avoit achevé avec le Duc  
de Mantouë ; l'on apprehendoit  
qu'il ne se fut ouvert un chemin  
pour se rendre Maître de l'Ita-  
lie quand il le voudroit , & l'on  
étoit même persuadé qu'il y  
avoit déjà envoyé une Armée.

Les Genoïs leur avoient inspi-  
ré cette frayeur , & elle avoit  
passé chez les Venitiens. Ceux-  
cy tirèrent des Garnisons de  
Dalmatie, des Soldats pour les  
mettre dans leurs Places de  
Lombardie ; ils y firent retabli-  
r quelques Fortifications : l'Em-  
pereur de son côté n'étoit pas.

plus tranquille que les autres : il envoya des Troupes vers le Milanois pour le mettre à couvert ; & plusieurs Princes d'Italie se donnoient beaucoup de mouvement, dans l'apprehension d'une rupture. Mais s'il y avoit lieu d'en craindre quelque une, c'étoit du côté de la Biscaye, où les Peuples de ce Pais-là, qui sont de l'obeïssance d'Espagne, ont presque toujourns des differens avec ceux de l'obeïssance de France, tantôt sur la pesche, tantôt sur d'autres démélez : chacun s'approprie la Riviere de Bidassoa, & ils vivent rarement en paix : de maniere qu'ils venoient tout nouvellement de brûler des Barques & de faire des Prisonniers sur les François. Nôtre Ambassadeur fut chargé d'en demander Justice, & il en

parla souvent aux Ministres qui étoient sourds , parce qu'ils le vouloient être ; ils le furent si fort en cette occasion, qu'il déclara enfin à Don Vincête Gonzaga, que le Roy son Maître faisoit marcher des Troupes vers cette Frontiere, avec lesquelles il luy seroit plus aisé de tirer raison de l'insolence des Biscayens, que du Conseil d'Espagne; qu'il s'agissoit du repos de ses Sujets, & qu'il alloit faire en sorte de le leur procurer. Gonzaga écouta paisiblement Monsieur de Villars, & il luy dit ensuite qu'il étoit surpris qu'il s'adressât à luy, parce qu'il avoit cessé d'être son Commissaire ; que le Marquis de los Balbazez étoit nommé à sa Place depuis un mois ; l'Ambassadeur témoigna que d'ordinaire ces sortes de

changemens ne se faisoient point sans en avertir ceux qui s'y trouvoient interessez, & qu'il n'en avoit pas même entendu parler. Don Vincente luy repliqua que Don Pedro Coloma avoit été chargé de l'en informer; mais qu'à la verité, il avoit un fonds de negligence qui ne se remarquoit pas seulement dans cette occasion. Il ajouta là-dessus quelques particularitez qui n'étoient pas obligantes pour ce nouveau Secretaire d'Etat.

Don Pedro Fernandez del Campo, Marquis de Mejorada, qui avoit été Secretaire d'Etat, & que le Marquis de Valenzuela, Favory, prit une aversion, parce qu'il ne luy obeïssoit pas assez aveuglément, mourut du sensible chagrin qu'il ressentoit

de n'être pas dans l'exercice de sa Charge, & de la voir toujours posséder par Don Geronimo d'Eguya.

On augmenta dans le même tems le nombre des Filles de la Reine ; le Roy y fit entrer la Fille de la Princesse Pio, celles de la Comtesse de Villambrosa, du Marquis de Poüar, du Duc d'Hijar, Doña Eleonor de la Maison de Zapata, la Nièce de la Duchesse de Terra-Nova, & Mademoiselle de Lalain qui étoit Flamande. Mais encore que ce fut là un témoignage de consideration particuliere que le Roy donnoit à la jeune Reine, parce qu'ordinairement celles d'Espagne n'en ont pas tant, cela n'empêchoit point que les peines de son esprit & les veritables chagrins, que la Camerera

continuoit de luy donner , ne fussent tres-sensible. Don Melchior Navarra , qui avoit été autrefois Vice - Chancelier d'Arragon , & que Don Juan exila à Cienpuzuelos, fut rappelé à l'instance de la Reine-Mere ; on croyoit même que le Roy luy vouloit donner la Charge de President de Castille , en cas qu'on l'ôtât à celuy qui étoit broüillé avec le Nonce.

Le Roy & la Reine se firent un plaisir d'aller entendre aux Jesuites une Messe celebrée en Langue Caldéenne, par un Prêtre de la ville de Muzal, qui étoit autrefois Ninive. Après qu'elle fut achevée, la Reine qui souhaitoit toujours d'apprendre des choses curieuses, le fit venir ; & par le moyen d'un truchement, elle luy demanda plusieurs

particularitez, & entre-autres si les femmes étoient aussi severement gardées à Muzal qu'à Madrid. Cette question, qui n'avoit rien de criminel, fut si mal expliquée au Roy par la Duchesse de Terra-Nova, qu'il en marqua de la froideur à la Reine pendant plusieurs jours. Cela n'empêcha pas que la Reine-Mere ne la vint voir, & luy témoigna avec beaucoup de tendresse la part qu'elle prenoit aux mauvais offices qu'on luy avoit rendus, & elles allerent ensemble à Sainte Marie la Royale, où l'on celebroit la Beatification de Torribio Alfonso Mogrobojo, second Archevêque de Lima : la Musique de la Chapelle s'y trouva : leurs-Majestez apprirent à leur retour, que le Grand Archidiacre de Madrid étoit

étoit mort ; la Reine-Mere témoigna qu'elle souhaitoit que cette Dignité fut remplie par une de ses Creatures, & la jeune Reine proposa d'envoyer au Cardinal Portocarero pour la lui demander. Mais il n'étoit déjà plus tems ; le Cardinal pour prévenir toutes les sollicitations là-dessus, s'étoit hâté d'en gratifier Don Pedro Portocarero son Neveu.

Pendant que ces petites choses se passoient, on apprit qu'une Escadre de Vaisseaux de France que le Marquis de Valbelle commandoit, étoit allée devant l'Isle de Maillorque pour demander au Vice-Roy des Navires Marchands que les Corsaires Maillorquains avoient enlevés depuis la Paix, & Mons. de Valbelle avoit en main un Or-



dre du Roy d'Espagne pour cette restitution. Le Vice-Roy ne voulut point rendre ces prises ;  
» il allegua que les Particuliers  
» qui les avoient faites, les a-  
» voient aussi-tôt partagées ;  
» qu'ils n'étoient pas tous Mail-  
» lorquains ; que les Effets ne  
» subsistoient plus ; & qu'à son  
» tour, il demandoit des dédom-  
» magemens pour certaines hos-  
» tilités qu'il pretendoit que ces  
» Corsaires avoient souffertes.  
Valbelle fit encore quelques in-  
stances : mais comme elles n'eurent point d'effet , il déclara  
» qu'il n'oublieroit rien pour  
» user du droit de Represailles ;  
» que les Sujets du Roy d'Espa-  
» gne, qu'il trouveroit en Mer,  
» pourroient s'en appercevoir ;  
» qu'aussi bien le Roy son Maî-  
» tre avoit lieu de se plaindre

du procédé que l'on tenoit « avec luy ; que plusieurs Gou- « verneurs & Vice-Roys de la « dépendance du Roy d'Espa- « gne s'émanoient à commet- « tre des injustices contre les « François ; que c'étoit presque « toujours inutilement que l'on « en demandoit Raison, soit à « eux ou à Madrid ; que les Con- « seils étoient remplis de gens, « qui avoient tenu la même con- « duite lorsqu'ils avoient occupé « de semblables postes ; qu'ils « n'osoient condamner & punir « dans les autres les fautes qu'ils « avoient commises eux-mêmes ; « qu'ils étoient assurez que ce- « la caufoit l'impunité & les mal- « versations qui s'exerçoient : « en un mot, que l'on alloit pren- « dre les voyes de Fait. »

De si redoutables menaces

388 MEM. DE LA COUR  
étoient bien propres à allarmer  
ceux à qui on les faisoit: mais  
on a cette maxime en Espagne,  
que pourvu qu'on voye le mal  
encore un peu éloigné, on ne le  
craint point, soit par insolence  
ou par temerité; & ils aiment  
mieux souffrir les desordres qui  
arrivent par les Executions mi-  
litaires, que d'avoir la peine de  
rendre promptement Justice sur  
les plaintes qu'on leur fait.

Avant que de finir cette pre-  
miere Partie des Memoires que  
j'écris, je croy qu'il ne sera pas  
mal de parler des Conseils; voi-  
cy ce que j'en ai appris.



\*\*\*\*\*

*CONSEIL D'ETAT.*

**L**E nombre de ces Conseillers n'est pas fixe, il n'y a point de droit d'Ancienneté entre eux ; ils prennent leur Scéance selon qu'ils arrivent dans la Chambre ; ils prêtent le Serment entre les mains du Roy ; ils sont assis avec les Secretaires d'Etat sur un banc à dos ; ils ont chacun un careau , les Conseillers sont au milieu proche de la Table, les Secretaires d'Etat aux deux bouts.

Quand le Roy y assiste , il a sa Table au dessus de celle des Conseillers, qui pour lors n'ont que des placets , & les Secretaires d'Etat sont debout.

Le Conseil se tient le Same-

dy deux fois , le Mardy & le Lundy seulement une fois ; l'on y appelle tous les Conseillers , & on y délibere des Affaires de la plus grande importance , comme sont celles de la Paix & de la Guerre, des Ligues & des Treves ; on y traite du Mariage des Rois & des Princes de la Maison Royale ; on y distribuë les Vice-Royautez , & tous les Gouvernemens des Provinces sotimises à l'Obéissance du Roy d'Espagne : & bien que les autres Affaires soient examinées en d'autres Conseils , les Conseillers d'Etat ne laissent pas d'en dire leur avis au Roy.

Voicy ceux qui composent à present ce Conseil.

Le Connêtable de Castille, qui en est le Doyen.

Le Duc d'Albe.  
Don Pedro d'Arragon.  
L'Amirante de Castille.  
Le Marquis d'Astorgast.  
Le Duc d'Ossone.  
Le Prince de Stillano.  
Don Vincente Gonzaga, Prin-  
ce de Guastallo.  
Don Louïs Portocarero, Cardi-  
nal & Archevêque de To-  
lede.  
Le Marquis de Liche.  
Le Marquis de los Balbarez.  
Don Diego Sarmiento.  
Le Prince de Ligne.  
Le Duc de Villa-Hermosa.  
Don Melchior Navarra.  
Le Marquis de los Velez.  
Le Comte d'Oropesa.  
Le Marquis de Mansera.  
Et le Duc d'Alburquerque.

*Conseil Royal de Castille.*

Ce Conseil est le premier de tous ; & pour le distinguer par un titre d'honneur, le Roy l'appelle Nôtre Conseil : il fût étably par saint Ferdinand III. du nom en l'année 1246. Il y a dans ce Conseil un Président, seize Conseillers, un Fiscal, six Rapporteurs, six Secretaires, un Greffier, & un Garde des Registres ; un Receveur des Amendes deuës au Conseil ; un autre pour les Amendes adjudgées aux particuliers, un Tresorier, un Lieutenant, & douze Portiers, le Conseil s'assemble au Palais tous les Vendredis ; sur le soir le Roy s'y trouve. Les Rois Don Ferdinand IV. & Don Alonço dernier du nom,

ont étably cette Coûtume ; ce Conseil est partagé en quatre Chambres , dans lesquelles on distribuë les Affaires de son ressort , qui sont dans la Castille.

L'on en distingue une par le nom de Chambre des quinze cens Pistolles , parce qu'on y consigne cette Somme lors que l'on veut faire revoir des Procez que l'on prétend mal jugez aux Parlemens de Vailladolid & de Grenade , qui sont les deux Parlemens de Castille.

Lors que le Président de Castille , sort du Conseil , les Conseillers le suivent jusques à sa Chaise ; il ne fait jamais de visites , & il ne donne la main à personne chez luy ; il va rendre compte au Roy des Affaires les plus importantes , qui se sont passées dans le Con-



394 MEM. DE LA COUR  
feil, où l'on nomme et que se-  
maine un Conseiller pour les  
rapporter.

Lors que le Roy y entre, ils  
se découvrent & se mettent à  
genoux ; ensuite ils se couvrent  
& s'asseoyent.

Quand l'Audience est finie,  
le Roy se retire dans son Ca-  
binet avec le President, qui luy  
parle des choses les plus im-  
portantes à son Service, sur  
lesquelles le Roy donne ses Or-  
dres ; & cela ne retourne point  
à la Chambre, pour que les  
Conseillers en deliberent.

En l'année mil six cens neuf,  
on partagea toute la Castille en  
cinq Départemens, & chaque  
Département est sous un Con-  
seiller du Conseil Royal, les-  
quels prennent connoissance de  
la conduite des Juges, des Sei-

gneurs, des Ecclesiastiques & autres personnes Sécularies. Il y a de plus un Conseil Particulier, que l'on nomme le Conseil de la Chambre de Castille; le Président est le premier, & le Roy nomme un certain nombre de Conseillers du Conseil Royal, soit trois, soit quatre qui le composent. C'est là que s'expedient tous les Bénéfices à la Nomination du Roy; les Titres, & les Provisions des Charges les plus considerables, les Lettres de Naturalité, de Légitimation des Ordres pour arrêter les Grands d'Espagne, les Graces & les Bienfaits que Sa Majesté accorde.

Il luy revient beaucoup d'argent des Charges qui se vendent par l'entremise de ces Conseillers; il donne aussi les Pro-

396 MEM. DE LA COUR  
visions & les Brevets de plu-  
sieurs Charges de Justice; & l'on  
prétend que dans les deux Cas-  
tilles , le Royaume de Leon,  
le Guipuscoa , la Biscaye , la  
Province de Hana & la Na-  
varre , il y a plus de 72 mille  
Charges de Judicature.

*Secretaire d'Etat, & des Despa-  
cho Vniversal.*

C E Secretaire est en état de  
servir ou de nuire comme il  
veut à bien des Gens , parce  
que toutes les Requêtes , & les  
Placets , que l'on nomme icy  
Mémoires , & que l'on pre-  
sente au Roy , ou au premier  
Ministre , reviennent entre ses  
mains; c'est luy qui les envoie  
aux Conseillers qui en doivent  
donner leur Avis, après que la

Consulte est faite ( c'est ainsi qu'ils l'appellent en Espagne ; ) ces Placets sont remis encore au Secretaire d'Etat ; & lorsqu'il les Rapporte au Roy, Sa Majesté en ordonne ce qu'il luy plaist, & cela s'appelle Decret.

Ce Decret est expedie par les personnes proposées pour cette fonction ; de maniere que lorsqu'on apporte les Requêtes au Roy, on dit Memorial monté ; lorsqu'elles sont réponduës, on dit Memorial baissé ; ou la Consulte montée & le Decret descendu.

Sans compter le Secretaire d'Etat, dont je viens de parler, il y en a deux qui entrent dans le Conseil, dont l'un expedie les Affaires d'Arragon, d'Italie, & de Sicile, & l'autre celles des deux Castilles & du Nort.

L'un s'appelle Don Manüel de Lira, cy-devant Introducteur des Ambassadeurs, & Envoyé extraordinaire en Hollande; on la fait à son retour Secretaire d'Etat: l'autre s'appelle Don Pedro Coloma; il est de bonne Maison, & ceux de sa Famille ont toujours été dans les grandes Charges. Ils peuvent donner leurs Avis par écrit dans les choses de consequence.

C'est à eux que le Roy renvoye les Decrets, par lesquels les Affaires vont au Conseil d'Etat; ils les y rapportent & recüillent les voix; ils en rendent compte à Sa Majesté, qui ordonne ensuite ce qui luy plaist; ils ont le pouvoir de faire assembler le Conseil lorsqu'ils le trouvent à propos, outre les jours marquez: quand le Roy veut aussi

qu'il s'assemble extraordinairement, c'est eux qui en envoient l'ordre aux Conseillers.

Chaque Secretaire d'Etat a un premier Commis, que l'on appelle Official Mayor, & qui exerce la Charge de son Maître lorsqu'il est absent. Le Secretaire d'Etat d'Italie, a aussi huit Commis avec celui-là qui est le principal; le Roy les paye: & le Secretaire d'Etat du Nort en a sept sous luy: c'est eux qui les choisissent, & le Roy les agréé: on leur expedie des Provisions, & d'ordinaire ceux qui entrent dans ces Emplois poussent leur fortune bien loin.

*Conseil de Guerre.*

CELUY-CY commença aussitôt que les Royaumes de Castil-

400 MEM. DE LA COUR  
le & de Leon, sous le Roy Pelage  
en 720.

Il s'assemble les Lundis, Mer-  
credis, & Vendredis: pour ce  
qui concerne le Gouvernement,  
le Roy en est toujours le Presi-  
dent; les Conseillers sont d'E-  
pee. Il faut qu'ils ayent de l'ex-  
perience & du service; le nom-  
bre n'en est pas fixe, il depend  
du Roy de l'augmenter ou de le  
diminuer. Leurs Places ne sont  
point reglees dans le Conseil,  
ils les prennent à mesure qu'ils y  
entrent; il est vray que lorsque  
les Conseillers d'Etat y sont ap-  
pellez, ils ont le haut bout, &  
ils n'y viennent que dans le tems  
que l'on tient un plein Conseil  
de Guerre. Il y a deux Secretai-  
res, qui ont sous eux chacun  
huit Commis; l'un est pour  
les Affaires de Terre, & l'au-

tre pour celles de Mer.

Quand il s'agit des Affaires de Justice, c'est un Assesseur du Conseil Royal qui en fait le Rapport: il a aussi le Privilege d'opiner avant le Doyen du Conseil: le Roy s'y trouve presque toujours; il y a de plus des Chambres qui dépendent de ce Conseil; comme celles des Flottes, des Galleres, & des Garnisons. Le Roy nomme des Officiers pour ces Chambres-là: les Conseillers sont les mêmes que ceux du Conseil de Guerre, & c'est le Premier Ministre ou le President de Castille qui y pre-  
sède.

*Alcaldes de Cour.*

LE mot d'Alcalde signifie Juge du lieu. C'est un Tribunal



402 MEM. DE LA COUR  
aussi ancien que le Conseil  
Royal ; ce qui s'y juge au Cri-  
minel est sans appel, & s'exécute  
sur le champ. On le nomme par  
cette raison Quinta-Sala , qui  
veut dire Cinquième Salle. On  
y jugeoit le Civil & le Criminel ;  
mais lorsque l'on établit des  
Conseils en Castille, les Juges  
de celuy-cy furent réduits à qua-  
tre Alcaldes ; on les a augmen-  
tez , & il y en a presentement  
neuf, deux Rapporteurs, & qua-  
tre Greffiers ; leur Jurisdiction  
se partage en deux ; l'une est,  
comme je l'ai dit, pour le Cri-  
minel ; & l'autre de Juges ordi-  
naires, pour instruire les Instan-  
ces des Affaires civiles.

*Conseil suprême de l'Inquisition.*

CE Conseil fut érigé en 1483.

par Don Fernand & Doña Isabelle, Roys de Castille, pour défendre & conserver la Religion Catholique, bien que dès l'année 1478. l'on eut étably le Tribunal de l'Inquisition : le President de ce Conseil se nomme Inquisiteur General ; & les Conseillers , Inquisiteurs Apostoliques. Ils sont nommez par le Pape ; il y a en Espagne plus de vingt mille Familiars de la Sainte Inquisition , & ce sont eux qui prennent les criminels. Chaque Conseil a six Inquisiteurs, qui veut dire Enquêteurs ; un Fiscal ( c'est l'Accusateur , ) deux Secretaires , un Alguazil principal, deux Rapporteurs, un Receveur des Amendes , quatre Portiers, & un Solliciteur. L'Inquisition tient ses Tribunaux à Madrid , à Toledé , à Grenade,

404 MEM. DE LA COUR  
à Seville, à Cordouë, à Murcio,  
à Cuença, à Logroño, à Llerena,  
en Galice, & à Valladolid.

*Conseil des Ordres.*

CELUY-CY fut erigé en 1489.  
c'est à present le Duc de Sessa  
de la Maison de Cordoñe qui  
en est President ; il y a deux  
Conseillers de l'Ordre de S. Jâ-  
ques, deux de Galatrava, deux  
d'Alcantara, un Fiscal & un Se-  
cretaire, qui sont aussi Cheva-  
liers.

Le Roy est Grand-Maître de  
ces trois Ordres, & s'en nomme  
l'Administrateur perpetuel.

Ce Conseil connoît du Gou-  
vernement temporel & spirituel,  
& de la Justice Civile & Crimi-  
nelle de ces Ordres.

Il y a aussi des Religieux &

Religieuses qui font leurs preuves, & qui portent la marque de l'Ordre. C'est avec ce Conseil que le Roy examine les Sujets capables de remplir les Bénéfices & les Gouvernemens vacans qui dépendent de l'Ordre.

*Conseil Royal Sacré & suprême  
d'Arragon.*

LE Roy Don Ferdinand l'établit à Madrid en 1494. Charles-Quint le confirma en 1522. & il y fit de nouveaux Réglemens, en 1543. lors qu'il passa par la Catalogne pour aller en Italie.

Le Chef de ce Conseil s'appelle Vice-Chancelier : Don Pedro d'Arragon l'est à present, le Prince de Stillano en est Trésorier Général. Cette Charge est hereditaire dans la Maison du

406 MEM. DE LA COUR

Duc de Medine, de l'Astortes,  
& ce Duc en est l'aîné. Il y a ;  
Conseillers originaires de Va-  
lence, 3 d'Arragon, & 3 de Ca-  
talogne ; un Protonotaire, un  
Fiscal, 4 Secretaires, 4 Ecri-  
vains, un Procureur General,  
9 Commis pour les grands Re-  
gistres, 5 pour les petits, un pour  
les Lettres, 4 Portiers, un Algua-  
zil ; les Isles de Maillorques, Mi-  
norques, Sardaigne & Inicà,  
sont soumises à ce Conseil ; il  
entre en connoissance de tout ce  
qui se passe dans l'étenduë de  
son ressort, & confere avec le  
Roy des affaires Ecclesiastiques  
& Militaires, des Vice-Royau-  
tez, des Evêchez, des Finances,  
& de la Police.

*Conseil Royal des Indes.*

LES Espagnols ayant trouvé le moyen d'aller dans cette partie du monde, qui nous étoit inconnue, & de la soumettre à la domination d'Espagne.

Le Roy Catholique établit à Madrid en 1511. un Conseil des Indes; Charles-Quint en 1524. y ajouta quelque chose pour la conservation de la Religion, & il ordonna qu'il seroit composé d'un grand Chancelier, d'un Président, de huit Conseillers de Robe, & de 4 d'Epée, avec un Lieutenant du Chancelier, un Fiscal, un Tresorier, 4 Contradores, un Alguazil Mayor 2 Secretaires, qui ont chacun douze Commis, 2 Agens du Fiscal, 5 Raporteurs, un Historio-

408 MEM. DE LA COUR  
graphe, un Geographe, un  
Chapelain, un Sacristain, un  
Avocat, & un Procureur des  
Pauvres. 10 Portiers, un Ecri-  
vain, & un Conseiller de la Con-  
tractation de Seville; ce dernier  
est chargé de ramasser & de  
garder les Ordonnances & les  
Loix des Indes; il a un premier  
& second Commis, & 4 autres  
encores sous luy: ce Conseil con-  
noît avec le Roy, de tout ce qui  
regarde les Royaumes & les  
Provinces des Indes, les Navi-  
gations, la Guerre, la Paix, les  
Affaires Civiles & Criminelles.  
Philippe IV. créa une Chambre  
des Indes en 1644. Avant que  
le Duc de Medina-Celi fut pre-  
mier Ministre, il étoit President  
de ce Conseil, il en a retenu les  
gages avec le titre; mais il a mis  
à sa place par commission Don  
Vincente

Vincente Gonzaga Conseiller d'Etat ; il s'appelle Gouverneur du Conseil des Indes.

*Conseil d'Italie.*

Charle-Quint l'érigea en 1555. & Philippe II. en 1579. luy donna une nouvelle forme. Il est composé de six Conseillers & d'un President ; le Duc d'Albe de la Maison de Toledé l'est à present ; l'on appelle les Conseillers Regents : il y en a 2 pour les Affaires de Milan, 2 pour celles de Siciles, 2 pour celles de Naples ; de ce nombre, il y en a 3 Espagnols & 3 Italiens.

Ces derniers sont des lieux même de leurs Departemens, un Fiscal, un Secretaire, 2 Rapporteur, & 4 Fortiers.



#### 410 MEM. DE LA COUR

Le President n'a point de voix dans les Affaires de Justice; il se mêle de proposer les Sujets au Roy pour les Emplois Militaires. Le Conseil prend connoissance des matieres d'Etat, de Grace & de Justice qui sont dans l'étendue de son Ressort, & de ce qui côcerne le fixe. Il consulte au Roy les Evêchez, les Charges tant de Justice que de Finance & de Police, tous les Gouvernemens de Places, excepté quelques-uns qui sont attribuez au Conseil d'Etat, entr'autres le Château de Naples; il delibere avec le Gouvernement du Milanez, & Naples de Sicile.

*Conseil de Finances nommé de  
Hazienda.*

Philippe III. l'établit en 1602.

il consiste en 4 Tribunaux, Don Carlos Ramirez de Arellano en est President, 8 Conseillers d'Epée & le President composent ce Conseil ; ils travaillent au recouvrement & administration des Finances, à la creation & augmentation des Rentes, des Graces, Privileges & Concessions du Roy ; ils font les Traitez pour la depense de sa Maison & de ses Armées ; lors qu'il faut des avances, c'est eux qui cherchent les Traitans, le President signe tout seul les Expeditions après avoir reçu l'Ordre du Roy & la Consulte du Conseil, pour toutes les Gratifications, Appointemens, Assignations, Gages, Pensions, Ordonnances, & les avances des Gens d'Affaires.

L'on fait les Expeditions

412 MEM. DE LA COUR  
dans deux Bureaux, en chacun  
desquels il y a un Premier Com-  
mis, deux Seconds, & deux que  
l'on nomme Entretenus.

Il y a onze *Contadores*, qui  
tiennent les Registres & les  
Comptes de ces Conseils.

Le dernier Contador s'ap-  
pelle Ecrivain Mayor, qui veut  
dire Greffier des Rentés du Roy:  
ils vont tous au Conseil des Fi-  
nances, où ils se tiennent de-  
bout: mais ils se couvrent après  
y avoir été un certain tems.

On leur fait signe de sortir,  
lorsque les Secretaires y veu-  
lent entrer. A l'égard des Af-  
faires & des Procès du Tribu-  
nal des *Oydores* & du Conseil  
des Finances, il y a un tres-  
grand nombre de bas Officiers,  
dont les Charges se vendent,  
& 4 Raporteurs que le Conseil  
nomme.

*Conseil de la Croisade.*

LE Pape Jule II. accorda en 1509. le Droit de la Cruzada aux Rois d'Espagne, pour faire la guerre aux Infideles; le revenu en est si considerable, que l'on en retire plusieurs millions; & dans la même année la Reine Doña Juana & le Roy son Pere qui gouvernoit en son nom, formerent le Conseil de la Cruzada.

Le President porte le Titre de Commissaire General; c'est Don Henriquez de Benavides-y-Bazan, Patriarche des Indes, qui l'est à present. Il y entre deux Conseillers du Conseil de Castille, & deux Regens; l'un du Conseil d'Arragon, & l'autre de celuy des Indes; un Fiscal,

414 MEM. DE LA COUR  
deux Tresoriers , un Rapporteur, deux Greffiers, & trois Solliciteurs ; Ce Conseil donne la permission de publier les Jubilez , & d'Imprimer des Livres : tous les Etats de Sa Majesté Catholique luy sont soumis , excepté ceux de Flandres, de Milan & de Naples , qui n'ont point voulu admettre son Droit ; ils jugent sans appel.

*Conseil de Flandres.*

PHILIPPE IV. en nomma le President & les Conseillers en 1628. Ce Conseil est Superieur à tous ceux qui sont établis en Flandres: le Prince de Stillano en étoit le President ; mais le Comte de Monterey luy a été préféré ; il n'y entre que trois Conseillers.

*Conseil d'Aposento.*

COMME le premier Etage que l'on élève à toutes les Maisons qui sont bâties à Madrid appartient au Roy, & qu'il peut le louer ou le vendre à moins que le Propriétaire ne le rachète. Don Alonso onzième du Nom forma en 1341. une Junte d'un President, qui se nomme Aposentador Mayor; de six Aposentadores d'exercice, parce qu'il y en a quelques autres qui y peuvent entrer s'ils sont Vétérans; d'un Fiscal, d'un Secrétaire, d'un Receveur, d'un Ecrivain, d'un Alguazil & d'un Portier: & cette Junte conserve les Droits de Sa Majesté; elle a soin aussi de loger les Officiers de la Maison du Roy.

*Conseil de la Chambre de Castille.*

LE Reine Doña Juana & Charles-Quint son Fils, créèrent ce Conseil en 1518. Le President de Castille y préside, avec quatre Conseillers du même Conseil, trois Secretaires & un Rapporteur. Ils s'assemblent le Lundy & le Mercredy au soir de chaque Semaine, chez le President, & luy rendent compte de tous les offices qui sont à remplir dans les deux Castilles.

Ils expedient les Remissions, & delivrent les Titres de Ducs, Marquis, Comtes, & Titulos de Villes : ils consultent aussi tous les Benefices qui sont à la presentation du Roy, par Concession Apostolique.

*Junta de Bosques Reales.*

CHARLE-Quint l'établit en 1545. Il y a deux Conseillers, un Alcalde, un Fiscal. & un Secrétaire : elle pourvoit à la conservation des Palais & des Maisons Royales, tant en Ville qu'à la Campagne, & elle a soin des Bois de Sa Majesté.

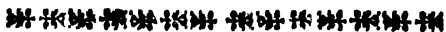
*Junta de Millions.*

PHILIPPE IV. voyant que le Conseil de Hazienda étoit trop chargé d'Affaires, forma en 1653. une Chambre composée d'un Président, quatre Conseillers des Finances, quatre Commissaires Députés des Etats, un Fiscal, & deux Procureurs de Cour, & cette Cham-



418 MEM. DE LA COUR, &c.  
bre s'appelle Tribunal des  
Millions, parce que cest-là  
qu'on reçoit ce qui vient des  
Impôts mis sur la Viande,  
l'Huile, le Vin & le Vinaigre ;  
cela monte à des Sommes  
immenses.

*Fin de la Premiere Partie.*



*Extrait du Privilege du Roy.*

**P**AR Grace & Privilege du Roy,  
donné à Versailles le 11. Sep-  
tembre 1690. Signé, Par le Roy  
en son Conseil, HÜOT : Il est  
permis à Madame B.\*\*\*\* D. \*\* de  
faire imprimer, vendre & debiter  
par tel Imprimeur ou Libraire qu'-

elle voudra choisir, *Les Memoire de la Cour d'Espagne*, pendant le temps & espace de huit années, & deffenses sont faites à tous autres de l'imprimer ou faire imprimer pendant ledit temps, à peine de deux mille livres d'amende, confiscation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages, & interets, comme il est plus au long porté par lesdits Lettres de Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, ce 9. jour de Novembre 1690. suivant l'Arrest du Parlement du 4. Avril 1653. celuy du Conseil Privé du Roy du 27. Février 1665. & l'Edit de Sa Majesté donné à Versailles au mois d'Aoust 1686.*

Signé, P. AUBOÛIN, Syndic.

Ladite Dame B. \*\*\*\* D.\*\* a cédé son Privilege à Claude Barbin, Marchand Libraire à Paris, suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 9. jour de Novembre 1690.*



